GEORGETA BĂDĂU

De la lecture plaisir à la lecture documentaire en classe de FLE

Alba Iulia
2018

De la lecture plaisir à la lecture documentaire en classe de FLE

ISBN 978-973-0-27792-0

GEORGETA BĂDĂU

De la lecture plaisir à la lecture documentaire en classe de FLE

ALBA IULIA

2018

A ma nièce Mayisa Georgia

SOMMAIRE

Introduction p.5

Chapitre 1 : Le rôle du document authentique en classe de FLE p.9

- **1.1. Exploitation de l'objet livre** p.18
- **1.2. Intégration des médias dans la classe de français** p.31
- **1.3. Du FLE à FLI ou de l'apprentissage du français à l'ère de l'Internet** p.49

Chapitre 2 : Projets-lecture en classe de FLE p.68

- **2.1. Le défi-lecture** p.70
- **2.2. L'élaboration d'une BD/d'un roman-photo** p.85
- **2.3. L'atelier d'écriture créative** p.92
- **2.4. La lecture dramatisée** p.103
- **2.5. La rencontre d'un auteur/conteur/acteur** p.115

Chapitre 3 : La recherche documentaire en classe de FLE p.120

- **3.1. La démarche de recherche documentaire** p.121
- **3.2. L'élaboration d'un dossier documentaire** p.127
- **3.3. L'élaboration d'un dossier de presse** p.147
- **3.4. L'élaboration d'un mémoire** p.159

Conclusions p.164

Glossaire p.168

Bibliographie p.174

Annexe : Enquête sur le CDI et les habitudes de lecture de ses utilisateurs p.179

INTRODUCTION

Comment parcourir le chemin de la lecture plaisir à la lecture documentaire avec nos élèves sans qu'ils l'abandonnent ? C'est une question qui me hante dès le début de ma carrière d'enseignante. Et à laquelle je découvre encore de nouvelles réponses. Il y a 11-12 ans, à une époque où j'étais prise par la fièvre de la rédaction du mémoire nécessaire à l'obtention d'un examen important pour mon évolution professionnelle, je ne pensais pas qu'un jour ce mémoire devienne livre (électronique, en plus). J'ai décidé de ne rien changer, d'assumer ses et mes vulnérabilités et de ne plus lui entraver le chemin vers les lecteurs. Je remercie tous ceux qui ont cru et continue de croire que je mérite cette liberté.

Pourquoi un tel sujet de recherche?

« Le français reste parmi quelques autres (cinq ou six) une langue internationale et la principale – utilisées sur les cinq continents, bénéficiant d'un statut officiel dans 29 pays, langue de l'Union postale[1], langue majoritaire de l'UNESCO, langue reconnue de l'ONU, première langue étrangère enseignée en Angleterre, tantôt première, tantôt deuxième langue étrangère enseignée aux Etats-Unis. Grâce à la Francophonie, il se pose aujourd'hui, sur tous les plans – politique, culturel, artistique - comme la seule alternative au rouleau compresseur américain », déclarait Marc Wilmet dans la conférence d'ouverture du Forum « Innover en français » (Bucarest, 25 et 26 mars 2006)[2].

Bien qu'elle arrive derrière l'anglais, la langue de Molière est aujourd'hui étudiée en Roumanie par 88% des élèves roumains comme première ou deuxième langue étrangère et enseignée par 15.000 professeurs (pour une population scolaire de 280.000 élèves par niveau)[3]. Mais pour beaucoup de ces élèves et pour certains enseignants, le français n'est pas une langue, c'est une matière scolaire. Découvrir un texte nouveau, expliquer le vocabulaire, exposer un point de grammaire, faire des exercices lexicaux et grammaticaux, utiliser (éventuellement) la langue sur la base d'un jeu de questions-réponses entre le professeur et quelques élèves privilégiés, voilà le triste scénario qui risque de transformer le français dans une langue…morte.

---

[1] Une lettre dont l'adresse est libellée en français doit être distribuée partout.

[2] WILMET, Marc. ***Il était un petit navire***. In : ***Actes du Forum Innover en français : 25 et 26 mars 2006***. Bucureşti : [s.n.], 2006, p.9.

[3] VARGA, Ana. ***« La Francophonie, C'est une articulation de diversité »*** : ***entretien avec Cristian Preda, secrétaire d'Etat à la Francophonie*** ». In : ***Regard franco-roumain : mensuel francophone de Roumanie***, 15 février/15 mars 2006, no.18, p.25.

Habent sua fata libelli, les livres ont leur destinée, disaient les Antiques. Les langues ont aussi leur sort et l'histoire est pleine d'exemples de langues qui ont joué un rôle véhiculaire majeur au niveau international, puis ont disparu ou ne sont plus utilisées. Si à notre niveau d'enseignant nous ne pouvons pas influencer durablement les mutations normales de l'influence et du rôle des langues dans ce vaste monde, nous pouvons pourtant intégrer comme activité planifiée et nécessaire dans l'enseignement du français la stimulation de la motivation et la création de l'intérêt de l'élève.

Comment peut-on motiver les élèves et les inciter à lire, à comprendre, à écrire et à parler le français ? La panoplie des idées originales (par rapport à ce qui est fait habituellement dans la classe) est magnifiquement riches : diversifier les formes de travail (travail individuel, en petit groupes, tutorat pédagogique des élèves plus faibles par les meilleurs etc.), changer fréquemment la disposition de la classe, faire entrer un équipement permettant d'utiliser régulièrement plusieurs médias, en fonction des possibilités techniques et financières (magnétoscope, lecteur de CD ou DVD, vidéoprojecteur, ordinateur avec connexion Internet etc.), multiplier les supports d'enseignement (manuel, documents authentiques radiophoniques, télévisuels, articles de presse etc.), proposer des activités au quotidien contribuant au désir d'apprendre, à créer une relation vraie avec la langue cible, à renforcer le sentiment d'appartenance au groupe classe, à responsabiliser l'élève (se saluer, écrire, dessiner, chanter, jouer, organiser des sorties au cinéma, au théâtre, au musée, rencontrer des auteurs, des artistes, organiser une fête en français, créer un spectacle, élaborer la version en français d'un dépliant touristique, d'un site Internet, participer aux concours, proposer régulièrement des activités « cadeaux » qui ne soient pas associées à un objectif linguistique (écouter une chanson en français qui passe à la radio, visionner un clip, un fragment d'émission télévisée, lire et jouer un petit poème etc.).

Les dernières années ont vu apparaître, en Roumanie et ailleurs, des outils qui ne sont pas tous spécifiques au français, mais qui peuvent nous aider dans notre démarche. Un tel outil est le Centre de Documentation et d'Information (CDI).

En France, les premiers CDI datent d'il y a plus de 30 ans. Définis comme centre de ressources, lieu de recherche documentaire, de lecture et de culture, ils contribuent également à l'ouverture de l'établissement scolaire sur le monde extérieur. Les différentes circulaires officielles et la réflexion professionnelle associative ont fait évoluer leur mission dans le temps pour en faire de véritables outils de formation à l'information. Ainsi, en s'appuyant sur les systèmes d'information multimédia que sont devenus les CDI dans les lycées et collèges, les documentalistes élaborent des projets en équipe ou en liaison avec les enseignants. Des pratiques innovantes se développent dans les établissements scolaires à partir des années

soixante-dix sous la forme de projets d'activités éducatives, institués en 1979, ensuite d'actions éducatives (PAE). Puis, à partir de 1983, pour les collèges et de 1992, pour les lycées, les établissements entameront progressivement une rénovation pédagogique avec l'obligation de bâtir un projet d'établissement. La loi d'orientation de 1989 les rendra obligatoires pour tous à partir de 1990.

C'est bien dans ce contexte que les CDI seront au coeur des projets et les documentalistes naturellement associés dans ces pratiques pédagogiques novatrices. La variété des supports, des sources, des mises en forme du savoir et donc des approches permet des situations d'apprentissages diversifiées, riches et complémentaires. Le CDI est donc un outil encyclopédique pour l'enseignement intégrant les nouveaux supports d'information. Il représente un véritable défi à l'enseignement traditionnel. Conçu comme un espace pédagogique particulier où l'élève peut apprendre sans qu'on lui enseigne; il permet l'appropriation de savoirs sans qu'ils soient transmis, car ils peuvent être acquis en autonomie par le biais d'activités documentaires. La recherche d'information se fait sur des documents dits primaires. Ainsi, les élèves élaborent des connaissances grâce à l'information extraite de son contexte, ils s'y retrouvent acteurs de leur propre formation et les enseignants deviennent des médiateurs entre l'élève et le document.

En Roumanie, les CDI ont fait leur apparition en 2000, grâce à un projet de coopération bilatérale franco-roumain, le projet « Education à l'information en milieu rural défavorisé ». En 1999, le Ministère roumain de l'Education Nationale a mis en place un programme de relance de l'enseignement rural pour rénover les bâtiments et améliorer les transports scolaires. La France, associée au projet, a apporté un volet pédagogique. « Les établissements scolaires en milieu rural étaient enclavés, sinistrés, coupés du monde. A la maison, la majorité des enfants n'avaient pas non plus accès aux livres ou à l'informatique. Il était impossible de mettre en place de nouvelles méthodes d'enseignement sans ordinateurs, sans documents pédagogiques, sans ressources documentaires. Les CDI se sont imposés comme les meilleurs outils pour lutter contre cet enclavement, pour donner, enfin, des moyens d'accès à la culture et à la connaissance », affirmait Jacques Faugeroux[4], l'un des pères des CDI de Roumanie, dans un article publié en 2006 dans la revue « Regard franco-roumain ». Très vite, « le phénomène CDI» a dépassé le milieu rural et le cadre scolaire et s'est imposé comme un pôle de dynamisme éducatif, culturel et social, ainsi qu'un vecteur fondamental de la francophonie en Roumanie.

---

[4] ***CDI : technologie, pédagogie, francophonie***. In : ***Regard franco-roumain : mensuel francophone de Roumanie***, 20 septembre/20 octobre 2006, no.22, p.36-37. Enseignant spécialiste des Centres de Documentation et d'Information, Jacques Faugeroux a coordonné à coté de représentants du Ministère roumain de l'Education, Gabriel Leahu (2000-2005) et Eugenia Popescu (2005-2006), le projet «Education à l'information en milieu rural défavorisé ».

En plus, le CDI est par excellence le lieu ou les enseignants et les documentalistes (professeurs-documentalistes ou bibliothécaires-documentalistes) peuvent **éveiller, entretenir et développer le goût de la lecture**. C'est un lieu privilégié pour susciter et développer des pratiques diversifiées de lecture, contribuant ainsi à former un lecteur polyvalent. Voilà pourquoi le CDI sera présent dans presque toutes les activités qui seront décrites dans ce mémoire.

Si en France la collaboration pédagogique entre les enseignants de disciplines et les documentalistes relève de pratiques courantes dans les collèges et dans les lycées, en Roumanie la route pour les documentalistes est encore longue et pleine d'incertitude, il y a encore un long chemin à parcourir pour que la fonction documentaire trouve sa place bien méritée dans la formation des élèves. Mais en tant que documentaliste bénévole, impliquée dès le début du projet dans « la bataille du CDI » je peux garantir que les enseignants qui viennent travailler avec leurs élèves au CDI sont acquis du fait qu'ils ont intégré leur collègue documentaliste comme un partenaire dans leur enseignement et que leur conception du métier les a amenés à travailler autrement. Et qu'est-ce que l'innovation en éducation sinon l'initiative prise par un enseignant ou une équipe pour trouver des solutions à un problème ou améliorer des situations jugées insatisfaisantes ?

Quelle structure ai-je envisagé pour ce livre?

La première partie est le résultat d'une étude théorique portant, d'une part, sur les méthodologies reconnues pour l'enseignement des langues étrangères et qui ont eu un impact réel sur la didactique du FLE et, d'autre part, sur le processus de compréhension en lecture et les possibilités d'exploitation pédagogique du livre, des médias et de l'informatique. **La deuxième partie** regroupe et analyse des observations effectuées préalablement et pendant la mise en œuvre d'une situation de lecture et/ou d'une situation de production de texte. Enfin, **une troisième partie** accorde une attention particulière au texte documentaire et à la formation des élèves pour la maîtrise de l'information, en espérant, très modestement, en tirer quelques remarques susceptibles d'alimenter la recherche en cours dans le domaine.

En un sens, notre étude se veut, au delà des contraintes imposées par l'évolution professionnelle personnelle, un hommage apporté à tous les professeurs de français qui ont, non seulement souhaité, mais entrepris de changer un état de choses : « le déclin du français ». Pour les professeurs de lettres que nous sommes, le texte c'est le minerai, la nourriture centrale du cours. La classe de français s'attable au festin des mots. Il nous appartient de convaincre les élèves qu'il faut essayer ces merveilles gastronomiques et apprendre à les apprécier à leur juste valeur.

CHAPITRE 1

LE ROLE DU DOCUMENT AUTHENTIQUE EN CLASSE DE FLE

« **Méthode » et « méthodologie »** dans la didactique du FLE

Quelles sont les différentes méthodologies qui sont apparues dans le monde de la didactique du FLE jusqu'à ce que l'on soit arrivé à l'approche communicative et actionnelle ? Quelles sont les raisons qui ont permis à un courant d'apparaître et à un autre de disparaître ?Voici un parcours à travers certaines des méthodologies reconnues pour l'enseignement des langues étrangères et qui ont eu un impact réel sur la didactique du FLE.

Il faut, tout d'abord, clarifier les notions de « **méthode »** et **« méthodologie »**. L'évolution des méthodologies est marquée par les changements : dans les besoins, les objectifs des concepteurs et le public des apprenants. Quelle est la différence entre une méthode d'apprentissage de langue et une méthodologie d'apprentissage ?

Une méthode peut être considérée comme une série de démarches précisées par des outils que nous utilisons afin d'arriver à un but précis qui est, dans notre cas, l'enseignement d'une langue étrangère. Dans le domaine de la didactique du FLE, il en existe tellement qu'il serait quasi impossible de les énumérer. La méthode se doit d'aider l'enseignant à se fixer une ligne de « marche » avec ses apprenants. Selon plusieurs enseignants, la présence d'une méthode définie dès le début dans l'univers de la classe est très importante et sécurisante pour les apprenants.

La méthodologie est une démarche adoptée par des chercheurs, des didacticiens, des linguistes, des éditeurs et des enseignants afin de réaliser une méthode. Elle se doit de fournir un ensemble de procédures d'apprentissage aux concepteurs de méthodes, afin de déterminer leurs lignes de réalisations. Plusieurs méthodologies sont apparues et ont évolué selon le développement de la recherche en

didactique, mais aussi de la situation politico-économico-culturelle du monde. Depuis le XIXe siècle et jusqu'à présent, les différentes méthodologies se sont succédées, les unes en rupture avec les précédentes, les autres comme une adaptation de celles-ci aux nouveaux besoins de la société. Cependant on ne peut pas définir d'une manière précise leur succession chronologique, étant donné que certaines d'entre elles ont cohabité avant de s'imposer aux précédentes.

Bien que la didactique des langues ne soit apparue qu'à la fin du XIXe siècle, l'enseignement des langues a toujours été un souci en Europe, surtout, au départ, pour l'enseignement scolaire du latin et du grec. Plus tard, avec les voyages et les découvertes géographiques, il a fallu trouver des méthodes, afin d'apprendre la langue aux étrangers. Dans ces temps éloignés on peut distinguer deux courants méthodologiques distincts : **méthodologie traditionnelle et la méthodologie naturelle.**

La méthodologie traditionnelle, largement adoptée au XVIIIe et dans la première moitié du XIXe siècle, est notamment appelée la méthodologie de la grammaire et de la traduction. Beaucoup de chercheurs considèrent que son utilisation massive a donné lieu à de nombreuses évolutions qui ont abouti à l'apparition des nouvelles méthodologies modernes. Cette méthodologie se basait sur la lecture et la traduction de textes littéraires en langue étrangère, ce qui plaçait donc l'oral au second plan. La langue étrangère était décortiquée et présentée comme un ensemble de règles grammaticales et d'exceptions, qui pouvaient être rapprochées de celles de la langue maternelle. L'importance était donnée à la forme littéraire sur le sens des textes, même si celui-ci n'est pas totalement négligé. Etant donné le faible niveau d'intégration didactique que présentait cette méthodologie, le professeur n'avait pas besoin de manuel, il pouvait choisir lui-même les textes sans tenir vraiment compte de leurs difficultés grammaticales et lexicales. L'enseignant dominait entièrement la classe et détenait le savoir et l'autorité, il choisissait les textes et préparait les exercices, posait les questions et corrigeait les réponses. Ce pouvoir du savoir donna aux enseignants le titre de « Maître » ou de « Maîtresse ». La langue utilisée en classe était la langue maternelle et l'interaction se faisait toujours en sens unique, du professeur vers les élèves. L'erreur et l'hésitation étaient refusées et passibles de punition pour outrage à la langue. Le vocabulaire était enseigné sous forme de listes de centaines de mots présentés hors contexte et que l'apprenant devait connaître par cœur. En effet, le sens des mots était appris à travers sa traduction en langue maternelle.

La rigidité de ce système et ses résultats décevants a contribué à sa disparition et à l'avènement d'autres théories plus attrayantes pour les élèves. Remise en question, la méthodologie traditionnelle coexistera vers la fin du XIXe siècle avec une nouvelle méthodologie, **la méthodologie naturelle.** Historiquement, cette méthodologie se situe à la fin du XIXe siècle et a coexisté avec la méthodologie

traditionnelle bien qu'elle suppose une conception de l'apprentissage radicalement opposée. Ce sont les observations sur le processus d'apprentissage de la langue allemande de François Gouin qui en sont à l'origine. Selon François Gouin, l'apprentissage d'une langue étrangère doit se faire à partir de la langue usuelle, quotidienne, si l'on prétend que cet apprentissage ressemble le plus possible à celui de la langue maternelle par l'enfant. D'après lui, un enfant apprendrait sa langue maternelle selon un principe « d'ordre »: il se ferait d'abord des représentations mentales des faits réels et sensibles, puis il les ordonnerait chronologiquement et enfin il les transformerait en connaissances en les répétant dans le même ordre, après une période « d'incubation » de cinq à six jours. L'enfant n'apprendrait donc pas de mots sans rapport, mais plutôt ajouterait les nouvelles connaissances à son acquis personnel. La langue étant essentiellement orale, l'oreille serait l'organe réceptif du langage, c'est pourquoi l'enfant devrait être placé en situation d'écoute prolongée en langue étrangère. C'est pour cela que François Gouin peut être considéré comme le pionnier de l'immersion et le premier à avoir primé le sens sur la forme et la proposition sur le mot. En dépit des critiques qui ont été faites à sa méthode naturelle et de la difficulté de sa mise en place dans le système scolaire, il est indéniable que cette méthode a provoqué une certaine révolution en s'opposant radicalement à la méthodologie traditionnelle utilisée par ses contemporains.

A partir des années 1870, une interminable polémique va opposer les traditionalistes aux partisans de la réforme directe, jusqu'en 1902, date à laquelle des instructions officielles imposeront d'une manière autoritaire l'utilisation de **la méthodologie directe** dans l'enseignement national. Elle est considérée historiquement comme la première méthodologie spécifique à l'enseignement des langues vivantes étrangères. Dès la fin du XIXe siècle, la France désirait s'ouvrir sur l'étranger. La société ne voulait plus d'une langue exclusivement littéraire, elle avait besoin d'un outil de communication qui puisse favoriser le développement des échanges économiques, politiques, culturels et touristiques qui s'accélérait à cette époque. L'évolution des besoins d'apprentissage des langues vivantes étrangères a provoqué l'apparition d'un nouvel objectif appelé « pratique » qui visait une maîtrise effective de la langue comme instrument de communication. La méthodologie directe constituait une approche naturelle de l'apprentissage d'une langue étrangère, fondée sur l'observation de l'acquisition de la langue maternelle par l'enfant.

Les principes fondamentaux qui la définissent sont :

1. L'enseignement des mots étrangers sans passer par l'intermédiaire de leurs équivalents en langue maternelle. Le professeur explique le vocabulaire à l'aide d'objets ou d'images, mais ne traduit jamais. L'objectif est que l'apprenant pense en langue étrangère le plus tôt possible.

2. L'utilisation de la langue orale sans passer par l'intermédiaire de sa forme écrite. On accorde une importance particulière à la prononciation et on considère la langue écrite comme une langue orale « scripturée ».

3. L'enseignement de la grammaire étrangère se fait d'une manière inductive (les règles ne s'étudient pas d'une manière explicite). On privilégie les exercices de conversation et les questions-réponses dirigées par l'enseignant.

Cette méthodologie est vite entrée en déclin et un compromis entre le traditionnel et le moderne a donné naissance en 1920 à **la méthodologie active** qui a été utilisée d'une manière généralisée dans l'enseignement des langues étrangères jusqu'aux années 1960. La méthodologie active représente un compromis entre le retour à certains procédés et techniques traditionnels et le maintien des grands principes de la méthodologie directe. C'est pourquoi on peut dire que la méthodologie active se veut une philosophie de l'équilibre. Les textes de base étaient plus souvent descriptifs ou narratifs que dialogués. On a également privilégié l'enseignement de la prononciation à travers les procédés de la méthode imitative directe. En outre, on constate un assouplissement de l'enseignement du vocabulaire puisqu'on avait de nouveau recours à la langue maternelle comme procédé d'explication. Par conséquent il était permis d'utiliser la traduction pour expliquer le sens des mots nouveaux. Cependant, dans tous les cours de FLE de cette époque on retrouve des leçons sur des thèmes de la vie quotidienne dans lesquelles on utilisait des images pour faciliter la compréhension et éviter si possible la traduction du vocabulaire. L'enseignement de la grammaire s'est également assoupli. On a privilégié l'apprentissage raisonné en considérant que l'apprenant avait besoin de se rendre compte du pourquoi des phénomènes. On essayait donc d'éviter l'empirisme dans l'enseignement de la grammaire et on utilisait une démarche inductive qui privilégiait la morphologie sur la syntaxe.

Au cours de la deuxième guerre mondiale naît une nouvelle méthodologie, la **méthodologie audio-orale** pour répondre aux besoins de l'armée américaine de former rapidement des gens parlant d'autres langues que l'anglais. On concevait la langue comme un ensemble d'habitudes, d'automatismes linguistiques qui font que des formes linguistiques appropriées soient utilisées de façon spontanée. On niait la conception universaliste de la langue, en considérant que chaque langue a son propre système phonologique, morphologique et syntaxique. Comme on ne considérait pas le niveau sémantique, la signification n'occupait pas une place prioritaire en langue étrangère. C'est pourquoi le vocabulaire était relégué au second plan par rapport aux structures syntaxiques. De plus, les habitudes linguistiques de la langue maternelle étaient considérées principalement comme une source d'interférences lors de

l'apprentissage d'une langue étrangère ; afin de les éviter, il était recommandé que le professeur communique uniquement dans la langue étrangère. La place de la culture étrangère est très importante mais elle est perçue comme une cause d'erreurs de compréhension. Cette méthodologie a besoin pour s'appliquer d'instruments comme les exercices structuraux et les laboratoires de langues pour réaliser une acquisition et une fixation d'automatisme linguistique.

Suite à la seconde guerre mondiale et à la décolonisation, la France se trouve obligée de lutter contre l'expansion de l'anglo-américain - comme langue de communication internationale et cherche à retrouver son rayonnement culturel et linguistique et cela dès le début des années 1950. Des équipes de recherches, constituées de linguistes, de littéraires et de pédagogues, s'activent en France et à l'étranger pour trouver les meilleurs outils pour diffuser le FLE. Le plan de travail est fignolé par le ministère de l'Education qui en fait une affaire d'Etat. L'objectif à atteindre est la facilitation de l'apprentissage et la diffusion générale de la langue. En 1954 les résultats des études lexicales sont publiés par le CREDIF (**C**entre de **R**echerche et d'**É**tude pour la **Di**ffusion du **F**rançais) en deux listes: un français fondamental premier degré, constitué de 1475 mots et un français fondamental second degré, comprenant 1609 mots. C'est au milieu des années 1950 que Petar Guberina de l'Université de Zagreb donne les premières formulations théoriques de la méthode **SGAV (structuro-globale audio-visuelle)**, ayant le mérite de tenir compte du contexte social d'utilisation d'une langue et permettant d'apprendre assez vite à communiquer oralement avec des natifs de langues étrangères. La méthodologie SGAV exige la mise en place d'un dispositif lourd d'enseignement qui comporte des formations spécifiques aux enseignants par le biais de stages, des coûts matériels importants de mise en place (magnétophone/ laboratoire de langue...), et des dispositifs d'enseignement contraignants (nombre réduit d'apprenants, enseignement hebdomadaire intensif, formation sur une longue durée).

En réaction contre la méthodologie audiovisuelle, s'est développée en France, à partir des années 1970, **l'approche communicative**. Elle est appelée « approche » et non « méthodologie » par souci de prudence, puisqu'on ne la considérait pas comme une méthodologie constituée solide. Au début des années 1970, les méthodologues de FLE se sont trouvés confrontés aux problèmes spécifiques posés par l'enseignement du français langue étrangère à des étudiants non-spécialistes de français, dans leurs pays, pour leur permettre l'accès à des documents écrits à caractère informationnel. Les choix d'objectifs, de contenus et de méthodes étaient donc motivés par la situation des pays concernés et par les besoins présents et futurs des étudiants de ces pays. La nouvelle méthodologie s'imposait comme une approche diversifiée dont la préoccupation était de s'adapter aux besoins langagiers de chaque public.

Toute une partie de la recherche en didactique des langues vivantes étrangères va s'orienter dans les années 1970 vers l'analyse des besoins avant même d'élaborer un cours de langue. Ceci provoque une nouvelle définition de l'apprentissage. Il devient un comportement adéquat aux situations de communication en utilisant les codes de la langue cible. La langue est conçue comme un instrument de communication ou d'interaction sociale. Les aspects linguistiques (sons, structures, lexique etc.) constituent la compétence grammaticale qui ne serait en réalité qu'une des composantes d'une compétence plus globale: la compétence de communication. Il ne suffirait donc pas de connaître les règles grammaticales de la langue étrangère pour communiquer, il faudrait en plus connaître les règles d'emploi de cette langue (quelles formes linguistiques employer dans telle ou telle situation, avec telle ou telle personne etc.). L'objectif est d'arriver à une communication efficace. Selon l'approche communicative, apprendre une langue ne consisterait pas à créer des habitudes, des réflexes. Les constructions ne devraient jamais fonctionner hors des énoncés naturels de communication. L'apprentissage n'est plus considéré comme passif, mais comme un processus actif qui se déroule à l'intérieur de l'individu et qui est susceptible d'être influencé par lui. Le résultat dépend du type d'information présenté à l'apprenant et de la manière dont il va traiter cette information. L'approche communicative présente, au moins pour la compréhension orale, diverses formes linguistiques destinées à transmettre un même message. On prend en compte le niveau du discours et on distingue entre cohésion (les relations existant entre deux énoncés) et cohérence (les relations établies entre des énoncés et la situation extralinguistique). On utilise en classe de préférence la langue étrangère, mais il est possible d'utiliser la langue maternelle et la traduction. En ce qui concerne l'erreur, elle est considérée comme inévitable.

Après l'approche communicative, nous sommes depuis le milieu des années 90, dans une nouvelle approche pédagogique appelée **« approche actionnelle ».** Celle-ci propose de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives. La perspective privilégiée est de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de compétences générales et, notamment une compétence à communiquer langagièrement. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des contextes et des conditions variés et en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaines particuliers, en mobilisant les

stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer. La tâches est définie comme toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné, en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé. Il peut s'agir tout aussi bien, suivant cette définition, de déplacer une armoire, d'écrire un livre, d'emporter la décision dans la négociation d'un contrat, de faire une partie de cartes, de commander un repas dans un restaurant, de traduire un texte en langue étrangère ou de préparer en groupe un journal de classe.

Nous avons proposé ce court historique des méthodologies reconnues pour l'enseignement des langues étrangères pour faire ressortir le rôle important de la lecture dans tout apprentissage, y compris ou notamment celui du FLE.

Le document authentique en classe de FLE

Nombre de dictionnaires, de répertoires de normes, d'encyclopédies présentent des définitions qui relèvent plus de la désignation ou de la description que d'une réflexion approfondie sur la notion de « document ». Depuis le latin « documentum » qui donne au mot des racines professorale (docere = enseigner), jusqu'à sa marginalisation par l'emploi (plus récent, plus fréquent, mais guère plus précis) du terme « information », il semble que la notion s'appuie communément sur deux fonctions : **la preuve** (la bien nommée « pièce à conviction » des juristes ou l'élément d'un dossier) et **le renseignement** (la représentation du monde ou le témoignage). L'archivistique contemporaine, par exemple, reconnaît ces deux fonctions en admettant pour le document une « valeur d'évidence », qui a un sens un peu plus large que la preuve juridique, et une « valeur d'information » qui correspond au terme renseignement ci-dessus.

Un très grand nombre d'autres travaux de recherche utilisent pour désigner des objets comparables un vocabulaire différent, parfois rigoureusement défini, souvent aussi sujet à des interprétations diverses. Ainsi, les chercheurs en informatique depuis l'étude des réseaux, en base de données, en fouille de textes, en recherche d'informations, en traitement automatique de la langue, jusqu'à l'ingénierie des connaissances ou encore les linguistes, les sémiologues, les psychologues de l'apprentissage, les sociologues de la culture ou de l'organisation, les économistes des médias ou de l'information, les juristes de la propriété intellectuelle, tous usent de vocables divers comme **information, donnée, ressource, fichier, écrit, texte, image, papier, article, oeuvre, livre, journal, feuille, page** etc. qui, bien entendu, ne sont pas

synonymes, qui ont chaque fois une justification dans le contexte particulier de la recherche concernée, mais qui ont un rapport (la plupart du temps non assumé) avec la notion de **« document ».**

Enfin, les documents sont omniprésents dans notre vie courante (notamment au plan administratif et même dans l'activité scientifique). Ainsi la notion est intuitive pour chacun d'entre nous sans que nous ressentions le besoin de la préciser.

Ce flou fait aujourd'hui problème. En plus, le numérique bouscule profondément la notion de document sans que l'on puisse clairement en mesurer les effets et les conséquences faute d'en avoir au préalable cerné les contours. Du papier, le support le plus courant, au numérique, ces transformations se repèrent facilement, par exemple par l'aspect matériel, le traitement cognitif, la perception ou encore l'usage. Cette remise en cause, même si elle a été annoncée par les textes de quelques pionniers et préparée par la convergence de plus en plus manifeste entre l'écrit et l'audiovisuel, est toute récente, encore chaotique et sans doute sans retour. Il est probable que les nombreux chercheurs qui abordent ces questions sous de multiples facettes gagneraient à une vue d'ensemble leur permettant de se positionner plus lucidement.

Le document a été construit comme un objet, dont la concrétisation la plus banale est la feuille de papier, au cours d'un processus séculaire où se sont entrelacés outils, savoirs et statuts. Depuis quelques dizaines d'années avec le numérique, nous sommes entrés dans une phase nouvelle dont certaines caractéristiques sont en filiation directe avec la période précédente, tandis que d'autres marquent au contraire un changement radical et peut-être l'émergence d'une notion différente reprenant tout ou partie de l'utilité sociale de ce que nous appelions « document ». La manifestation la plus évidente du changement est donc la perte de la stabilité du document comme objet matériel et sa transformation en un processus construit à la demande, qui ébranle parfois la confiance que l'on mettait en lui.

Pour ce qui est du **document authentique,** les controverses sont aussi nombreuses, mais dans notre mémoire la perspective didactique sera privilégiée**.** Nous allons **définir le document authentique** comme un document écrit, sonore ou audiovisuel que le professeur collecte dans son entourage pour l'utiliser comme support des activités qu'il va proposer en classe. Ce document est dit **authentique** parce qu'il n'a pas été conçu à des fins pédagogiques et il est présenté aux élèves dans son état original. C'est par exemple une affiche, un tract, un dépliant, un prospectus, un livret, une page de magazine, une publicité, une chanson, un extrait d'émission radiophonique ou télévisée, un extrait de film, etc. Bref, tout document original utilisant la langue cible.

Le document authentique est théoriquement, dans l'approche communicative, le support de base de toute la progression. La progression pédagogique suit celle des actes de parole que l'on souhaite aborder. L'approche communicative s'appuie sur des situations de communication (d'où son nom). Celles-ci mettent en scène:

- un **émetteur** (celui qui a quelque chose à dire);
- un **message** (ce qu'il a à dire);
- un **récepteur** (celui à qui s'adresse le message).

Le message répond à un objectif : **l'acte de parole** (par exemple: donner une consigne). Pour parvenir à cet objectif, l'émetteur doit utiliser **des outils linguistiques** appropriés au **contexte** (qui imposera alors les formes linguistiques, le registre de langue).

Une séquence en approche communicative s'articule donc ainsi :

a) analyse de la situation de communication (où, quand, qui, à qui, quoi, pourquoi) ;
b) répétition, imprégnation, reproduction ;
c) mise en relief des outils linguistiques utilisés ;
d) conceptualisation du fait de langue ;
e) appropriation de celui-ci par des exercices ;
f) production dans une situation différente de celle proposée comme exemple.

Cette analyse est essentielle car elle nous déterminera le moment dans la progression où l'utilisation du document est pertinente et permettra aussi un classement efficace des documents.

- **identification du document** *:* écrit - oral - vidéo - authentique - pseudo – public ;
- **analyse communicative du document** *:* émetteur - référent - récepteur - circonstances - acte de communication - acte(s) de parole - contenu socioculturel ;
- **analyse linguistique du document** *:* contenu morphosyntaxique - contenu lexical - contenu discursif ;
- **analyse formelle du document** : organisation du document, typographies, images.

Evidemment, dans l'apprentissage et l'enseignement d'une langue étrangère nous ne pouvons pas ignorer le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TICE). Il s'agira donc de les intégrer dans les différents contextes (autoapprentissage, enseignement à distance, salle multimédia ou classe traditionnelle) et comprendre ainsi leurs limites et leurs potentialités. L'ordinateur et les ressources multimédia constituent des outils incontournables pour les nouveaux enjeux didactiques. Les relations entre

l'enseignant et les élèves doivent s'adapter à ce processus de changement où des nouveaux rôles sont à développer, sinon à inventer. L'élève, plus motivé par cet entourage interactif, doit en même temps maîtriser des techniques et savoir s'orienter dans les réseaux de l'information et de la communication (rechercher des ressources, réaliser des tâches, créer des documents). L'enseignant devient ainsi un guide et un médiateur qui accompagne dans la recherche, participe à la découverte et s'implique autant dans la création que dans l'évaluation du travail réalisé.

Les situations d'utilisation des documents dans notre système d'enseignement font apparaître des logiques différentes selon qu'ils sont utilisés dans la classe, dans la salle multimédia ou au CDI. En classe, les documents sont choisis par le professeur et sont associés à d'autres moyens, au CDI, l'élève va être confronté à un ensemble documentaire dans lequel il lui faudra se repérer, chercher, sélectionner et traiter l'information. Ainsi, les situations d'apprentissage nécessitent de la part de l'élève une double compétence, disciplinaire et documentaire, intégrant les nouvelles technologies. C'est ce que nous voudrions démontrer, sans aucune intention modélisante, dans les pages suivantes.

1.1. Exploitation de l'objet livre

Le livre, notamment celui de fiction, est un support attrayant et riche au départ duquel on peut proposer aux élèves de multiples activités d'apprentissage visant à développer les quatre compétences langagières ainsi que la compétence interculturelle. Il y a triple défi pour l'enseignant[5]:

A. **donner envie de lire un livre**

B. **donner envie de partager un livre**

C. **donne envie d'analyser un livre**

A. Donner envie de lire un livre

[5] LAMOTE, Bart ; HAENTJENS, Iris. ***Pistes pour une approche créative de la littérature.*** Article disponible sur : http://www.form-a-com.org/article.php3?id_article=43

Comment introduire un auteur et ses oeuvres en classe de FLE de telle façon à piquer la curiosité des élèves, à les motiver à lire?

Une première modalité serait de familiariser les élèves avec l'objet-livre. Deux techniques simples et à succès garanti sont présentées ci-dessous :

1. Le domino des livres

Cette activité s'inspire du jeu des dominos. Chaque livre est considéré comme un domino qu'il faut rajouter d'un côté ou de l'autre d'une chaîne en fonction d'un lien explicite avec le précédent. Les livres choisis comportent donc des éléments communs (même thème, même auteur, genre ou collection identique, même type de livre : documentaire ou fiction, mots que l'on retrouve dans les titres, illustrations se rapprochant…). Il peut y avoir plusieurs chaînes possibles, il suffit que les raisons du choix, exposées oralement, soient argumentées.

Objectifs :

- Observation des couvertures de livres

- Découverte du fonds du CDI

Matériel :

- 4 couvertures de livres à placer l'une à côté de l'autre de 1 à 4, de façon à constituer une boucle (les numéros figurent au dos des couvertures)

Déroulement :

Individuel ou par équipe

Consigne donnée aux élèves :

Chaque livre a un point commun avec le livre situé ou à droite ou à gauche. Trouvez ces points communs. Ce peut être ou dans le texte, ou dans l'illustration. Vous ne devez pas toucher les couvertures. La vérification se fait quand tous les livres ont été observés.

Variante :

Faire cette animation en grand groupe, avec un stock de livres délimités. L'enseignant pose un premier livre et les élèves à tour de rôle choisissent le livre qui peut être rattaché à l'un des deux bouts de la chaîne de

livres. Le choix du livre doit être explicité par oral. (Le titre contient le même mot, présence d'un même objet sur les couvertures…). Il est possible de compliquer ce jeu en imposant qu'un point commun ne puisse être utilisé qu'une fois. Il est aussi possible de faire plusieurs dominos avec plusieurs équipes : chaque équipe construit un domino et en fait deviner les points communs à une autre équipe.

Ex.

No. du livre	**Présentation du livre**[6]	**Première de couverture**	**Elément commun**
1.	**Auteur** : Jean-Paul Nozière **Titre** : La ville de Marseille **Editeur** : Gallimard Jeunesse **Date de parution** : 13/04/2007 **Collection** : Scripto **Format** : 13 cm x 19 cm		**L'auteur**
2.	**Auteurs** : Jean-Paul Nozière ; François Dimberton **Titre** : Le facteur tête en l'air **Editeur :** Hatier **Date de parution** : novembre 2003 **Collection** : Ratus Poche Bleu 9-12 Ans, numéro 6 **Format** : 11 cm x 18 cm		
3.	**Auteur** : L. Armstrong		**Le vélo (image /mot)**

[6] La description des livres est faite conformément aux informations offertes par le site http://www.fnac.com/.

	Titre : Il n'y a pas que le vélo dans la vie **Editeur** : Librairie Générale Française (LGF) **Date de parution** : juin 2003 **Collection :** Livre de Poche (LDP), numéro 5484 **Format** : 11 cm x 18 cm	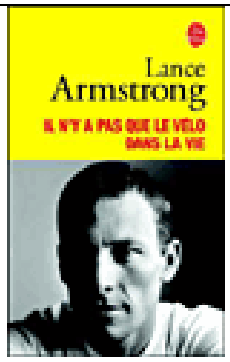	**Le format** **L'année de parution**

2. Le puzzle de la couverture

Objectifs :

Établir un contact ludique avec l'objet-livre.

Être capable d'identifier les éléments d'identité de la première de couverture : auteur, éditeur, collection, lieu et date de parution (éventuellement).

Distinguer entre la mention de responsabilité principale (auteur) et la mention de responsabilité secondaire (illustrateur).

Organisation : en petit groupe de 4 à 5 élèves

Matériel : Chaque élève dispose d'une photocopie de la couverture du livre, coupée en morceaux (le nombre de morceaux varie selon l'âge des élèves) + une feuille du même format que le livre.

Margaret Mahy **Illustrations de** : **Quentin Blake** **Date de parution** : 13/03/2002 **Editeur** : Gallimard-Jeunesse **Collection** : Folio cadet. N°189 **Format** : Poche - 56 p. - 18 x 13 cm. **Pré-requis** : le livre est connu des élèves.	

1.1 DEROULEMENT :

1) EN GROUPE CLASSE :

LA COUVERTURE EST LUE, OBSERVEE, DECRITE.

2) En petit groupe : de 4 à 5 élèves

Chaque élève dispose de son matériel et travaille individuellement à la reconstitution de sa couverture, puis au collage des différents morceaux sur la feuille support.

Durant l'activité, l'enseignant peut verbaliser en français les essais de placement faits par les élèves, introduisant ou réinvestissant ainsi du vocabulaire spatial, en contexte.

Les élèves qui ont fini les premiers sont invités à aider les autres en leur donnant des indications verbales en français (reprise du vocabulaire spatial).

Suggestion : Laisser le livre à portée de vue des enfants permet d'avoir une référence commune.

3. Les clés du livre

Objectif :

Évaluer et sélectionner des livres grâce à leurs paratextes.

Organisation : en petit groupe de 4 à 5 élèves

Matériel : Photocopies de la page de garde, page de titre, quatrième de couverture, table des matières, notice sur l'auteur, fiches de travail.

Déroulement :

Vingt minutes de préparation en groupe sur les photocopies distribuées.

Dix minutes de travail collectif, sur leurs analyses des paratextes et les informations qu'ils en tirent.

Ex.

Documents fournis aux élèves

1. Résumé de la 4e de couverture

En kidnappant Mlle Labourdette, la ravissante bibliothécaire, le chef des brigands et ses quatre complices croient pouvoir obtenir de la municipalité une rançon rondelette. Mais c'est compter sans le courage de la jeune fille, son bon coeur et ses talents de … bibliothécaire!

2. Fiche de travail:

1. Lis le résumé au dos du livre et relève :

a) Le nom de la bibliothécaire :……..

b) Le nombre de brigands : ……

c) Les qualités de la bibliothécaire qui lui permettent d'échapper aux brigands :

……..

……..

……..

2. Observe les illustrations de ton livre. Mets une croix devant les énoncés suivants correspondant à une illustration.

a. Un message se trouve déposé sur une table devant quatre personnes.

b. Six personnes sont allongées côte à côte dans des lits.

c. Des personnes alitées écoutent quelqu'un qui lit.

d. Un homme cherche un livre dans une bibliothèque.

e. Un homme est assis sur un rayon de bibliothèque.

f. Un homme en uniforme présente une carte à une fille.

g. Dans une forêt, des hommes se protègent de projectiles tombant du ciel.

h. Des personnages lèvent les bras au ciel.

Réponses : a, b, c, e, g, h.

Autres suggestions d'exploitation de l'objet-livre pour donner l'envie de le lire

4. La lecture-puzzle (variante)

L'enseignant recopie sur ordinateur et imprime un extrait du texte qui sera lu par tous les élèves de la classe. Le texte est découpé en morceaux de différentes longueurs. Ceux-ci sont distribués aux élèves de manière à ce que les bons lecteurs aient les morceaux les plus longs à lire, les morceaux les plus courts allant aux élèves moins à l'aise avec la lecture. Chaque élève lit silencieusement son passage en essayant de comprendre l'histoire. Puis l'enseignant appelle les élèves à lire oralement le texte en commençant par celui

qui a le début et en continuant ainsi de suite jusqu'au dernier qui a la fin. La lecture orale est ainsi justifiée et les élèves se montrent très attentifs aux lecteurs, car ils découvrent ainsi l'histoire.

Le plus qui assure l'attention et plaît aux élèves : distribuer un petit questionnaire rapide, par exemple un QCM, portant sur la lecture. On peut aussi faire un résumé à trous.

5. Lecture-feuilleton

Lire oralement (le professeur ou un bon lecteur) le texte jusqu'au premier noeud narratif. Demander aux élèves d'émettre des hypothèses sur la suite du récit (argumenter son choix). Reprendre la lecture jusqu'au second noeud narratif, vérifier les différentes hypothèses. Résumer les deux parties, hypothèses pour la suite. Pour maintenir l'intérêt, l'activité doit se dérouler sur un temps court, l'oeuvre doit présenter des noeuds narratifs très nets.

6. Lecture reconstituée

Les élèves ont une page de lecture constituée d'une dizaine de paragraphes en désordre. Chacun prépare la lecture en essayant de reconstituer le texte. Puis, on lit à tour de rôle le texte. Souvent les avis diffèrent sur l'ordre des chapitres.

7. Le questionnaire de lecture

Les élèves sont répartis en plusieurs groupes. Chaque groupe a un texte relativement court et différent de celui des autres groupes. Chaque groupe doit préparer 5 à 6 questions de lecture avec leurs réponses. Les questionnaires sont ensuite échangés à la séance suivante accompagnée des textes. Chaque groupe doit maintenant répondre aux questions préparées par un autre groupe. Puis une correction écrite ou orale est organisée. **Ecrite :** les élèves corrigent et évaluent le travail des autres. **Orale et collective** : chaque groupe, au tableau, corrige et justifie la réponse à l'aide du texte. La correction orale est l'explication de l'erreur. L'intérêt de ce travail est que les élèves en prenant la position de l'enseignant, appréhendent mieux ce qui leur est demandé habituellement en lecture.

8. Présenter l'auteur

Cette présentation pourrait se faire au détour de **photos.** Les élèves reçoivent des photos d'un auteur et formulent des hypothèses (*Comment imaginez-vous le caractère de cette personne? Est-elle/il aimable, calme, charmant, comique, efficace, énergique, fidèle, fier, généreux, honnête, intelligent, original, poli, prudent, raisonnable, sage, sensible, sérieux, sincère, sympa, tendre, tranquille? Ou est-il plutôt bête, bizarre, brutal, curieux, désagréable, difficile, égoïste, faible, fou, hypocrite, idiote, impatient, lent, méchant, nerveux, orgueilleux, paresseux, sévère, têtu, timide?*). Un autre outil qui sert à présenter un auteur en

classe de FLE, c'est **la biographie**. L'étude de la biographie suppose un exercice de compréhension écrite, individuel ou collectif. Des données biographiques peuvent être accrochées aux murs / aux fenêtres, partout dans la classe et les élèves, munis d'une grille, circulent et essaient de les mettre dans l'ordre chronologique correct. Pour entraîner les élèves à l'expression écrite, on peut leur donner quelques éléments biographiques de l'auteur à partir desquels ils inventent et écrivent (éventuellement à deux) une petite histoire, une petite biographie imaginaire. Après, les élèves pourraient comparer leur version à l'original. Soit, l'enseignant lit une biographie, soit ils vérifient leurs hypothèses à l'aide de sites Internet. **Les citations** sont, généralement, appréciées par les élèves. Avant d'étudier un auteur, l'enseignant peut proposer aux élèves d'aller sur le site **http://www.citationsdumonde.com** et de choisir une citation qu'ils aiment bien, qu'ils trouvent bizarre/avec laquelle ils ne sont pas du tout d'accord et d'expliquer pourquoi.

9. Présenter quelques œuvres d'un auteur

Cette présentation pourrait se faire au détour de la couverture, du sommaire ou d'un jeu de rôle à partir de quelques extraits.

La couverture et le sommaire sont des éléments très intéressants pour introduire la lecture. En observant la couverture, les élèves sont, en effet, amenés à formuler des hypothèses sur leur lecture. La lecture même leur permettra alors de les vérifier. Toute réponse doit être acceptée et toute hypothèse encouragée. Pour introduire une discussion sur le style d'un auteur, un petit jeu de rôles, une improvisation à partir de phrases pêchées au hasard dans les livres pourrait être un exercice à la fois utile et intéressant. Voilà une suggestion pour la mise en scène de ce jeu de rôle: les élèves se mettent à deux ; chacun choisit une phrase qu'il comprend entièrement ; à deux, ils inventent une situation concrète dans laquelle chacun pourrait dire sa phrase ; après, ils jouent leur situation devant la classe.

B. Donner envie de partager un livre

Pour amener les élèves à partager leurs découvertes, leurs lectures avec leurs camarades de class, il faudrait choisir entre une approche ponctuelle proposant aux élèves quelques activités interchangeables et une approche qui s'inscrit dans la pédagogie du projet. Le plaisir de partager un livre peut apparaître en **en jouant sur la complicité grâce à la pédagogie du projet.**

Quelques conseils de Michel Boiron[7] **pour réussir un projet de lecture** sont à retenir :

- Evitez d'épuiser le texte.
- Vouloir tout expliquer conduit l'enseignant à monologuer et empêche les élèves de lire en autonomie, tandis que rester trop longtemps sur le même livre ou le même extrait ennuie et décourage.
- L'existence de traces collectives de lectures (dossiers, affiches, journaux de lecture…) contribuera à la cohésion du groupe. Des années plus tard, ce seront encore des témoignages de lectures.
- Ne jamais oublier le vrai objectif : donner envie de lire en français.

1. L'analyse du titre

Cette activité pourrait être, sans conteste, un passage obligatoire pour entrer de plein pied dans le livre. Ainsi, plusieurs questions pourront inciter les élèves à réfléchir au rapport entre le titre et le livre pour approfondir leur compréhension du livre même. Quelques exemples parmi d'autres : proposer une traduction du titre, proposer un autre titre, expliquer pourquoi le titre est bien / mal choisi ; les réponses à ces questions pourraient relativement vite aboutir à une véritable analyse du livre même.

2. Suivre le fil de l'histoire

Cette activité peut se réaliser, pourquoi pas, avec des éléments et des techniques empruntées de la presse écrite (le slogan, la brève) ou du domaine publicitaire. Il faut expliquer aux élèves que le slogan est un compte rendu, stylisé avec excès, frappant, incisif, pas nécessairement long, qui peut comporter un jeu de mots et être mis en relief par l'un ou l'autre procédé typographique. Ainsi, les élèves sont amenés à chercher dans le livre des phrases qu'ils trouvent particulièrement frappantes. Après qu'on les aura invités à observer quelques « règles » de la publicité, ils essaieront d'adapter ces phrases à la matrice publicitaire. Pour ce qui est de l'utilisation de **la brève** (petite information dense et neutre d'une dizaine de lignes qui présente un évènement selon l'immuable rhétorique du *qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi, avec quels résultats* **(les 3 QOCP)**, on pourrait demander aux élèves d'écrire une brève, mais ce qui est plus intéressant et ce qui stimule davantage la créativité des élèves, c'est de leur proposer une brève et de

1 [7]BOIRON, MICHEL. *PAROLES DE LECTEURS… LIRE EN CLASSE.* ARTICLE DISPONIBLE SUR : *HTTP://WWW.LEPLAISIRDAPPRENDRE.COM/BETA*

demander de l'adapter. Le style se rapprochera alors du registre publicitaire. La brève voudra surtout éveiller la curiosité du lecteur. Celle-ci prévaut sur l'exhaustivité des informations. **La stratégie publicitaire** pourrait se couler, elle aussi, dans le moule de certains jeux « linguistiques ». Ainsi, le contenu du livre pourrait être présenté en recette, en comptine, en médicament ..., en suivant les rubriques standard. Par exemple, pour une recette de cuisine : les ingrédients (ce qu'il faut prévoir comme produits de base), le matériel de cuisine (les instruments ou outils dont on doit disposer pour bien exécuter la recette), le temps de la préparation, la préparation (l'inventaire complet et chronologique des différentes opérations), la présentation (des suggestions de « finition »). Mais on peut utiliser également **les comptines.** C'est vrai qu'elles offrent la possibilité de mettre l'accent sur le rythme et le son, plus que sur le sens.

3. L'analyse des personnages

C'est une autre façon de donner aux élèves le plaisir de partager une lecture. Plusieurs activités sont recommandables. Par exemple, les élèves chercheront quelques portraits dans le livre et essaieront de les classer selon différents types : l'autoportrait, l'esquisse (un portrait rapide qui, à l'aide de quelques détails soigneusement choisis, permet d'avoir une idée générale de l'individu), la caricature (un portrait rapide qui isole et grossit les traits principaux de l'individu), le portrait physique (une progression allant de l'allure générale au visage et à l'expression du visage, le portrait moral, le portrait en action ou le portrait en situation. Puis, on pourra faire remarquer aux élèves que le portrait classique combine souvent le physique, le moral et les attitudes les plus fréquentes (physique/psychique/apparence/comportement ; corps/caractère/vêtements/gestes ; visage humeur/ air/tics/manières). Ensuite, les élèves auront le choix entre ces possibilités pour adapter ou rédiger le portrait d'un personnage ou pour passer d'un type à un autre. La recherche, voire la prise de photos, pour illustrer leur travail pourrait constituer un stimulus supplémentaire pour les élèves, le tout prenant davantage le caractère du réel.

3. Le travail sur les thèmes des livres

C'est une activité qui fait davantage appel à l'imagination et à la créativité des élèves, puisque ceux-ci sont moins contraints à respecter le fil de l'histoire et les éléments textuels qui constituent, par exemple les portraits des deux personnages. Voilà deux activités possibles :

- **une évocation brève, poétique si possible du livre :** d'abord, les élèves racontent un passage fort du livre, un passage dont ils se souviennent ; ils peuvent ensuite réécrire, rejouer ou évoquer un fait narré dans le livre, insérer à un lieu précis dans le livre leur évocation d'une

situation, d'un fait qu'ils auront inventé eux-mêmes, en donnant libre cours à leur imagination sans pour autant, bien entendu, nuire à la cohérence de l'histoire ;

- **inventer la suite :** cet exercice plus développé que le précédant est moins « poétique» ; il entend sensibiliser les élèves à la construction d'une narration ; d'abord, il faut définir avec les élèves les moments-clés du livre ; puis, il faut les amener à imaginer d'autres pistes narratives que celles choisies par l'auteur ; en groupe, les élèves pourront rédiger des versions différentes d'une même situation de départ et les lire devant le groupe entier ; les élèves pourront s'inspirer de la matrice de Goldenstein[8] :

Etat initial (EI)	Force transformatrice Perturbation de EI	Dynamique de l'action (DA)	Force équilibrante (FE) Restauration de la situation	Etat final (EF)
avant		pendant		après

DA = amélioration possible vs dégradation prévisible

FE. = processus d'amélioration vs processus de dégradation

EF = amélioration (obtenue/ non obtenue) ou dégradation (produite/évitée)

[8] GOLDENSTEIN, J.P. ***Pour une lecture - écriture. Littérature et pédagogie***. Paris : De Boeck Duculot, 1985, p.138-142.

Autres suggestions d'exploitation de l'objet-livre pour partager le plaisir de lire

Ces activités peuvent être faites sans s'inscrire nécessairement dans un projet. Elles ne prennent pas nécessairement beaucoup de temps, mais il faut faire attention à contextualiser les exercices à partir du livre que les élèves ont dû lire.

Pour l'expression orale :

- Argumentez pourquoi le livre (ne) ferait (pas) un bon film.
- Racontez l'évènement le plus comique/le plus triste du livre.
- Rejouez à deux une scène du livre dont vous vous souvenez. Les autres devinent de quelle scène il s'agit. Puis, argumentez votre choix.
- Choisissez un des personnages principaux et dites si vous aimeriez bien l'avoir comme ami. Expliquez pourquoi (pas).

Pour l'expression écrite :

- Réécrivez un passage du livre, en vous mettant dans la peau de l'un des personnages.
- Décrivez ce qui se serait passé si l'un des personnages avait pris une décision importante d'une autre façon.
- L'auteur du livre vous a écrit et vous demande ce qui rendrait son livre meilleur. Répondez-lui.
- Imaginez une lettre de l'auteur qui vous explique pourquoi il a décidé d'écrire ce livre.
- Illustrez ce passage/cette phrase du livre par une photo, une image découpée d'un magazine/une publicité ou un dessin. Au verso, expliquez pourquoi vous avez choisi ce passage / cette phrase et pourquoi vous l'avez illustré par telle image.
- Allez sur un site de vente à distance de livres en français et donnez votre opinion sur le livre.

C. Donner envie d'analyser un livre

Il n'est pas facile d'amener les élèves à entrer au coeur même d'un livre tout en gardant le juste milieu entre une approche guidée et ouverte, à ne pas les brusquer par une analyse trop sèche . Il faudrait

tout d'abord commencer en douceur, par la compréhension globale le livre puis introduire les élèves au monde passionnant de l'analyse (littéraire).

Plusieurs outils sont à la disposition de l'enseignant.

- **Les questions à choix multiple** qui permettent de vérifier assez vite si les élèves ont bien compris le fil rouge de l'histoire sans pour autant les ennuyer par des questions trop guidées.
- **La réflexion sur le genre du livre ;** il est nécessaire d'initier les élèves aux caractéristiques générales des différents genres littéraires sans trop entrer dans les détails.

Il va de soi que le premier but sera toujours de faire comprendre aux élèves ce qu'ils lisent, pas d'aller trop loin dans l'analyse littéraire, ceci démotivera plutôt les élèves que de les intéresser à la lecture. Si, par exemple, on part des expériences des élèves, l'on ne pourra que difficilement proposer une analyse strictement littéraire, mais sans doute est-ce une approche plus motivante pour les élèves qui se sentiront plus impliqués. Dans les cours de littérature, on devrait ensuite insister sur la relation entre le contenu et la forme. Il est intéressant aussi de faire comparer plusieurs oeuvres (ou des extraits d'oeuvres) du même auteur, lire et rédiger un (des) commentaire(s) des lecteurs dans les revues ou sur les sites spécialisés.

1. 2. Intégration des médias dans la classe de français

1.2.1. La radio en classe de FLE

Les documents sonores permettent d'améliorer la compréhension orale, la concentration des apprenants et leur appréhension de la réalité médiatique de la langue, en les mettant en contact avec les accents, les voix, les rythmes et les registres de langue de façon irremplaçable. En raison de sa nature, la radio peut avoir un côté affectif fort et favorise l'imagination ce qui donne lieu à de nombreuses activités. Elle permet de plus l'accès à d'autres sources d'informations, à d'autres rythmes et se renouvelle sans cesse.

Les difficultés sont connues : les locuteurs s'expriment souvent rapidement, ils utilisent un vocabulaire difficile et complexe, ils ont un accent, ils utilisent des implicites culturels, ils s'adressent à des Français et mettent en oeuvre des connivences difficiles à comprendre pour un étranger. De plus, la radio peut manquer d'attrait par rapport à d'autres supports (télévision, informatique, Internet).

Mais il y a aussi **des points forts** de la radio. Dans beaucoup de pays, la radio est le seul média facilement accessible et perpétuellement renouvelé.

Les activités qui supposent l'exploitation de la radio en classe de FLE sont divisées en activités de pré-écoute, d'écoute et de post-écoute. Certaines peuvent s'utiliser à plusieurs étapes, d'autres non. Quelques exemples seront présentés ci-dessous avec la mention qu'il s'agit d'activités génériques qui peuvent s'adapter à la plupart des émissions.

a. Les activités avant l'écoute

Il s'agit à ce moment pédagogique de rassurer les élèves en les prévenant de la difficulté possible, de la rapidité d'élocution, en leur demandant dans un premier temps une compréhension globale. Les activités de pré-écoute vont permettre à l'élève soit d'anticiper par des hypothèses le contenu lexical et culturel du document (quelle que soit sa nature), soit d'acquérir ces connaissances avant l'écoute. Le but est de faciliter la compréhension en levant les inhibitions et en donnant des outils lexicaux et culturels, ce qui va convaincre l'apprenant de l'utilité des documents radio et lui procurer du plaisir : plaisir de deviner, d'anticiper et de comprendre.

Avant l'écoute, l'enseignant indique le type de document et le thème traité. Voila quelques exemples :

a.1. La carte sémantique : à partir d'un ou de plusieurs mots-clefs du document, on demande aux apprenants de mobiliser toutes leurs connaissances sur ces mots et de les classer par thèmes. Une mise en commun va ensuite permettre d'agrandir le capital lexical des apprenants.

a.2. Le remue-méninges : le groupe d'élèves met en commun tout ce qu'il connaît ou croit connaître sur le thème traité. C'est une activité un peu différente, car elle fait appel à d'autres connaissances que lexicales (culturelles, individuelles, touristiques...).

a.3. Sensibilisation au thème : le groupe étudie des textes (journaux, livres), des photographies, des documents vidéo, des chansons, un exposé, une exposition. Les élèves acquièrent les connaissances culturelles et lexicales nécessaires à la compréhension du document.

a.4. Version simplifiée : on lit un texte ou on écoute une version simplifiée du document.

a.5. Texte lacunaire : on distribue la transcription de l'enregistrement avec des espaces vides et on demande aux élèves d'essayer de compléter le texte avant écoute. Ils font ainsi des hypothèses sur les contenus et le lexique du document cible.

a.6. Mots-clés : à partir de quelques mots présents dans l'enregistrement, les apprenants imaginent à l'oral ou à l'écrit, le contenu et l'organisation du texte.

b. Les activités d'écoute

Pour que l'écoute soit active, la présentation du document cible est associée à une tâche.

Pour faciliter **l'approches du document hors message linguistique,** il faut demander aux élèves de noter les bruits, d'imaginer et de décrire l'endroit où a été fait l'enregistrement (rue, gare, aéroport...), de noter les phénomènes parasites (toux, bruits de gorge...), la vitesse d'élocution, l'accent (régional, étranger...), les traces de l'émotivité des locuteurs (hésitations, exclamation de surprise, peur, éléments phatiques ...).

Ensuite, il faut **repérer globalement la construction du document.** Le repérage suppose la focalisation de l'attention sur l'introduction et la conclusion du document, le lancement et la clôture de chaque interview, la musique, le bruitage.

Voilà quelques activités simples à mettre en œuvre :

b.1. Donner la transcription de l'enregistrement avec des mots qui n'appartiennent pas à l'enregistrement et leur demander de les identifier.

b.2. Donner une liste de mots dont certains figurent dans l'enregistrement et d'autres non et leur demander de repérer les uns et les autres.

b.3. Elaborer un questionnaire à choix multiple.

b.4. Elaborer une liste de questions du type Vrai/Faux.

b.5. Donner une liste d'informations contenues dans le document et leur demander de les remettre dans l'ordre de l'écoute.

b.6. Associer images, dessins, photos, aux actions évoquées dans le document.

b.7. Demander de repérer des éléments déjà connus : les chiffres, les dates et ce qui sert à exprimer le temps, les termes qui servent à localiser, les articulateurs, les noms propres, le lexique (par exemple celui de la météo), les verbes à un temps précis (selon le moment de l'apprentissage), les adjectifs etc.

b.8. Elaborer une grille de lecture partiellement remplie.

c. Activités après l'écoute

Les exercices proposés permettent de **reformuler**, de **faire la synthèse** ou **d'utiliser les éléments compris**, extraits du document étudié. Il s'agira également d'**exercices d'analyse du document**.

c.1. Des activités pour vérifier la compréhension orale

L'enseignant peut faire appel à un questionnaire écrit (questions fermées ou demi-fermées), à un QCM ou à un questionnaire de type vrai-faux. Il peut également proposer aux élèves un résumé du document qui contient des erreurs ou leur proposer d'écrire des récits, des cartes postales, des lettres qui intègrent les informations du document.

c.2. Des activités pour l'expression orale

On peut proposer aux élèves des jeux de rôles (présenter à l'oral les informations récoltées dans le document), on peut leur demander de compléter les connaissances, d'apporter un témoignage, donner une opinion à partir du document et on peut organiser un débat à partir du thème du document.

c.3. Des activités pour la production orale ou écrite

Il est possible d'imaginer une émission avec la même structure, mais avec un thème différent ou adapté au pays où l'on habite, d'imaginer d'autres questions, d'autres réponses, d'imaginer une suite possible, d'imaginer la biographie des personnes, de deviner leur physique, leur âge, leur milieu socioculturel, leur origine géographique, de produire des bandes-annonces d'émissions réelles ou imaginaires, de reproduire l'émission en restant fidèle aux questions et aux réponses ou en les changeant, avec ou sans préparation, d'imaginer d'autres points de vue que ceux des personnes interrogées, ceux de leurs proches, de leurs collègues, de leurs connaissances

Voilà un exemple :

Public: classe de IXe (L1)[9]

Objectifs :

[9] L'activité est conçue comme une introduction à l'Unité 5 du livre de français (NASTA, Dan Ion. ***Limba franceză: Limba modernă 1.*** Bucureşti: Corint, 2005, p.55-64) qui présente, entre autres, la vie et l'oeuvre de Jules Verne.

Parler d'un écrivain français

Relever des éléments précis dans un reportage diffusé à la radio.

Identifier les propos d'une personne.

Rédiger un message électronique.

Matériel pédagogique : CD avec le document audio tiré du site de RFI, fiches d'exercices, transcription du reportage[10].

Lieu : CDI

Déroulement de la séance

Activité no.1:

Quels écrivains français connaissez-vous? Préciser aux élèves qu'ils doivent donner le nom de l'écrivain, le titre de l'une de leurs oeuvres, et quelques informations supplémentaires, si possible.

Mettre en commun à l'oral les réponses des apprenants et noter les propositions au tableau.

Si les élèves n'ont pas mentionné Jules Verne, leur demander s'ils le connaissent. Si c'est le cas, en discuter avec eux. S'ils ne le connaissent pas, leur montrer quelques photos d'écrivains français : certains élèves peuvent le reconnaître à partir de la collection de photos.

Cette activité a pour objectif d'inciter les élèves à partager leurs connaissances sur la personnalité qui est l'objet du reportage et à les préparer donc à la réception du document.

Activité no.2:

Distribuer la fiche d'activités et faire écouter le reportage.

Consigne pour les élèves: À deux, faites l'exercice 1 de la fiche.

---

[10] Fiches proposées par Marie Rousse sur le site de Radio France Internationale (RFI), rubrique « Le fait du jour » : http://www.rfi.fr/lffr/dynamiques/liste_fait_du_jour_archive.aspx

Exercice 1. Dans quel ordre les journalistes présentent-ils les informations suivantes ? Sélectionnez la bonne réponse dans la liste.
Les journalistes rappellent quand et à quel âge Jules Verne est mort. Les journalistes présentent les manifestations de l'année Jules Verne. Les journalistes expliquent l'oeuvre extraordinaire de Jules Verne

Corriger à l'oral et écrire les propositions des groupes au tableau. Ne pas hésiter à répéter l'écoute en cas de litige ou incompréhension. Veiller à ce que tous les élèves comprennent bien les informations recueillies, car elles sont la clé d'une bonne compréhension du sujet du reportage.

Activité no.3:

Ecouter le reportage et faites l'exercice 2 de la fiche:

Exercice 2. Vrai ou faux? Cochez la bonne réponse.
2005 est l'année Jules Verne, car c'est le 100ème anniversaire de l'écrivain. vrai/faux Jules Verne est mort à l'âge de 97 ans. vrai/faux L'année Jules Verne, c'est plus d'une centaine de manifestations. vrai/faux Les représentations de la compagnie Royal de Luxe ont lieu dans la rue. vrai/faux Le spectacle de Royal de Luxe est un moment important des festivités. vrai/faux

Corriger à l'oral et écrire les propositions des groupes au tableau. Ne pas hésiter à répéter l'écoute en cas de litige ou incompréhension.

Activité no.4:

Ecouter le reportage et faites l'exercice 3 de la fiche:

Exercice 3. Répondez aux questions suivantes en fonction de ce que vous entendez dans le journal. Cochez les bonnes réponses.

1. Quelles expressions la journaliste utilise-t-elle pour décrire l'écrivain Jules Verne?

Le plus imaginatif

Le plus pessimiste

Le plus populaire

Le plus traduit

2. Qu'est-ce qu'a écrit Jules Verne ?

Histoires extraordinaires

Vingt Mille Lieues sous les mers

Le Tour du monde en quatre-vingts jours

L'Île au trésor

L'Île mystérieuse

Les Aventures du capitaine Hatteras

La Visite du sultan des Indes sur son éléphant à voyager dans le temps

3. Quelles manifestations ont lieu pour l'année Jules Verne ?

Des concerts

Des expositions

Des débats

Des performances d'artistes

Des spectacles

Avant de corriger en grand groupe, inviter les élèves à comparer leurs réponses avec celles de leur voisin(e), puis noter les bonnes réponses au tableau.

Ecouter encore une fois le reportage pour une meilleure compréhension de la correction. Cette fois, l'activité permet de contrôler la compréhension détaillée du reportage.

Remise de la fiche « Transcription », lecture des élèves et corrigé.

Titre du document: 2005 : L'année Jules Verne

Origine : Radio France Internationale

Date de diffusion : 11/01/2005

Jean-François Cadet : 2005 sera en France l'année Jules Verne. L'écrivain français est mort il y a cent ans.

Romain Goguelin : C'était le 24 mars 1905. Jules Verne avait 77 ans. Alors pour marquer l'anniversaire de sa disparition, des célébrations auront lieu, mais avant d'y revenir avec vous, Muriel Maalouf, peut-être quelques mots sur cet écrivain décidément extraordinaire...

Muriel Maalouf : C'est en effet un des romanciers les plus imaginatifs et les plus populaires. Jules Verne est probablement l'écrivain français le plus traduit, une littérature qui séduit tous les âges : les enfants, mais aussi les grands, qu'il fait voyager dans ses histoires extraordinaires. *Vingt Mille Lieues sous les mers* ou *Le Tour du monde en quatre-vingt jours* sont les romans qu'on associe spontanément à Jules Verne. Mais il a une oeuvre autrement plus importante : citons, entre autres, *L'Île mystérieuse* ou *Les Aventures du capitaine Hatteras*. Il a aussi écrit des pièces de théâtre qui seront republiées cette année. A l'occasion de ce centenaire, on pourra donc se replonger dans les rêves, les voyages et les explorations comme aimait les imaginer Jules Verne, retrouver la machine à remonter dans le temps, un monde curieux et plein d'aventures.
Jean-François Cadet : Alors Muriel Maalouf, quelles sont les principales manifestations, les plus importantes, pour célébrer le centenaire du décès de Jules Verne ?

Muriel Maalouf : Alors il y a une multitude de manifestations, plus d'une cinquantaine cette année : concerts, expos, performances d'artistes, spectacles, films, et un des temps forts de ces festivités, c'est certainement la création de la compagnie d'art de la rue Royal de Luxe. Le titre, écoutez bien, c'est une évasion à lui tout seul : *La Visite du sultan des Indes sur son éléphant à voyager dans le temps*. Et il s'agit de suivre les pérégrinations d'un gigantesque éléphant mécanique en compagnie de quelque cent comédiens, techniciens et manipulateurs.

Romain Goguelin : Muriel Maalouf sur RFI. Précisons que les pérégrinations, eh bien ce sont des voyages pleins d'aventures. Merci d'avoir suivi ce journal, à demain !

Activité no.5 (devoir):

Lisez le message suivant et écrivez un petit message Internet à son auteur (site: http://forum.aceboard.net/87448-453-2832-0-Parade-occasion-centenaire-Jules-Verne.htm):

Auteur : Remss07. Posté le 11/02/2005 11:58:48

Je me suis lancé sur un nouveau projet de parade: le centenaire de Jules Verne est une bonne occasion pour renouveler la parade de l'après-midi de notre parc. Cette parade reprendrait le concept de chars qui mettraient en scène des personnages Disney dans des scènes de romans de Jules Verne, mais ces chars seront plus sophistiqués, avec quelques effets spéciaux au programme 😍 😍. On pourra y inclure également les chars « classiques » du parc. Quand à l'itinéraire, il sera certainement changé, ne passant plus par Fantasyland, mais par Discoveryland, puis toujours par Main Street. Je vais travailler là-dessus pendant mes deux semaines d'absences et dés que j'ai du nouveau je vous le fait parvenir. En attendant, vous pouvez me laisser vos avis, vos idées, vos critiques sur cette idée....

Cette activité de production écrite vient en prolongement du sujet traité dans le reportage. Elle permet aux élèves de développer leur écrit dans une tâche cadrée puis de développer leur capacité à s'autocorriger.

1.2.2. La télévision en classe de FLE

La télévision, comme les autres médias, pose le problème de la connaissance et de la compréhension de son fonctionnement et de sa signification. Toute émission de télévision peut devenir, grâce à un magnétoscope (et en respectant les droits de reproduction fixés par la loi), un support moderne, attrayant et…résistant.

Contrairement à une opinion très répandue, regarder et saisir le sens de ce qu'on voit n'est une activité ni naturelle, ni évidente pour les élèves qui apprennent une langue étrangère: l'image n'est jamais immédiatement décodable, elle doit être objet d'étude. Il est important d'aider les apprenants étrangers à « décoder », à comprendre, à saisir le sens, d'autant plus que l'image montre de manière évidente les aspects culturels d'une société.

La vidéo est le moyen de susciter chez les élèves des réactions. Ils focaliseront leur attention sur un support encore relativement peu utilisé et bien attractif. Toute vidéo peut être utilisée, si l'on est d'accord que ce n'est pas tant le degré de difficulté linguistique du document qui compte que la complexité de la tâche que l'on demande à l'élève lors du visionnement de la séquence. Son utilisation, tout comme celle de tout autre support, suppose une variation des exercices proposés, afin d'éviter des habitudes routinières chez l'élève. Le travail sur des documents vidéo en classe de FLE amène l'élève à observer, à apprécier, à critiquer, à porter un jugement sur ce qu'il voit, à décoder des images, des sons, des situations culturelles, à développer son imagination, à deviner, à anticiper, à formuler des hypothèses et le rend capable de produire, reformuler, résumer et synthétiser les informations.

Il est souvent mieux d'utiliser la vidéo lors de séquences pédagogiques qui viennent appuyer un objectif (grammatical, un acte de langage etc.), ou bien d'utiliser la vidéo pour mettre en place un projet avec les élèves, afin qu'ils puissent réinvestir ce qui a été compris, analysé, interprété. De même, la vidéo sert en classe de FLE lors des séquences de compréhension, d'analyse. Ce support peut être l'amorce d'un débat en classe (sur le thème d'un film, par exemple).

Avec n'importe quel type de document vidéo utilisé (un documentaire, un reportage, une présentation de la météo, un passage de journal télévisé enregistré, un extrait d'une émission

télévisée, une série télévisée ou des extraits choisis, un court-métrage, une interview d'un personnage public, des extraits de film, des films passés dans leur intégralité, des clips vidéo, des dessins animés, des publicités) la classe de FLE peut devenir plus agréable et plus motivante[11].

On peut présenter aux apprenants **l'image sans le son** et leur demander de noter tout ce qui fait sens. La recherche d'informations en analysant l'image est un bon moyen ensuite de les amener à une production orale. Il est recommandable que la durée de la séquence ne dépasse pas 3 minutes dans un premier temps, si nous attendons que l'élève prenne en note le maximum d'informations. Un seul visionnement n'est pas suffisant et doit être complété d'un second, peut-être même d'un troisième. Avant le premier visionnement, il faut demander aux élèves de déterminer le type de séquence vidéo, le cadre spatio-temporel, de décrire les personnages. L'image seule doit leur permettre de répondre à ces questions, qu'ils traiteront ensuite à l'oral avec nous. Lors du second visionnement, ils devront s'intéresser à ce que font les acteurs de la séquence vidéo, à l'enchaînement des actions. Ils décriront à l'oral ce qu'ils ont vu et feront des hypothèses. Ils peuvent avoir besoin d'un troisième visionnement de la séquence et imaginer les dialogues entre les personnages (s'il s'agit d'un film), imaginer les slogans (s'il s'agit d'une publicité). Nous pourrons leur faire prendre conscience aussi des différents registres possibles, des différents sentiments des personnages et, éventuellement, de leur faire jouer la scène imaginée ensemble tout en visionnant à nouveau la séquence sans le son. Il s'agira ici de mettre en place une sorte de doublage son (voix off). Pour cette activité, il est préférable de les faire travailler en groupe de 3 ou 4 élèves et de comparerez ensuite les interprétations de chacun.

Quand on envisage **d'utiliser l'image avec le son**, la technique est différente, car les élèves vont devoir focaliser leur attention sur l'image et le son à la fois, sachant que l'image sera cette fois-ci (dans bien des cas) une aide à la compréhension. C'est pourquoi il faut projeter une ou deux minutes un extrait de programme enregistré ou d'une vidéo quelconque, en leur demandant de déterminer de quel type d'émission il s'agit. Ils devront justifier leur réponse. Avant de visionner la séquence choisie une seconde fois, nous leur demanderons de repérer toute information qui leur permettra ensuite de décrire le cadre

---

[11] Un dispositif pédagogique complémentaire qui est venu dynamiser les pratiques pédagogiques en classe de FLE a été le VIF@X, lancé en Roumanie au mois de novembre 1997 et coordonné par Ilie Minescu ; 4 centres d'autoapprentissage et d'autoformation ont été créés à l'Université de l'Ouest de Timisoara (centre coordinateur du projet), à l'Université « Al.I.Cuza » de Iasi, à l'Ecole Centrale de Bucarest et au Lycée « Horea, Cloşca şi Crişan» d'Alba Iulia.

spatio-temporel, les personnages, les actions, le registre utilisé par les personnages, les sentiments de chacun. Ces éléments pourront être déterminés grâce aux voix, à la tonalité utilisée. La bande-son permet par conséquent d'aller plus loin dans l'analyse. Ensuite, s'il s'agit d'une publicité, ils peuvent imaginer le slogan. S'il s'agit d'une séquence de film, ils peuvent imaginer la suite. Si c'est un extrait d'un journal télévisé, ils pourront inventer la prochaine information.

Voilà un exemple :

Public: classe de XIIe (L2)

Objectifs :

Émettre des hypothèses sur le contenu d'un reportage.

Repérer des informations précises dans un reportage.

Exposer une évolution.

Rédiger une lettre de motivation.

Matériel pédagogique : enregistrement vidéo du reportage diffusé par TV5 dans le cadre de l'émission « 7 Jours sur la planète » du 07 octobre 2006, fiches d'exercices, transcription du reportage[12].

Lieu : CDI ou salle multimédia

Déroulement de la séance

Activité no. 1 :

Pour la mise en route, demander aux élèves tout ce qu'ils savent sur la **francophonie.** Mettre toutes les informations en commun et les écrire au tableau. Préciser que Bucarest était surnommée petit Paris par le passé. Puis distribuer la fiche d'exercices et lire le titre **(« Petit Paris mise gros sur le français »).** Demander aux élèves d'émettre des hypothèses sur le contenu du reportage. Expliciter le jeu de mots basé sur l'homophonie Paris et « pari ». On a donc **le pari** et **la mise**. On peut supposer que les Roumains font un pari sur la langue française.

---

[12] Fiche proposée par Cécile Pinson sur le site de TV5, rubrique: « 7 Jours sur la planète », dossier pédagogique du 7 octobre 2006 : http://www.tv5.org/TV5Site/7-jours/.

Activité no. 2 :

L'activité 2 vise à faciliter la réception du reportage en revoyant le lexique qui permet de décrire une situation et son évolution. Lire l'exercice 1 de la fiche et le faire résoudre. Mettre en commun à l'oral.

Exercice 1. Associez chaque mot de la colonne de gauche à son contraire de la colonne de droite.	
Le déclin	Calme, tranquille
Doubler	La baisse
De plus en plus	Changer, évoluer
Dominant(e)	La croissance
Demeurer, stagner	Diminuer de moitié
Alarmant(e)	Stable, durable
Fragile, précaire	De moins en moins
La hausse	Mineur(e), subalterne

Activité no. 3 :

L'activité 3 vise à faire repérer des informations précises et, à travers une prise de notes rapide, à en tirer les conclusions adéquates. Diffuser le reportage sans le son ni les sous-titres. Demander aux élèves de former des groupes de deux, puis faire réaliser l'exercice 2. Mettre en commun à l'oral.

Exercice 2. Visionnage du reportage. Notez les mots français présents dans les rues de Bucarest. Quelle image de la France est véhiculée par ces enseignes et panneaux ?

Activité no. 4 :

L'activité 4 permet aux élèves de vérifier leur compréhension détaillée du reportage en repérant des informations précises. Diffuser le reportage en masquant les sous-titres. Faire réaliser l'exercice 3. Faire comparer avec un(e) autre élève. Rediffuser le reportage. Faire à nouveau comparer. Diffuser une dernière fois le reportage puis corriger, à l'oral.

	Votre réponse
1. Quel genre d'établissement est Arc-en-ciel ?	
2. Que déclare Mona Serbanescu ?	
3. Quelle était la situation avant guerre ?	
4. Quelle est la situation du français en Roumanie selon le secrétaire d'État à la Francophonie ?	
5. Quel phénomène observe-t-on dans la filière juridique francophone et pourquoi ?	
6. Quelles sont, dans l'ordre décroissant, les langues les plus parlées en Roumanie ?	

Activité no. 6 :

L'activité 6 est une activité de réemploi grammatical et de production écrite. Elle permet également d'aborder ou de revoir la lettre de motivation. Faire un remue-méninges portant sur la lettre officielle, insister sur les articulateurs, les formules d'appel et de salutation. Demander aux élèves de travailler par deux. Faire réaliser l'exercice 5. Demander à chaque équipe de lire sa production à la classe. À partir des productions des élèves, on peut écrire une lettre au tableau qui fera office de correction.

Un ami roumain souhaite étudier dans la filière juridique francophone de l'Université de Bucarest. Vous l'aidez à rédiger sa lettre de motivation.

Remise de la transcription du reportage.

Titre : Roumanie : « petit Paris » mise gros sur le français

Thématique : Culture

Origine : TV5MONDE

Date de diffusion : 28/09/2006

Durée : 2'35

Ce sommet de la Francophonie en Roumanie est pour nous l'occasion de faire le point sur l'apprentissage de la langue française dans ce pays. Car si elle ne bénéficie plus du prestige d'antan, la langue de Molière garde encore une position très favorable. Pascal Priestley.

Voix off

Rentrée scolaire, en chanson et en français dans une maternelle de Bucarest. Fondée il y a 12 ans, l'école Arc-en-ciel est un peu un établissement d'élite pour tout-petits, statut privé, enseignement multilingue. Pour Mona, sa fondatrice, la francophonie est à la fois naturelle et un combat de chaque instant.

Mona Serbanescu*, directrice de l'école « Arc en ciel »*

J'ai toujours soutenu le français et son importance pour les Roumains et en général pour les Européens étant donné que c'est une langue qui a une certaine sensibilité sans laquelle je pense qu'on n'est pas complet.

Voix off

On est loin bien sûr de la Roumanie d'avant-guerre. Bucarest se surnommait le petit Paris, la bonne société s'exprimait en français. 40 ans de communisme et d'isolement, 17 ans d'un capitalisme débridé accompagné d'un déferlement de valeurs et d'images anglo-saxonnes. La surprise vient presque de la résistance du français, encore parlé à des degrés divers, par près d'un quart de la population.

Cristian Preda*, secrétaire d'État à la Francophonie*

Le français n'est pas dans une position… il n'est pas dans une position dominante, soyons clairs, mais il n'est pas dans une position fragile, il est là, dans les écoles, dans les connaissances acquises par tout un chacun, et il suffit de mettre, je dois dire, de construire le contexte pour lequel le français soit utilisé.

Voix off

Pas si mauvais à cet égard, les chiffres de l'enseignement du français. Plus de 80 % des Roumains l'étudient en première ou seconde langue, 70 lycées bilingues, près de 40 000 étudiants dans le supérieur. Après des années de déclin alarmant, on y observe même un certain frémissement. Dans cette filière juridique francophone associée à la Sorbonne ; les candidatures ont doublé par rapport à l'an dernier, résultat, il est vrai, d'une offre professionnelle très pointue, signe aussi d'un changement de mentalités.

Anne-Elisabeth Gautier-Budai*, collège juridique d'études européennes de Bucarest*
Il y a quelques années les lettres de motivation, c'était « mon grand-père m'a appris le français, je suis très féru de littérature française, j'ai dévoré énormément d'ouvrages ». Ça, on a plus, ou de moins en moins. Maintenant, c'est les perspectives de carrière, le marché, les entreprises, c'est plus du tout les mêmes préoccupations.

Voix off

Alors sans doute le français demeure-t-il le plus souvent une troisième langue derrière l'anglais, cette relégation au second rang a fort peu de chance de s'inverser, mais elle ne signifie pas un déclin en valeur absolue, ni d'ailleurs en terme de prestige. Le français reste aimé en Roumanie plus qu'ailleurs et recherché désormais pour son ouverture sur le monde. Le fait qu'il soit moins qu'auparavant marqué de nostalgie représente plutôt une bonne nouvelle.

Autres suggestions d'activités qui peuvent être organisées autour des vidéos

Compléter une histoire

L'enseignant choisira un extrait de film, de deux ou trois minutes maximum. Les élèves visionneront ce passage crucial dans l'action et devront imaginer les raisons pour lesquelles les protagonistes sont arrivés à cette situation. On leur fera imaginer la scène précédente. Ils travailleront une fois de plus sur l'hypothèse, en utilisant toutes les formes du possible. Ils devront aussi se justifier. Le même exercice peut être réalisé sur la suite de la séquence vidéo. Quelles sont les conséquences ? Dans cette situation, la vidéo peut servir d'élément déclencheur pour un travail sur le futur proche, le futur simple et le présent à valeur de futur.

La vidéo comme amorce de débat

La vidéo peut être le moyen de lancer également un débat autour d'aspects culturels ou d'aspects polémiques. L'enseignant doit choisir, par exemple, une séquence de film, une publicité, un extrait de reportage, dans lequel on met à jour un élément de société.

Toute vidéo est porteuse d'aspects caractéristiques d'une société, d'une culture et peut facilement entraîner une discussion.

Il faut faire deviner aux élèves de quoi il est question après avoir visionné la séquence et ensuite leur faire décrire la situation, le déroulement de l'action. Deux groupes peuvent être constitués une fois que le sujet du débat est lancé : l'un pour, l'autre contre. Ils devront trouver des arguments, en utilisant aussi des éléments visionnés lors de la séquence vidéo. Autour de cette activité, l'enseignant peut être le modérateur du débat et enregistrer les points des deux groupes, sachant qu'un point vaut si la réponse a bien été argumentée par le groupe.

L'exercice du « blanc vidéo »

Il est intéressant de recopier une bande vidéo en remplaçant par un blanc un passage d'environ une minute. Les élèves visionneront, par conséquent, une séquence de trois minutes dont il manquera une partie et ils devront imaginer le déroulement de cette séquence manquante. Ils doivent travailler en groupe et imaginer différents scénarios. Cet exercice a pour objectif d'évaluer la capacité de compréhension d'un

message audiovisuel, mais surtout d'améliorer la cohérence. En effet, ils devront faire des hypothèses qui impliquent une adéquation entre la séquence précédente et la séquence suivante. Ils devront aussi apporter des justifications quant à leurs propositions.

Utiliser un film visionné dans son intégralité et en faire une synthèse

Les films en français peuvent être visionnés de deux façons :

1. *L'enseignant décide de ne pas faire de coupure lors du visionnement et les élèves voient le film dans son intégralité. Il faut imaginer un tout autre travail lié davantage à l'expression écrite : il peut être demandé aux élèves de faire un résumé de l'histoire, de débattre sur le thème du film (le sujet étant donné par le professeur), d'imaginer une suite au film, d'imaginer la vie d'un des personnages.*
2. *L'enseignant décide de segmenter le film, à des moments stratégiques, donnant la possibilité à l'élève d'enchaîner sur une activité. Réaliser des coupures lors du visionnement peut donner l'occasion au professeur de vérifier la compréhension par un QCM qu'il fait suivre d'une correction immédiate et justificative ou d'une série de questions ouvertes à l'oral, orchestrées par l'enseignant lui-même.*

Dans les deux cas, le film donne lieu à une tâche concrète demandée aux apprenants.

Utiliser un passage de film choisi pour une activité de grammaire

Dans certains films, l'enseignant peut choisir des extraits qui exploitent plus spécialement un point grammatical précis. Si le passage contient suffisamment d'occurrences du point grammatical à traiter, il peut organiser autour du point de grammaire une conceptualisation grammaticale. Lors du visionnement de l'extrait, les élèves devront, après avoir répondu aux questions de compréhension de l'enseignant, deviner quel est le point grammatical qu'ils vont traiter, ce qui est le plus récurrent. Le professeur les aidera à trouver ce point s'ils ne le devinent pas. Ensuite, ils devront, en visionnant une seconde fois, faire un repérage des occurrences entendues et les relever sur un papier. Ils devront ensuite faire une mise en commun de ces formes. Et proposer des hypothèses sur le fonctionnement de ces formes, en s'aidant du support vidéo. Les phases suivantes seront celles de la vérification des hypothèses, de la formulation d'une règle (définitive ou non) et d'une phase d'appropriation, qui passera par une série d'exercices en contexte, dans lesquels il serait souhaitable d'utiliser les personnages du film et la situation dans laquelle l'action se déroule.

1.3. Du FLE à FLI ou de l'apprentissage du français à l'ère de l'Internet

De plus en plus de professeurs sont fascinés par l'Internet en raison des multiples possibilités d'exploitation pédagogique qu'il offre : la préparation des cours, l'utilisation en classe de langue, l'autoapprentissage, un support authentique actualisé. Mais l'utilisation de l'Internet en classe de FLE constitue un avantage seulement dans la mesure où il contribue à développer la compétence de communication des apprenants. Utiliser l'Internet en classe, ce n'est pas lire sur un écran chacun dans son petit coin.

L'utilisation de l'Internet doit entraîner les quatre compétences : lire, écrire, écouter, parler.

En cherchant les informations, les élèves réaliseront une activité de lecture sélective ou globale. L'écoute des documents audio-visuels permettra des activités de compréhension orale, tandis que les discussions sur des forums, les contributions personnelles sur des blogs ou les e-mails favoriseront l'expression écrite.

L'activité Internet sera intégrée dans un ensemble d'activités d'apprentissage. Les activités de recherche d'information et de lecture sur Internet ne seront pas isolées. Elles prendront tout leur intérêt si elles ne sont pas précédées (et suivies) d'autres activités d'expression orale et écrite qui permettront de créer le contexte nécessaire à la réalisation de la tâche. Toutes ces activités visent à développer les connaissances et compétences à la fois linguistiques, sociolinguistiques (adéquation du discours à la situation de communication), discursives (fonctionnement des textes), référentielles (du monde), socioculturelles (connaissance des cultures et des sociétés francophones).

Grâce à l'Internet, le monde de la francophonie entre dans la classe et la langue française acquiert le statut de langue vivante de communication contemporaine partagée par des locuteurs d'origine sociale, culturelle et ethnique différente. C'est un médium très motivant pour les élèves et les professeurs, c'est un outil important qui contribue à l'augmentation du degré d'implication des élèves.

Dans la vie réelle nous communiquons pour échanger des informations, pour combler un vide. Si nous voulons que l'élève soit motivé pour parler et communiquer en français, il faut que nous créions une situation de communication avec un réel enjeu. Comment ? En introduisant systématiquement une tâche à résoudre, avec un déficit d'information qui requiert une interaction entre les interlocuteurs. Les élèves ne rechercheront pas les mêmes informations sur Internet, mais des informations différentes qu'ils échangeront ensuite. Pour augmenter l'interaction entre les élèves, il est utile d'organiser du travail de groupe. Celui-ci permet, en effet, que chaque élève prenne plus de temps de parole et que le

rythme de travail soit moins contraignant, aussi bien pour les élèves rapides que pour les élèves moins rapides.

Mais si cet outil est fascinant car il est immensément riche, il est en même temps dangereux, car il peut noyer l'élève (débutant) dans la multitude d'informations disponibles. De cette façon, il peut souffrir de surcharge cognitive. Sa mémoire de travail est saturée et il n'arrive plus à structurer les informations et donc à construire du sens. La solution consiste à limiter le temps de recherche d'informations sur Internet et à délimiter aussi la recherche en attribuant une tâche précise et adaptée au niveau des élèves.

Contrairement aux autres média, les sites Internet offrent souvent trois canaux complémentaires d'accès au sens : images (animées ou non), texte écrit et commentaire oral. La compréhension s'en trouve facilitée car l'élève peut mettre en œuvre des stratégies de compensation s'il ne comprend pas le texte écrit et/ou oral. L'exploitation des images permet, en outre, d'aller vers ce que l'élève sait faire sans s'arrêter à ce qu'il ne sait pas encore faire. En effet, tout élève est bien capable de retirer une information des images à condition que les questions posées soient suffisamment ouvertes. La flexibilité d'emploi de l'outil rend moins contraignantes les différences de rythme de travail pour les élèves et pour le professeur qui aura moins de mal à gérer sa classe s'il prévoit une occupation édifiante pour les élèves les plus doués en français.

Très souvent, on parle de la motivation des élèves. Mais, qu'en est-il de la motivation des professeurs ? La plupart des professeurs sont créatifs et gourmands de connaissances. Le travail avec l'Internet et, en général, avec des documents authentiques actuels, leur permet aussi de continuer à apprendre ensemble avec leurs élèves et d'emblée à rester motivés dans l'exercice de leur métier. Intégrer les TIC en classe de langue c'est souvent renouer avec le « plaisir d'enseigner ».

Voilà quelques exemples d'activités réalisées en classe de FLE à l'aide des TIC.

a. Exploiter un film à l'aide de l'Internet

Sans vouloir céder à l'effet de mode ni à la vague médiatique qui tournait autour du film « Je vous trouve très beau», de son retentissement en France (le César 2007 de la meilleure première œuvre) et de sa sortie en DVD, nous avions projeté d'intégrer à notre programme l'étude de ce film, en application à l'étude de l'image, recommandée par les instructions officielles.

Ayant dû, pour commencer, visionner de nouveau, en détails, le film et ses ajouts, nous avons rassemblé toutes nos observations et nos commentaires sur un document de quatre pages. Pour nous, c'est un premier travail indispensable, qui permet de mieux s'y retrouver ensuite dans le déroulement de l'activité. Dans la mise en pratique, on sait bien que la

« séquence idéalement construite » est difficile à suivre, puisque nous devons céder, d'une part, aux impératifs d'un calendrier, concernant les notes des évaluations, mais surtout, d'autre part, aux paliers indispensables à une bonne assimilation des notions, tant de vocabulaire que de grammaire.

Niveau: classe de XIe (L1)

Objectifs :

Comprendre globalement une bande son.

Comprendre les détails d'un reportage.

Etudier les fonctions informative et accrocheuse de l'affiche de film.

Décrire un personnage et le caractériser.

Élargir le vocabulaire du cinéma.

Exprimer l'opposition.

Matériel pédagogique : l'affiche du film, DVD, photocopies de la jaquette du DVD, fiches d'exercices, ordinateurs branchés à l'Internet.

Lieu : CDI ou salle multimédia

Déroulement de l'activité :

Séance no.1 (avant le visionnement du film) :

Etude de l'affiche et de la bande son du film

REPERER LES 2 PARTIES DE L'AFFICHE : L'IMAGE ET LE TEXTE. REPONDRE AU QUESTIONNAIRE CI-DESSOUS. REPONSES DES ELEVES INSCRITES AU TABLEAU ET REORGANISEES POUR FORMER UN DOCUMENT CONSTRUIT.

	Votre réponse
1.2 QUE PENSEZ-VOUS DU TITRE DU FILM ? DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE CHOIX DU TYPE D'ECRITURE ET DES CARACTERES UTILISES, LEUR COULEUR, LEUR POSITION DANS L'AFFICHE.	
1.3 L'IMAGE ? QUE REPRESENTE-T-ELLE ? A QUEL MOMENT DU FILM POURRAIT-ELLE CORRESPONDRE?	
1.4 POUR UN FUTUR SPECTATEUR, QUELS SONT LES ELEMENTS QUI LUI DONNENT ENVIE D'ALLER VOIR LE FILM ?	

Visionner, sans le son, la bande-annonce du film « *Je vous trouve très beau »* de Isabelle Mergault (http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=18405034&cfilm=59132.html **) et répondre à ces questions:**

	Votre réponse
Quels sont les personnages présents à l'écran?	
A quelle époque se déroule l'action ?	
Dans quel pays ?	
Quels sont les thèmes principaux du film ?	
Que semble chercher le héros du film ?	
A votre avis, pourquoi ?	

Visionner la bande annonce une seconde fois avec du son et compléter les réponses.

Séance no.2 (après le visionnement du film) :

Les personnages (par mémorisation et par l'affiche)

*1.4.1.1.1 Parler du rôle des personnages dans cette comédie dramatique **(Aymé Pigrenet Elena, Roland, Antoine, Mme Marais, Françoise, Maître Labaume, Pierre, Thierry, Jean-Paul, Nicolas, Huguette, Nicole, Sylvie, la grand-mère, le chauffeur de taxi). Leur importance dans l'histoire : quel est le personnage principal ? Premiers rôles, seconds rôles, rôles secondaires (retour sur l'affiche et utilisation du générique pour expliciter les termes précités : grosseur des noms, positions, priorité d'apparition), les bons / les méchants, les personnages masculins/les personnages féminins.***

1.4.1.1.2 Compléter le tableau suivant (qui porte sur les oppositions entre les familles des deux personnages) :

	1.5 AYME	1.6 ELENA
1.6.1 Milieu social		
Lieu d'habitation		
Physique		
Niveau de langue utilisé		
Type d'éducation		
Occupations favorites		
Ambiance qui semble régner dans la famille du personnage		

Document secondaire : La présentation du film

Date de sortie : 11 Janvier 2006

Réalisé par : Isabelle Mergault

Avec : Michel Blanc, Medeea Marinescu, Wladimir Yordanoff

Genre : Comédie dramatique

Synopsis : Aymé Pigrenet agriculteur, vient de perdre sa femme. Il n'est pas submergé par le chagrin, mais anéanti par le travail qu'il va devoir désormais effectuer tout seul à la ferme. Très vite, Aymé s'aperçoit qu'il ne peut pas s'en sortir. Il doit impérativement trouver une autre femme. Mais dans ce village, la chose n'est pas facile. Aymé décide alors de faire appel à une agence matrimoniale. Contrairement aux autres « clients », il ne recherche pas l'âme soeur mais seulement une femme solide, bien plantée sur ses deux jambes, susceptible de le seconder à la ferme. Comprenant qu'il ne recherche pas l'affectif mais l'utile, la directrice de l'agence propose à Aymé de se rendre en Roumanie où les filles sont prêtes à tout pour quitter la misère dans laquelle elles vivent. En ramenant Elena, une jeune roumaine, la vie d'Aymé va complètement basculer...

Prolongement :

Prenez le temps de répondre à ces questions sur le film :

Ce que j'ai aimé	**Ce que je n'ai pas aimé**
Ce qui aurait pu être fait autrement	**Ma scène favorite**

1.7 COMMUNICATION AU GROUPE ET CONFRONTATION COLLECTIVE DE CES DIVERSES RECEPTIONS (DIFFERENCES ET ACCORDS, EN JUSTIFIANT LES POINTS DE VUE PAR RAPPORT A DES ELEMENTS VUS OU ENTENDUS DANS LE FILM).

Poster, éventuellement, les opinions sur le forum du film.

http://www.allocine.fr/communaute/forum/forum.html?cforumliste=3&cfilm=59132

b. Exploiter une chanson à l'aide de l'Internet

Niveau: **classe de IXe (L1)**

Objectifs :

Découvrir un chanteur français et une chanson par l'intermédiaire de l'Internet.

Comprendre globalement une chanson.

Comprendre les détails d'un document écrit (fiche d'artiste).

Exprimer des goûts et des préférences.

Exprimer la négation.

Matériel pédagogique : fiches d'exercices, photocopies de la jaquette du CD audio, ordinateurs branchés à l'Internet.

Lieu : CDI ou salle multimédia

Déroulement de l'activité :

Introduire le sujet.

Répondez à ces questions:

Connaissez-vous des chanteurs français ou, plus généralement, francophones ? Pouvez-vous en citer trois ainsi que le titre d'une de leurs chansons?

En cliquant sur http://www.laurentvoulzy.com, vous allez découvrir un autre chanteur très aimé en France. Ecoutez quelques extraits des chansons de Laurent Voulzy sur son site personnel.

Activité de compréhension écrite

Consignes pour les élèves :

Sur le site http://www.tv5.org, choisissez la rubrique « musique », puis tapez dans le nom « Voulzy » dans la fenêtre « rechercher un artiste/une chanson ».

Lisez la biographie de Laurent Voulzy (voir le document secondaire) et dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses :

1. Laurent Voulzy est né en Guadeloupe. *Réponse : Faux, il est né à Paris.*
2. A dix-sept ans, il gagne un concours local pour l'interprétation de sa première chanson « Timide ». *Réponse* : *Faux : Il avait 19 ans.*
3. La chanson « Bidon » a été écrite en collaboration avec son amie Alain Souchon. *Réponse : vrai*
4. L'album « Avril » a été composé en 5 ans. *Réponse : Faux, en trois ans.*

Document secondaire (source : http://www.tv5.org/)

DECOUVRIR UN CHANTEUR FRANÇAIS : LAURENT VOULZY

Date de naissance : 18 Décembre 1948

Lieu de naissance : Paris (France)

Style musical : Variétés

Discographie :

1977 : Rockollection

1979 : Le cœur grenadine

1983 : Booper en larmes

1985 : Belle-Ile en-Mer, Marie Galante

1992 : Caché derrière

2001 : Avril

2004 : Saisons

2006 : La Septième Vague

Biographie :

Lucien Voulzy, alias Laurent Voulzy, naît le 18 décembre 1948 à Paris. D'origine Guadeloupéenne, il avouera, plus tard, être « né dans le gris par accident ». La mère de Laurent Voulzy avait, en effet, quitté l'île pour entamer une carrière de danseuse. Seule à Paris pour élever son enfant, elle le confie à une nourrice. A huit ans, Laurent Voulzy retourne, enfin, vivre avec sa mère qui, lasse de se battre pour réussir, s'est remariée.

Adolescent, Laurent Voulzy est un piètre élève. Son unique préoccupation est de perfectionner ses accords de guitare. A cette époque, il crée son premier groupe et se produit sur de petites scènes. En

1967, il gagne un concours local pour l'interprétation de sa première chanson « Timide ». En 1968, tandis qu'il effectue son service militaire, Laurent Voulzy apprend qu'une ancienne de ses maquettes a été réenregistrée et produite par une maison de disques. De retour à Paris, il signe son premier contrat sous le nom de Laurent Voulzy.
En 1974, Laurent Voulzy fait la rencontre d'un jeune chanteur, Alain Souchon. Rapidement, ils décident de collaborer et co-signent les titres « Bidon » et « J'ai dix ans ». L'union Voulzy-Souchon est fructueuse. En 1977, le titre « Rockollection » est un immense succès. Mais Laurent Voulzy ne se précipite pas. En 1979, il enregistre, enfin, son tout premier album « Cœur grenadine ». Le public est enthousiaste. En 1984, paraît « Belle Ile en mer, Marie-Galante », l'un des plus grands tubes de Laurent Voulzy, qui sera élue « Meilleure Chanson française » dans les années 1980. En 1988, « Le soleil donne » connaît un succès similaire. Parallèlement, Laurent Voulzy poursuit sa collaboration avec Alain Souchon et co-signe l'ensemble des titres de ses albums. En 1992, Laurent Voulzy enregistre son troisième album « Caché derrière ». Les extraits « Le pouvoir des fleurs » et « Le rêve du pêcheur » sont d'immenses succès et le public se précipite en masse pour applaudir son idole sur scène.

Absent de la scène française depuis 1992, Laurent Voulzy avoue, pourtant, ne jamais avoir cessé de travailler. Après deux ans de tournées qui précédaient la sortie du dernier album « Caché derrière », Laurent Voulzy s'est attelé à l'écriture de l'album d'Alain Souchon, puis s'est octroyé une pause pour créer son propre studio d'enregistrement. Trois années lui furent ensuite nécessaires pour élaborer ce nouvel opus « Avril ». Un album printanier, écrit en collaboration avec Alain Souchon. Comme à leur habitude, les deux compères se sont réunis dans une maison isolée de Bretagne, et, ainsi coupée du monde, se sont penchés sur les onze chansons qui composent l'album.

Paru en décembre 2001, « Avril », était largement attendu par le public et la critique. Le résultat est à la hauteur de nos attentes. Les textes sont sensibles, les musiques mélodieuses et les arrangements souvent proches de la perfection. Laurent Voulzy a pris le temps d'écrire, de composer et d'enregistrer. Ce grand perfectionniste ne se contente jamais de l'à peu près ; sans cesse, il crée, peaufine et modifie. De « Rockollection » à « My Song Of You » en passant par « Belle-île-en-mer Marie Galante » ou « Le Pouvoir des fleurs », le double album « Saisons » revisite le répertoire romantique de Laurent Voulzy. Au total, trente chansons éternelles écrites en étroite collaboration avec son complice de toujours, Alain Souchon. Un album de référence, qui inclut un titre encore inédit : « Là où je vais ». Sur son nouvel album « La Septième Vague », Laurent Voulzy revisite quelques uns des standards magiques de la chanson française et internationale liés à des souvenirs d'été.

Activité de compréhension orale

Les élèves écoutent la chanson « Jeune fille d'Avril »[13] (album : « Avril », 2001 ; paroles et musique: A.Souchon, L.Voulzy), en se concentrant uniquement sur les mois de l'année qui y sont évoqués. Tous sont mentionnés dans la chanson excepté « décembre ». La consigne lors de la compréhension orale est donc d'entourer sur la feuille sur laquelle ils ont noté préalablement les douze mois, ceux qu'ils entendent dans la chanson et de trouver ainsi l'intrus. L'écoute terminée, ils vont comparer leurs résultats en sous-groupes ou binômes et une mise en commun permettra de mettre en relief l'intrus. On demandera à cette occasion de trouver le mot qui fait référence à décembre : « Noël ».

Activité grammaticale

En binômes, les élèves repèreront dans les paroles de la chanson toutes les formes de négation (ne pas, ni, ni, ne rien, ne plus). On fera alors observer l'ellipse du « ne » dans la phrase « on les met jamais », marque du langage familier oral. Cette activité peut être proposée à travers une nouvelle écoute de la chanson guidée par les paroles sous forme de texte à trous portant sur ce point.

C'est une fille d'Avril	**REFRAIN**
Pauvre de moi	C'est une fille d'Avril
Une fille difficile	Pauvre de moi
Elle …… veut ……	Une fille difficile
Découvrir d'un fil	Elle ne veut pas
Tout ce qu'elle a	Découvrir d'un fil
…… son cœur, …… son corps	Tout ce qu'elle a
C'est comme ça	Ni son cœur, ni son corps
Les filles de Janvier, on le dit	C'est comme ça
……aiment ……garder leurs habits	Les filles de Janvier, on le dit
Au coin du feu	N'aiment pas garder leurs habits
Elles se prélassent	Au coin du feu
Février Mars	Elles se prélassent
Voici le joli mois de Mai	Février Mars
Les manteaux, on les met	Voici le joli mois de Mai
Elles ……gardent presque……	Les manteaux, on les met jamais
Quand vient le soleil de Juin	Elles ne gardent presque rien
Enfin Juillet les déshabille	Quand vient le soleil de Juin

[13] En ligne sur : http://www.youtube.com/watch?v=ig4ehDZz1-4

Mais elle, c'est une fille... D'Avril Pauvre de moi Une fille difficile Elle ……veut …… Découvrir d'un fil Tout ce qu'elle a …… son cœur, …… son corps C'est comme ça Le soleil …… a ……aucun doute Allongées sur le sable d'Août En Septembre un autre rêve Le vent se lève Elles aiment le vent les filles d'Octobre C'est de l'air qui vient sous les robes En Novembre il fait plus froid Serre-moi fort dans tes bras Et passons Noël enlacés Mais elle C'est une fille d'avril Pauvre de moi Une fille difficile Elle ……veut …… Découvrir d'un fil Tout ce qu'elle a ……son cœur, ……son corps C'est comme ça Pauvre de moi Une fille difficile Elle ……veut …… Découvrir d'un fil Tout ce qu'elle a …… son cœur, ……son corps C'est une fille,	Enfin Juillet les déshabille Mais elle, **REFRAIN** Le soleil n'a plus aucun doute Allongées sur le sable d'Août En Septembre un autre rêve Le vent se lève Elles aiment le vent les filles d'Octobre C'est de l'air qui vient sous les robes En Novembre il fait plus froid Serre-moi fort dans tes bras Et passons Noël enlacés Mais elle, ... **REFRAIN** Pauvre de moi Une fille difficile Elle ne veut pas Découvrir d'un fil Tout ce qu'elle a Ni son cœur, Ni son corps C'est une fille, Une fille d'Avril Elle ne veut pas Ni son cœur Ni son corps C'est comme ça Talalala ouh...

Une fille d'Avril Elle ……veut ……son cœur ……son corps C'est comme ça Talalala ouh...	

Activité d'expression orale

A l'oral on invitera les élèves à dire quelle est leur saison préférée et ce qu'ils ont l'habitude de faire ou de ne pas faire à cette période de l'année dans leur pays. Ainsi, cela permettra de réutiliser des structures apprises en tout début d'apprentissage (j'aime/je n'aime pas, je préfère/je déteste, je fais du/de la), mais aussi les expressions de la négation précédemment mises en relief dans l'activité grammaticale.

On va terminer la séance en écoutant une dernière fois la chanson et en proposant alors aux élèves de reprendre le refrain tous en chœur.

c. Découvrir un écrivain et un roman à l'aide de l'Internet

Niveau: classe de XIe (L2)

Objectifs communicatifs:

Repérer des informations précises dans des documents écrits.

Rédiger une biographie.

Présenter un écrivain.

Justifier ses choix.

Objectifs linguistiques :

1. Revoir le lexique relatif à la littérature.

2. Parler de l'actualité littéraire.

2. Revoir et réemployer les temps du passé (passé composé, imparfait, plus-que-parfait).

Objectif (inter) culturel :

Découvrir des écrivains.

Découvrir des sites consacrés aux livres : www.fnac.com ; http://www.livredepoche.com

http://www.albin-michel.fr/

Matériel pédagogique : une connexion à l'Internet pour le groupe classe, l'incipit du roman ***« Stupeur et tremblements »*** de Amelie Norhomb, fiches d'exercices.

Lieu : CDI ou salle multimédia

Déroulement de l'activité :

Séance no.1. L'actualité littéraire

Proposer comme sujet de discussion les différentes rubriques que l'on peut trouver sur un site consacré aux livres.

Lister les différentes propositions des élèves au tableau.

Exemples de rubriques : les coups de cœur, les meilleures ventes, les dossiers thématiques, l'actualité littéraire, les nouveautés, les classiques, les différents genres tels que les romans policiers, les romans jeunesse.

Pour découvrir l'actualité littéraire sur le Net, on donnera la consigne suivante:
Vous devez acheter un cadeau à l'un de vos amis. Vous choisissez un ouvrage parmi les titres proposés dans les choix des libraires de l'un des trois sites. Quels sont vos critères de choix ? Expliquez aux autres et présentez le livre choisi. Les critères de choix peuvent être les suivants :
la couverture, le prix, le résumé de l'histoire, la quatrième de couverture, le nom de l'auteur que vous connaissez déjà ou que vous avez déjà lu, le classement dans les meilleures ventes, la critique favorable, la maison d'édition (réputée), le thème ou le genre que préfère votre ami, le bouche à oreille (on vous a dit du bien de ce livre).

Travail sur les auteurs contemporains francophones

Le professeur s'aidera de bibliographies d'auteurs disponibles sur l'Internet. Il mettra à la disposition des élèves les livres et/ou des photocopies des fiches de présentations des auteurs du XXIème siècle qui font régulièrement l'actualité littéraire en France et les disposera sur une table centrale pour laisser les élèves réagir.(*Connaissez-vous quelques-uns de ces noms ? Lesquels ? Pourquoi ?*) Les auteurs présentés font partie, pour la plupart, des nouveautés de la rentrée littéraire. Les élèves nommeront l'un des ouvrages les plus connus de chaque écrivain.

Faire une recherche biographique et bibliographique sur Internet pour chaque écrivain choisi. Mise en commun et débat.

Séance no.2. Découvrir un écrivain francophone

Introduire le sujet

Quels écrivains francophones connaissez-vous ? Dites en quelques mots ce que vous savez d'eux. Noter les noms proposés au tableau. Puis annoncer que le texte qui sera lu appartient à Amélie Nothomb.

Lire à haute voix l'incipit du roman.

« Monsieur Haneda était le supérieur de monsieur Omochi, qui était le supérieur de monsieur Saito, qui était le supérieur de mademoiselle Mori, qui était ma supérieure. Et moi, je n'étais la supérieure de personne.

On pourrait dire les choses autrement. J'étais aux ordres de mademoiselle Mori, qui était aux ordres de monsieur Saito, et ainsi de suite, avec cette précision que les ordres pouvaient, en aval, sauter les échelons hiérarchiques.

Donc, dans la compagnie Yumimoto, j'étais aux ordres de tout le monde. Le 8 janvier 1990, l'ascenseur me cracha au dernier étage de l'immeuble Yumimoto. La fenêtre, au bout du hall, m'aspira comme l'eût fait le hublot brisé d'un avion. Loin, très loin, il y avait la ville - si loin que je doutais d'y avoir jamais mis les pieds.

Je ne songeai même pas qu'il eût fallu me présenter à la réception. En vérité, il n'y avait dans ma tête aucune pensée, rien que la fascination pour le vide, par la baie vitrée. Une voix rauque finit par prononcer mon nom, derrière moi. Je me retournai. Un homme d'une cinquantaine d'années, petit, maigre et laid, me regardait avec mécontentement.

- Pourquoi n'avez-vous pas averti la réceptionniste de votre arrivée ? me demanda-t-il. Je ne trouvai rien à répondre et ne répondis rien. J'inclinai la tête et les épaules, constatant qu'en une dizaine de minutes, sans avoir prononcé un seul mot, j'avais déjà produit une mauvaise impression, le jour de mon entrée dans la compagnie Yumimoto. L'homme me dit qu'il s'appelait monsieur Saito. Il me conduisit à travers d'innombrables et immenses salles, dans lesquelles il me présenta à des hordes de gens, dont j'oubliais les noms au fur et à mesure qu'il les énonçait.

Il m'introduisit ensuite dans le bureau où siégeait son supérieur, monsieur Omochi, qui était énorme et effrayant, ce qui prouvait qu'il était le vice-président. Puis il me montra une porte et m'annonça d'un air solennel que, derrière elle, il y avait monsieur Haneda, le président. Il allait de soi qu'il ne fallait pas songer à le rencontrer. Enfin, il me guida jusqu'à une salle gigantesque dans laquelle travaillaient une quarantaine de personnes. Il me désigna ma place, qui était juste en face de celle de ma supérieure directe, mademoiselle Mori. Cette dernière était en réunion et me rejoindrait en début

d'après-midi. » (Editions **Le livre de poche**, p. 7-9).

Source : http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/lyvergerp/FRANCAIS/Nothomb/Extrait1.htm

Demander aux élèves de trouver 4-5 sites qui présentent la vie de la romancière belge et de faire une liste de signets/favoris, en suivant les conseils de la **fiche guide** présentée ci-dessous :

Comment gérer une liste de favoris ?

Le mot **signet** (*bookmark*) est utilisé avec les navigateurs Firefox (mozilla.org) et Netscape. Le terme **favori** a été choisi par Microsoft pour désigner les signets de son navigateur Internet Explorer.

Chaque page de la Toile a:

- une adresse ou URL
- un titre

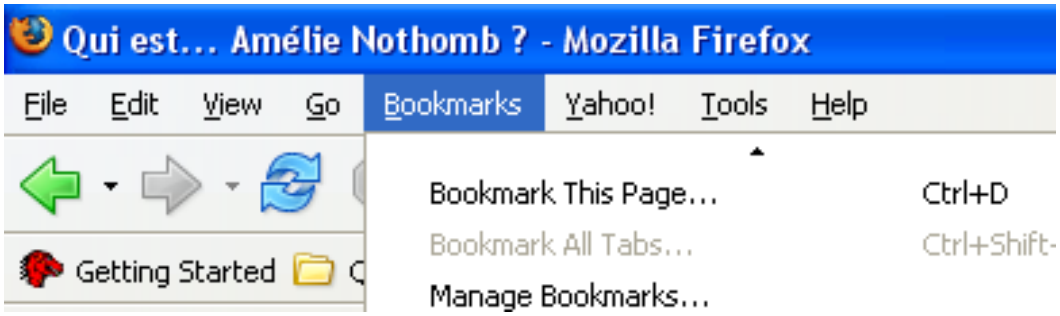

Un favori est un raccourci qui pointe vers une page Internet pour la retrouver facilement. Par défaut, il porte comme nom le titre de la page. Lors de l'étape **„Recherche et localisation de l'information"** d'un projet de recherche documentaire, il faut sauvegarder les adresses des pages sélectionnées sous forme de favoris. Pour retrouver facilement les informations, il est conseillé de renommer le favori, le titre de la page n'étant pas toujours très parlant.

COMMENT FAIRE?

AJOUT D'UN SIGNET:

Lorsque tu trouves une page Web intéressante, mets cette page en signet dans le menu **Favoris.**

Ajouter aux favoris.

CHANGEMENT DE NOM:

Change le nom d'un signet au moment de le poser s'il n'est pas représentatif du contenu.

Pour renommer un signet déjà entré, sélectionne-le avec le bouton droit de la souris (PC) et choisis **Renommer**.

SUPPRESSION D'UN SIGNET: Pour supprimer un signet, sélectionne le signet avec le bouton droit de la souris (PC) et choisis **Supprimer**.

CLASSEMENT DES SIGNETS DANS DES DOSSIERS: Ajoute un signet immédiatement dans le bon dossier. Si le dossier existe, sélectionne le dossier puis **OK**. S'il n'existe pas, crée un dossier en cliquant sur le bouton **Nouveau dossier**. Si le nombre de tes signets augmente rapidement, classe-les dans des dossiers (et sous-dossiers) thématiques, sinon tu risques de ne plus t'y retrouver.

COPIE DE SIGNETS DU DISQUE DUR VERS UN AUTRE SUPPORT: **Copie de signets ou de dossiers**. Dans le menu **Favoris**, sélectionne des signets (ou un dossier contenant des signets) avec le bouton droit de la souris (PC), choisis **Envoyer vers** et sélectionne un support (disquette / CD / clé de mémoire USB).

Séance no.3. Exploiter l'information trouvée sur Internet

Demander aux élèves de compléter la présentation de la vie et de l'œuvre d'Amélie Nothomb avec les éléments qu'ils ont découverts sur ces sites[14] :

Fille de l'ambassadeur et écrivain ……..Patrick Nothomb, ***Amélie Nothomb*** *est née……., dans la ville de Kobé, le…….. Profondément imprégnée par la culture nippone, celle-ci peut en effet se vanter d'être parfaitement bilingue dès l'âge de……. ans. La jeune fille passe son enfance à suivre son père, de la Chine à la Birmanie en passant par New York ; une destinée d'expatriée et un sentiment de solitude qui l'incite, petit à petit, à se replier sur elle-même. Le débarquement en …….à l'âge de …… ans, dans la patrie familiale, amplifie encore son mal-être. Se sentant rejetée dans sa nouvelle université où elle poursuit des études……., elle découvre une culture et un mode de vie occidentaux qui lui avaient alors totalement échappés.*

C'est à partir de cette période qu'Amélie Nothomb commence à écrire, sans prétendre toutefois encore pouvoir vivre de sa plume. Elle continue en effet à chercher sa voie professionnelle, ce qui l'amène à retourner quelques temps au Japon. Auteur déjà de plus d'une vingtaine de manuscrits personnels, Amélie Nothomb décide de se lancer et publie à …….. ans son premier roman, ***Hygiène de l'assassin*** *(1992), qui marque également son premier succès (Prix René-Fallet. Prix Alain-Fournier). Véritable phénomène littéraire, la jeune femme enchaîne les publications à raison d'un livre par an, qui connaissent tous une impressionnante carrière commerciale :* ***Le Sabotage amoureux*** *(1993. Prix de la Vocation. Prix Alain-Fournier. Prix Chardonne),* ***Les Combustibles*** *(1994),* ***Les Catilinaires*** *(1995. Prix Paris Première. Prix du Jury Jean-Giono),* ***Péplum*** *(1996),* ***Attentat*** *(1997),* ***Mercure*** *(1998),* ***……****(1999. Grand Prix du Roman de l'Académie Française),* ***Métaphysique des tubes*** *(2000),* ***Cosmétique de l'ennemi*** *(2001).*

Le public apprécie le style romanesque et décalé de la jeune femme, toujours accompagné d'un humour subtil, mais qui le place directement face à ses pulsions intérieures. Parfois autobiographiques (Métaphysique des tubes) ou purement fictionnels (Les Catilinaires), ses romans sont nourris d'expériences personnelles, mais qui pourraient être partagées par tous. Ses livres sont parfois transposés au cinéma, comme ……en 1998 et Stupeur et tremblements en ……., et pour lequel Sylvie Testud reçoit le César de …… ..

[14] Solution : Belge, au Japon, le 13 août 1967, Belgique, gréco-latines, « Stupeur et tremblements », « Hygiène de l'assassin », 2003, de la meilleure actrice.

Demander aux élèves **de lire** les fragments ci-dessous, puis les articles en entier (en suivant les adresses URL fournies par le professeur) et **de comparer** les documents (*Qu'est-ce qui présente « Stupeur et Tremblements » comme une oeuvre autobiographique? Qu'a représenté, pour le personnage, Amélie-San, l'expérience "Yumimoto"?)*

Plusieurs indices permettront d'identifier le genre **autobiographique** : mode de la narration (le narrateur est « narrateur-personnage » ; il raconte sa propre histoire à la première personne) et forme de l'intrigue en particulier (elle est unique, elle présente de son déclenchement jusqu'à sa résolution, l'histoire d'un seul personnage, le personnage principal). Si l'on confronte le schéma actanciel à l'épilogue du roman (l'écriture du manuscrit, la parution du roman et la reconnaissance, par Fubuki, de sa valeur), on peut voir aussi, dans « ***Stupeur et Tremblements »***, l'histoire d'une formation : passée par l'épreuve de l'entreprise japonaise, l'auteur-narratrice-personnage qui aurait pu être professeur de français a trouvé sa voie : elle sera romancière.

a. ***Ecrire pour briser sa solitude : une autre rentrée, un autre «Amélie Nothomb»*** :

> « (...) Mme Nothomb a connu un parcours hors de l'ordinaire avant de devenir une figure de proue de la littérature française. Elle est née à Kobe au Japon, en 1967. Elle y demeurera jusqu'à l'âge de cinq ans et aura eu le temps d'apprendre le japonais. Son père, Patrick Nothomb, est ambassadeur de Belgique et ses affectations l'amèneront en Chine, aux États-Unis, au Bengladesh en Birmanie et au Laos. Amélie Nothomb arrivera finalement en Belgique à 17 ans (...). » http://www.livresse.com/Auteurs/nothomb-amelie.shtml

b. Didier Hénique. ***Amélie Nothomb : « Stupeur et tremblements »***

« (...) Avec le dernier-né, *Stupeur et tremblements*, nous sommes à la compagnie tokyoïte Yumimoto. La couverture du livre indique qu'il s'agit d'un roman mais il n'est pas permis de douter que les faits qui y sont consignés soient généralement véridiques (...). » http://www.fluctuat.net/livres/chroniques/stupeur.htm

*c. Pascale Frey***. *Amélie Nothomb se fiche de la décoration*** (le magazine Lire, 2002)

« (...) Tout dans cet endroit évoque le Japon où son père fut longtemps ambassadeur. Assez longtemps en tout cas pour devenir chanteur de nô, un art généralement inaccessible aux Occidentaux. Le Japon a tenu une place essentielle dans la vie d'Amélie et a inspiré ses deux meilleurs livres (...). » http://www.lire.fr/portrait.asp/idC=43002/idTC=5/idR=201/idG=

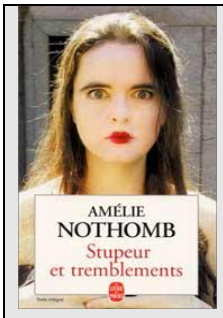

Éditions Le Livre de Poche, 2001, 187 pages.

Résumé du roman « Sursauts et tremblements »

Source : **http://www.linternaute.com/sortir/auteurs/nothomb** et **http://www.albin-michel.fr**

Le titre de ce roman vient de l'ancien protocole impérial stipulant qu'on s'adressera à l'Empereur avec « stupeur et tremblements ».

Avec ce roman, Amélie Nothomb nous fait pénétrer dans l'univers hiérarchisé d'une grande entreprise nippone, la compagnie Yumimoto, où elle espère bien pouvoir faire ses preuves dans ce pays qui la fascine tant depuis qu'elle y a séjourné enfant.

La jeune Européenne, embauchée comme interprète, peu au fait de l'hyper susceptibilité nippone, commet gaffe sur gaffe, ce qui va la précipiter dans une foudroyante chute sociale qui ne réussira pourtant pas à lui faire « perdre la face ». Désœuvrée, elle prendra un plaisir pervers et délicieux à tenter de surmonter l'ennui des tâches de plus en plus futiles que sa supérieure hiérarchique, une beauté japonaise au cœur de pierre, lui confie avec condescendance. Après avoir échoué à la comptabilité, où elle devait vérifier les notes de frais des voyages d'affaires, on l'oblige à se pencher sur les traces d'une autre sorte de transit en l'affectant aux toilettes. « Dame Pipi » pendant sept mois, la brillante diplômée songe à se défenestrer et s'étonne que le suicide - qui atteint pourtant dans ce pays un taux record - ne soit pas plus fréquent, surtout parmi les Japonaises. Une place de choix qui favorise la pratique des commandements nippons : humilité dans la tâche, exécution fidèle et lobotomisation cérébrale. Cependant, ayant signé un contrat pour un an, la jeune occidentale n'entend pas se laisser abattre.

L'auteur décortique un à un les codes de la société japonaise : la négation de l'individualité, le respect de la pyramide patronale, la soumission de la femme. Les humiliations deviennent des défis, les brimades le moyen de faire travailler ses neurones. Le tout un bon roman, truffé d'absurde et de surréalisme, au vocabulaire recherché. Une analyse incisive et croustillante des conditions de travail au pays du soleil levant.

CHAPITRE 2
PROJETS-LECTURE EN CLASSE DE FLE

Un projet autour du livre et de la lecture avec des élèves doit systématiquement posséder une double dimension, culturelle et pédagogique. Ainsi, il comporte à la fois un temps de rencontre avec les oeuvres et les artistes (qui intègre une dimension d'initiation pratique à la création) et un temps plus théorique d'acquisition de références et de compétences littéraires.

Les livres peuvent participer au développement des habilités linguistiques générales, comme à l'ouverture au monde des apprenants de langue étrangère. Cette approche nouvelle, qui cherche à aider l'élève à comprendre et à participer au monde qui l'entoure, illustre bien les possibilités de la littérature comme mouvement innovateur en éducation. Le livre de littérature n'est pas un objet scolaire dont la fréquentation est obligatoire, mais un outil de référence accessible, qui donne le pouvoir de comprendre le monde et d'y prendre sa place. Pour cela, il faudra, sans aucun doute, favoriser une approche globale de l'œuvre littéraire en privilégiant des activités culturelles au détriment d'activités d'analyse littéraire. L'élève doit « apprendre à comprendre », il doit être capable d'élaborer des inférences, de retrouver les idées principales, de résumer tout en intégrant de nouvelles connaissances.

Les stratégies de lecture doivent être enseignées pour compenser les effets d'une compétence linguistique parfois limitée: stratégie d'évitement, d'anticipation, reconnaissance rapide d'un mot ou d'un groupe de mots, formulation d'hypothèses, reconnaissance des champs référentiels et socioculturels des textes, développement de la capacité de tolérance de l'imprécision, contournement de la difficulté etc. L'œuvre choisie par l'enseignant devra tenir compte de certains paramètres, comme le niveau de français, les centres d'intérêt des élèves, ou les grandes caractéristiques tirées des bilans de lecture de chaque élève etc.

Au niveau du lexique, rappelons que les textes trop familiers ou trop littéraires peuvent être ennuyeux et rendre difficile la compréhension. La préparation à la lecture se déroule généralement en deux étapes : la mise en place des stratégies, puis la réduction de l'inconnu, en donnant aux élèves les informations nécessaires pour faciliter la lecture (histoire, géographie, coutumes, etc.). Après la lecture, une foule d'activités sont possibles. De la compréhension (grâce à des QCM, par identification des personnages, des lieux, par un relevé des idées principales, par des exercices grammaticaux ou lexicaux), à la comparaison (grâce à des activités sur deux ouvrages traitant un même thème, à un travail sur l'adaptation cinématographique de l'œuvre, à une approche interdisciplinaire ou bilingue sur le même thème, en passant par la création (d'affiches annonçant la sortie du livre, de photos ou dessins pour

illustrer la couverture du livre, etc.). Le professeur a autant de choix d'exploitation avec un livre jeunesse qu'avec un ouvrage de littérature pour « adultes ». L'évaluation peut être multiple : évaluation de l'acte de lecture en lui-même, évaluation de la compréhension du texte, évaluation des activités annexes à la lecture et enfin évaluation formative (de l'évolution des apprenants, des stratégies employées etc.).

Comment mettre en place un projet-lecture ?

Tout d'abord, il faut **considérer l'activité lecture dans un environnement social et culturel déterminé** ce qui suppose une analyse de la situation et des besoins des élèves. Il est recommandé de procéder à un état des lieux du contexte historique, géographique, politique et humain dans lequel s'intègre le projet *(Quel public ? Quelles contraintes ?)*.

Ensuite, il faut **définir les objectifs et des méthodes de réalisation de l'activité lecture** (définition des objectifs en fonction du contexte et des moyens disponibles, recherche de partenaires, concertation pour une définition des rôles complémentaires de chacun) **et organiser l'activité lecture dans le temps et l'espace** (définition des moyens - humains, financiers, juridiques, artistiques, matériels, mise en place d'un calendrier, type de l'action, périodicité, disponibilité des intervenants potentiels, logistique, prise en compte du coût des productions, afin d'établir un budget prévisionnel).

La valorisation de l'activité lecture s'effectue à plusieurs niveaux : **les élèves** (le travail réalisé doit permettre à chaque enfant de se retrouver individuellement acteur du projet et participant à la vie collective), **les adultes** (équipe pédagogique et parents), **les porteurs de projet** (le projet doit s'inscrire dans une démarche éducative complémentaire et solidaire de la mission initiale du porteur de projet), **les institutionnels et les partenaires** (nécessité de leur montrer la qualité des travaux réalisés pour susciter la prise de conscience du chemin parcouru). En règle générale, **chaque partenaire doit pouvoir bénéficier d'une information régulière** autour du projet afin d'assurer la cohérence de ce dernier.

Une attention particulière doit être accordée aux relations avec la presse car elle permet de valoriser une action dans la mesure où, réalisant la médiation entre le public et les acteurs du projet, elle devient le principal outil de communication de ceux derniers.

Dans tous les projets-lecture qui seront présentés dans ce chapitre, le Centre de Documentation et d'Information a eu un rôle essentiel (CDI), il étant une bibliothèque de lecture sur place, de prêt gratuit, avec un fonds documentaire suffisamment riche et varié pour répondre aux objectifs multiples de la lecture et de l'écriture et aux attentes des élèves.

2.1. Le défi lecture

Le défi-lecture met en œuvre une pédagogie de projet qui repose sur la socialisation et déclenche une réelle motivation pour la lecture. L'originalité du projet est de lier l'écriture et la lecture. L'élève lit parce qu'il y a production d'écrits déterminés par un destinataire identifié, pour un enjeu connu. Ce projet permet aussi, malgré son nom, d'intégrer les non lecteurs et les faibles lecteurs. Leur intégration est, bien sûr, plus lente, mais toujours réelle. Par contre les lecteurs gourmands ne sont pas ralentis et leur appétit peut-être largement satisfait par l'abondance et la diversité des ouvrages proposés. Les enseignants, eux aussi, peuvent y trouver leur compte. Un tel projet est pour eux l'occasion de travailler ensemble et d'introduire dans leur classe de nouvelles stratégies d'apprentissage.

Le défi-lecture **vise** à inciter les élèves à lire des oeuvres complètes et à produire des écrits fonctionnels dans le cadre d'une action-jeu collective. L'action peut se dérouler sur la durée d'une année scolaire ; elle est alors ponctuée par des échanges réguliers entre les classes, échanges nourris par les questions élaborées par les élèves. Elle se clôt par un grand jeu qui réunit les partenaires et les adversaires. Elle peut aussi être de plus courte durée… Le nombre, le genre, les thèmes et la lisibilité (grosseur des caractères, illustration ou non, nombre de pages) des livres mis au défi sont variables et répondent aux objectifs que se sont fixés les professeurs.

Le but du jeu est que les élèves rédigent des questions attrayantes auxquelles il doit toujours être possible de répondre.

Tous les élèves ne liront pas tous les ouvrages proposés. Cependant, l'enseignant doit favoriser leur accès aux livres, les guider dans leur choix. Il pourra (aidé de documentaliste, d'anciens élèves et, pourquoi pas, de parents), présenter la sélection de livres aux élèves. Il veillera à maintenir leur intérêt en instaurant des moments consacrés aux échanges, les élèves étant invités à s'exprimer sur leurs lectures.

Le défi-lecture vise à faire lire, avant même de faire écrire. Il sera donc le vecteur, voire le support, **d'activités de lecture** qui pourront donner lieu à **des activités d'écriture**.

a. Activités de lecture

a.1. Pour comprendre un récit : étude du paratexte (repérage des vecteurs d'anticipation fournis par la couverture - illustration, titre, texte de présentation et quatrième de couverture, le sommaire ou la table des matières), **traitement des repères chronologiques** (remettre des actions dans l'ordre), **traitement des indicateurs d'espace/temps** (cadre de l'action, d'un chapitre…), **traitement des infos concernant les personnages** ; **donner un titre** à une séquence/un épisode/ un chapitre, **proposer une lecture puzzle centrée sur la logique des actions, supprimer l'accessoire** dans une histoire (ou un résumé) pour faire émerger l'essentiel*,* **compléter un résumé, rendre compte oralement d'une histoire lue ou entendue.**

a.2. Pour adapter les stratégies de lecture aux supports proposés : classer des textes selon leur visée**, repérer les indicateurs** de la spécificité des écrits**, repérer les codes d'organisation** spécifiques (titres, sous-titres, paragraphes, notes, table des matières, tableaux)**, repérer les mots clés** d'un texte, **adapter sa lecture** (intégrale, exploratoire) en fonction de la visée du texte et en fonction du support.

b. Activités d'écriture

L'enseignant peut demander à l'élève de rédiger un écrit particulier. Les différents types d'écrits retenus pourront donner lieu à une ou plusieurs séances de travail (découverte du fonctionnement particulier de tel ou tel type d'écrit et des compétences d'écriture qu'il met en jeu). Par exemple, on proposera de :

- **transposer un épisode en fait divers ;**
- **transposer un événement en télégramme ;**
- **transposer la quête d'un personnage en petite annonce ;**
- **rédiger la carte d'identité d'un personnage ou son portrait ;**
- **rédiger la description d'un lieu** par prélèvement d'indices ;
- **rédiger un résumé** (le résumé peut être présenté sous forme de puzzle d'actions ou de phrases ; il peut comporter un intrus ; il peut être plus ou moins exact, les erreurs étant à corriger ; il peut comporter un certains nombre de blancs qui seront à compléter) ;
- **théâtraliser une séquence** d'actions ou un passage dialogué ;
- **raconter un épisode selon le point de vue d'un personnage.**

Les **questions-jeu** peuvent être : **mots fléchés** (travail sur la définition, l'emploi du mot générique**), rébus** (travail sur la segmentation du mot)**, charade** (travail sur la segmentation du mot)**, énigme à résoudre, vrai/faux, codage/décodage d'un message** etc.

Outre **l'évaluation** des compétences dans le domaine de la langue, on pourra évaluer : l'impact du projet (davantage d'inscriptions et de livres empruntés au CDI, à la bibliothèque municipale/départementale, un plus grand respect du livre), son apport quant à la socialisation des élèves (écouter et tenir compte des conseils ou remarques des autres élèves, du professeur ; participer à une tâche collective ; oser prendre la parole ; mener un travail à son terme).

Voilà un exemple :

Livre choisi[15] **: Antoine de Saint-Exupéry. Le Petit Prince.**

Public : classe de IXe (L2)[16]

Durée du projet : 8 mois

Compétences visées:

- lire en le comprenant un texte littéraire long, mettre en mémoire ce qui a été lu en mobilisant ses souvenirs lors des reprises ;
- reformuler dans ses propos une lecture lue ou entendue ;
- participer à un débat sur l'interprétation littéraire en étant susceptible de vérifier dans le texte ce qui interdit ou permet l'interprétation soutenue ;
- restituer un passage de prose mémorisé ;
- élaborer et écrire un texte d'au moins 10 lignes en respectant les contraintes orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation.

Objectifs pédagogiques liés à la lecture de ce roman

Amener les élèves à :

---

[15] Selon le magazine français, **L'Express** du 5 janvier 1990, p. 55, « ***Le Petit Prince***, *traduit dans 80 langues, est, après la* ***Bible****, le livre le plus vendu dans le monde* ».

[16] La méthode « Trait d'Union » (Nasta, Dan Ion. Limba franceză : manual pentru clasa a IX-a (L2), anul IV de studiu. Bucureşti: Sigma, 1999) propose l'exploitation de ce roman de Saint-Exupéry dans deux de ses unités : Unité 5 (p.42-49) et Unité 8 (p.69-75).

- lire et comprendre un roman dans lequel la structure narrative et le mode de narration font obstacle dans un premier temps (enchâssement de récits, par exemple) ;
- réfléchir aux choix et aux intentions de l'auteur : choix narratif, choix du sujet, choix linguistiques ;
- repérer les pièges qui égarent le lecteur : identité du narrateur, ses présences, ses ruses;
- suivre le parcours du personnage central - le petit prince et des secondaires - la rose et le renard (ce qui les caractérise, leur vécu).

Supports : transparents, livre, photocopies, CD audio

Modalité de travail :

Dans le cadre du cours de français, une séance sera organisée toutes les deux semaines ayant pour sujet les différentes parties du roman:

1. **Prologue**
   - CHAPITRE I
2. **Révélations sur l'origine du petit prince :**
   - CHAPITRE II - « S'il vous plaît, dessine-moi un mouton. »
   - CHAPITRE III - « De quelle planète es-tu ? »
   - CHAPITRE IV - « La preuve de l'existence »
   - CHAPITRE V - « Le drame des baobabs »
   - CHAPITRE VI - « Les couchers du soleil »
   - CHAPITRE VII - « Les choses sérieuses »
   - CHAPITRE VIII - « La fleur »
   - CHAPITRE IX - « Le départ »
3. **Les voyages du petit prince vers six petites planètes :**
   - CHAPITRE X - « Chez le roi »
   - CHAPITRE XI - « Chez le vaniteux »
   - CHAPITRE XII - « Chez le buveur »
   - CHAPITRE XIII - « Chez le businessman »

- CHAPITRE XIV - « Chez l'allumeur de réverbères »
- CHAPITRE XV- « Chez le géographe »

4. **Ce que le petit prince a appris sur la planète Terre :**

- CHAPITRE XVI. - « La planète Terre »
- CHAPITRE XVII - « Chez le serpent »
- CHAPITRE XVIII - « Chez la fleur ordinaire »
- CHAPITRE XIX - « Chez l'écho »
- CHAPITRE XX - « Chez les roses »
- CHAPITRE XXI - « Chez le renard »
- CHAPITRE XXII - « Chez l'aiguilleur »
- CHAPITRE XXIII - « Chez le marchand de pilules »

5. **La création des liens entre le petit prince et le narrateur :**

- CHAPITRE XXIV - « *Cherchons un puits*. »
- CHAPITRE XXV - *« L'eau qui était bonne pour le coeur »*
- CHAPITRE XXVI - « *Le cadeau des étoiles* »

6. **Épilogue**

- CHAPITRE XXVII.

En dehors du cours, il y a aura des rencontres régulières des élèves et des adultes impliqués dans le projet (professeurs de français, professeurs d'arts plastiques, documentaliste) pour créer des moments de lecture publique, pour se lancer en débats, pour voir et commenter des sites dédiés à Antoine de Saint-Exupéry, pour se connaître mieux.

La lecture de chaque chapitre se fera par étapes :

1. **La pré-lecture :** regarder les dessins du narrateur, se poser des questions au sujet de ce qui se passe et pourquoi, faire une lecture *« en diagonal »*, un survol très rapide du chapitre.
2. **La première lecture - rapide (niveau du sens littéral/ concret du texte)** permettra aux lecteurs de repérer les personnages, d'identifier les lieux et les évènements, ainsi que le type de récit (un récit narratif, un récit descriptif, un discours ou une alternance du récit et du discours).
3. **La deuxième lecture - détaillée et analytique aura des enjeux différents:**

- Analyser le contenu lexical pour mieux comprendre le sens concret et abstrait du texte. La préparation du vocabulaire se fera **en utilisant un dictionnaire unilingue** ou en choisissant le sens **en contexte**.
- Observer/ Analyser **les temps et les modes verbaux** (pour distinguer les descriptions, les actions habituelles/répétées, les faits accomplis, les narrations antérieures, postérieurs, simultanées, les hypothèses, les jugements).
- Observer/ Analyser **les mots d'articulation** pour suivre la pensée de l'auteur et pour mettre en ordre les éléments du récit.
- Observer/ Analyser **la structure du texte/ chapitre** *(Combien de scènes/ séquences y a-t-il ? Lesquelles ?)*
- Observer/ Analyser **les procédées de style (répétitions, métaphores** etc.).

4. **La troisième lecture - réfléchie** offrira des réponses aux questions qui tiennent à la réflexion, à l'interprétation et à l'appréciation. Voilà quelques exemples :

- *Quelles sont les idées du texte ?*
- *De quelle manière Saint-Exupéry présente-t-il ces idées ?*
- *Quelle est la signification de ces idées?*
- *Quelle est l'originalité de la présentation de ces idées?*
- *Qu'est ce qu'il y a au **FOND** dans la tête de Saint-Exupéry?*
- *Ce FOND, en êtes-vous d'accord ou non ? Pourquoi ?*
- *Pourriez-vous citer une analogie de vos connaissances ou expériences ?*

Pour exemplifier cette technique de lecture, nous voulons proposer le chapitre XXI du roman.

CHAPITRE XXI

C'est alors qu'apparut le renard:

- Bonjour, dit le renard.

- Bonjour, répondit poliment le petit prince, qui se retourna mais ne vit rien.

- Je suis là, dit la voix, sous le pommier.

- Qui es-tu ? dit le petit prince. Tu es bien joli...

- Je suis un renard, dit le renard.

- Viens jouer avec moi, lui proposa le petit prince. Je suis tellement triste...

- Je ne peux pas jouer avec toi, dit le renard. Je ne suis pas apprivoisé.

- Ah! pardon, fit le petit prince.

Mais, après réflexion, il ajouta:

- Qu'est-ce que signifie « apprivoiser »?

- Tu n'es pas d'ici, dit le renard, que cherches-tu ?

- Je cherche les hommes, dit le petit prince. Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?

- Les hommes, dit le renard, ils ont des fusils et ils chassent. C'est bien gęnant ! Ils élèvent aussi des poules. C'est leur seul intérêt. Tu cherches des poules ?

- Non, dit le petit prince. Je cherche des amis. Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?

- C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie « créer des liens... »

- Créer des liens ?

- Bien sûr, dit le renard. Tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde...

- Je commence à comprendre, dit le petit prince. Il y a une fleur... je crois qu'elle m'a apprivoisé...

- C'est possible, dit le renard. On voit sur la Terre toutes sortes de choses...

- Oh! Ce n'est pas sur la Terre, dit le petit prince.

Le renard parut très intrigué :

- Sur une autre planète ?

- Oui.

- Il y a des chasseurs, sur cette planète-là ?

- Non.

- Ça, c'est intéressant ! Et des poules ?

- Non.

- Rien n'est parfait, soupira le renard.

Mais le renard revint à son idée:

- Ma vie est monotone. Je chasse les poules, les hommes me chassent. Toutes les poules se ressemblent et tous les hommes se ressemblent. Je m'ennuie donc un peu. Mais, si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée. Je connaîtrai un bruit de pas qui sera différent de tous les autres. Les autres pas me font rentrer sous terre. Le tien m'appellera hors du terrier, comme une musique. Et puis regarde ! Tu vois, là-bas, les champs de blé ? Je ne mange pas de pain. Le blé pour moi est inutile. Les champs de blé ne me rappellent rien. Et ça, c'est triste ! Mais tu as des cheveux couleur d'or. Alors ce sera merveilleux quand tu m'auras apprivoisé ! Le blé, qui est doré, me fera souvenir de toi. Et j'aimerai le bruit du vent

dans le blé...

Le renard se tu et regarda longtemps le petit prince:

- S'il te plaît... apprivoise-moi ! dit-il.

- Je veux bien, répondit le petit prince, mais je n'ai pas beaucoup de temps. J'ai des amis à découvrir et beaucoup de choses à connaître.

- On ne connaît que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. Si tu veux un ami, apprivoise-moi !

- Que faut-il faire? dit le petit prince.

- Il faut être très patient, répondit le renard. Tu t'assoiras d'abord un peu loin de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'oeil et tu ne diras rien. Le langage est source de malentendus. Mais, chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près...

Le lendemain revint le petit prince.

- Il eût mieux valu revenir à la même heure, dit le renard. Si tu viens, par exemple, à quatre heures de l'après-midi, dès trois heures je commencerai d'être heureux. Plus l'heure avancera, plus je me sentirai heureux. A quatre heures, déjà, je m'agiterai et m'inquiéterai; je découvrirai le prix du bonheur ! Mais si tu viens n'importe quand, je ne saurai jamais à quelle heure m'habiller le coeur... Il faut des rites.

- Qu'est-ce qu'un rite ? dit le petit prince.

- C'est aussi quelque chose de trop oublié, dit le renard. C'est ce qui fait qu'un jour est différent des autres jours, une heure, des autres heures. Il y a un rite, par exemple, chez mes chasseurs. Ils dansent le jeudi avec les filles du village. Alors le jeudi est jour merveilleux ! Je vais me promener jusqu'à la vigne. Si les chasseurs dansaient n'importe quand, les jours se ressembleraient tous, et je n'aurais point de vacances.

Ainsi le petit prince apprivoisa le renard. Et quand l'heure du départ fut proche:

- Ah! dit le renard... Je pleurerai.

- C'est ta faute, dit le petit prince, je ne te souhaitais point de mal, mais tu as voulu que je t'apprivoise...

- Bien sûr, dit le renard.

- Mais tu vas pleurer ! dit le petit prince.

- Bien sûr, dit le renard.

- Alors tu n'y gagnes rien !

- J'y gagne, dit le renard, à cause de la couleur du blé.

Puis il ajouta:

-Va revoir les roses. Tu comprendras que la tienne est unique au monde. Tu reviendras me dire adieu, et je te ferai cadeau d'un secret.

Le petit prince s'en fut revoir les roses:

- Vous n'êtes pas du tout semblables à ma rose, vous n'êtes rien encore, leur dit-il. Personne ne vous a

apprivoisé et vous n'avez apprivoisé personne. Vous êtes comme était mon renard. Ce n'était qu'un renard semblable à cent mille autres. Mais j'en ai fait mon ami et il est maintenant unique au monde.

Et les roses étaient bien gênées.

- Vous êtes belles, mais vous êtes vides, leur dit-il encore. On ne peut pas mourir pour vous. Bien sûr, ma rose à moi, un passant ordinaire croirait qu'elle vous ressemble. Mais à elle seule elle est plus importante que vous toutes, puisque c'est elle que j'ai arrosée. Puisque c'est elle que j'ai mise sous globe. Puisque c'est elle que j'ai abritée par le paravent. Puisque c'est elle dont j'ai tué les chenilles (sauf les deux ou trois pour les papillons). Puisque c'est elle que j'ai écoutée se plaindre, ou se vanter, ou même quelquefois se taire. Puisque c'est ma rose.

Et il revint vers le renard:

- Adieu, dit-il...

- Adieu, dit le renard. Voici mon secret. Il est très simple: on ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux.

- L'essentiel est invisible pour les yeux, répéta le petit prince, afin de se souvenir.

- C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante.

- C'est le temps que j'ai perdu pour ma rose... fit le petit prince, afin de se souvenir.

- Les hommes ont oublié cette vérité, dit le renard. Mais tu ne dois pas l'oublier. Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé. Tu es responsable de ta rose...

- Je suis responsable de ma rose... répéta le petit prince, afin de se souvenir.

(Saint-Exupéry, Antoine de. ***Le Petit Prince : avec les dessins de l'auteur***. Paris : Gallimard, 1993, p.66-74)

Questions pour guider la compréhension du chapitre

	Réponses possibles
Pourquoi le renard s'ennuie-t-il ?	Parce qu'il n'a pas d'amis et sa vie est monotone. *« Ma vie est monotone. Je chasse les poules, les hommes me chassent. Toutes les poules se ressemblent et tous les hommes se ressemblent. Je m'ennuie donc un peu. »* (p.68)
Apprivoiser : Quelle en est la définition du renard ? Quelle en est celle du dictionnaire français-français ?	*Ça signifie « créer des liens... »* (p.68). Rendre quelqu'un plus sociable, plus doux, plus affable, le séduire (***Le Dictionnaire de notre temps.***

	Paris : Hachette, 1991, p.75)
Quels sont les arguments que le renard donne au petit prince pour que celui-ci l'apprivoise?	Pour que le petit prince l'apprivoise, le renard lui dit: *« Si tu veux un ami, apprivoise-moi! […] un bruit de pas qui sera différent de tous les autres*. » *(p.69)*
Comment sera l'existence du renard si le petit prince l'apprivoise ?	Son existence sera plus heureuse. *« Mais, si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée. »* (p.69)
Relevez la phrase qui exprime la relation nouvelle entre le petit prince et le renard.	*« Mais j'en ai fait mon ami, et il est maintenant unique au monde. »* (p. 72)
D'après le renard, pourquoi les hommes modernes n'ont-ils plus d'amis ?	Parce qu'ils ont oublié la valeur de l'amitié, ils sont trop pressés. *« Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. »* (p.69)
3. Dans le chapitre XX (p.64), le petit prince voit des roses dans un jardin, et on nous dit: « elles ressemblaient toutes à sa fleur! ». Trouvez à la p.72, la phrase qui montre que le petit prince a changé d'avis.	*« Vous n'êtes pas du tout semblables à ma rose, vous n'êtes rien encore, leur dit-il»*
Que fera le renard quand le petit prince le quittera ?	Le renard dit qu'il pleurera quand l'heure du départ du petit prince sera arrivée, mais qu'il gagne quand même. *« Mais tu vas pleurer ! dit le petit prince. […]J'y gagne, dit le renard, à cause de la couleur du blé. »* (p.70).

Lecture expliquée : la notion d'amitié dans le texte

Comment expliquez-vous le changement du petit prince?

« Il y a une fleur… je crois qu'elle m'a apprivoisé.» (p.68) Le petit prince se rend compte que sa fleur, même si c'est une rose comme les autres, est unique à ses yeux parce qu'elle l'a apprivoisé.

Quelle définition de l'amitié pourrait-on en tirer?

L'amitié est le fait d'être unique l'un aux yeux de l'autre, parce qu'on le connaît bien et qu'on a des rapports privilégiés avec lui.

Le secret du renard: « On ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux. » Quel est le rapport entre ce secret et ce qui vient de se produire?

Il voyait la rose avec ses yeux (« semblable aux autres ») et maintenant il la voit avec son coeur (« unique »).

A votre avis, que ressent le petit prince après cette péripétie?

Il est triste, parce qu'il comprend qu'il aimait sa rose et qu'il n'aurait pas dû partir.

Que représentent les autres roses pour lui? Repérez dans le discours de la page 72 tous les mots appartenant au champ lexical de l'indifférence.

« Vous n'êtes rien/Personne ne vous a apprivoisé/Semblable à mille autres/Vides/Un passant ordinaire ».

Qu'est-ce que le contraire de l'amitié? (Est-ce qu'il ressent de l'amitié pour ces roses?)

L'indifférence.

Dictée : *Sous la dictée du professeur ou de l'enregistrement, remplissez les trous de ce texte du chapitre. Puis faites-en la correction en vérifiant vos verbes avec ceux du texte original* :

- Ma vie est _____. Je chasse les poules, les hommes _____ _____. Toutes les poules se ressemblent, et _____ les hommes se ressemblent. Je _____' _____ donc un peu. Mais, si tu _____' _____, ma _____ sera comme ensoleillée. Je _____ un _____ de pas qui sera _____ de tous les autres. Les autres _____ me font rentrer sous terre. Le _____ m'appellera hors du terrier, comme une _____. Et puis regarde ! Tu vois, là-bas, les _____ de blé ? Je ne mange pas _____ _____. Le blé pour moi est _____. Les champs de blé ne me rappellent rien. Et ça, c'est triste ! Le blé, qui est doré, me _____ _____ de toi. Et j'_____ le bruit du vent dans le blé.

Analysez la structure du chapitre pour déterminer les différentes scènes ou séquences.

- En combien de parties le chapitre se divise-t-il ? Lesquelles ?
- Résumez brièvement ce qui s'est passé dans chaque scène/ séquence du chapitre.

Questionnaire proposé aux élèves (6 groupes de 5 élèves) à la fin du projet

Chapitre 1

Que représente exactement le dessin du narrateur ?

Un serpent boa qui digère un éléphant. (page 10)

Chapitre 2

Pourquoi dit-il que réussir à réparer tout seul est pour lui une question de vie ou de mort ?

Il a à peine à boire de l'eau pour huit jours. (page 11)

Chapitre 3

Pourquoi n'est-il pas nécessaire d'attacher le mouton chez le petit prince ?

Chez le petit prince, c'est très petit. (page 18)

Chapitre 4

Que faut-il dire à une grande personne pour qu'elle puisse imaginer une maison ? *Son prix « J'ai vu une maison de cent mille francs. » (page 20)*

Chapitre 5

Pourquoi le petit prince est-il obligé de nettoyer sa planète des graines de baobabs ? *Pour qu'ils ne la fassent pas éclater en grandissant. (page 23)*

Chapitre 6

Pourquoi le petit prince a-t-il pu un jour assister à quarante-trois couchers de soleil ?
Sa planète est si petite qu'il suffit de tirer la chaise de quelques pas. (page 27)

Chapitre 7

Que fera le narrateur pour protéger la fleur ?

Il dessinera une muselière pour le mouton. (page 30)

Chapitre 8

Pourquoi la fleur ajuste-t-elle ses pétales un à un ?

Pour ne pas sortir toute fripée comme les coquelicots. (page 31)

Chapitre 9

A quoi les volcans servent-ils au petit prince ?

A faire chauffer le petit déjeuner du matin. (page 34)

Chapitre 10

Pourquoi ne devait-on pas bâiller en présence d'un roi ?

C'est contraire à l'étiquette. (page 37)

Chapitre 11

Que suffit-il de faire pour donner du plaisir au vaniteux ?

L'admirer. (page 44)

Chapitre 12

Pourquoi le buveur boit-il ?

Pour oublier qu'il a honte de boire. (page 45)

Chapitre 13

A quel autre personnage le raisonnement de l'homme d'affaires fait-il penser ?

A l'ivrogne. (page 48)

Chapitre 14

Pourquoi l'allumeur de réverbère est-il moins ridicule que les autres personnages ?

Il s'occupe d'autre chose que de soi-même. (page 49)

Chapitre 15

Par quel mot pourrait-on remplacer "menacée de disparition prochaine" ?

Ephémère. (page 56)

Chapitre 16

Depuis quand n'y-t-il plus d'allumeurs de réverbères sur la Terre ?

Depuis l'invention de l'électricité. (page 58)

Chapitre 17

Pourquoi selon le petit prince le serpent n'est-il pas bien puissant ?

Il n'a pas de pattes et il ne peut pas voyager. (page 60)

Chapitre 18

Pourquoi selon la fleur ne trouve-t-on jamais les hommes ?

Le vent les promène. (page 62)

Chapitre 19

Qui répond à la place des hommes ?

L'écho. (page 63)

Chapitre 20

De quelle espèce est la fleur du petit prince ?

Une rose. (page 64)

Chapitre 21

Pourquoi le renard est-il unique au monde ?

Parce que le petit prince en a fait son ami. (page 72)

Chapitre 22

Que font les enfants dans les trains ?

Ils écrasent leur nez contre les vitres. (page 75)

Chapitre 23

Comment peut-on épargner cinquante-trois minutes par semaine ?

En ne buvant plus. (page 76)

Chapitre 24

A quoi le narrateur compare-t-il la fragilité du petit prince ?

À une lampe qu'un coup de vent peut éteindre. (page 78)

Chapitre 25

Avec quoi est-il préférable de chercher selon le petit prince ?

Avec le cœur. (page 81)

Chapitre 26

Pourquoi toutes les étoiles seront-elles les amies du narrateur ?

Parce que l'étoile du petit prince sera l'une d'elle. (page 87)

Chapitre 27

Pourquoi le narrateur se pose-t-il finalement toutes ces questions ?

Parce qu'il a oublié d'ajouter la courroie de cuir à la muselière. (page 93)

2.2. L'élaboration d'une BD/d'un roman-photo

De nombreux auteurs et critiques ont essayé de donner une définition de la bande dessinée: une chose imprimée et diffusée, un récit à fin essentiellement distractive, un enchaînement d'images, un récit rythmé, un document qui inclut un texte dans ses images, texte qui se distingue par sa parcimonie et qui est 'englobé le plus souvent dans les bulles/les phylactères. Dans son ouvrage, « la BD : l'art d'en faire », Pierre Roux donnait la définition suivante : « La bande dessinée est un moyen de communication permettant de raconter des histoires par le biais de la combinaison texte-image; c'est également un art constitué d'un ensemble de moyens d'expression qui lui sont propres - les bulles, les cases et les onomatopées- et de moyens dérivés du dessin, du cinéma et de la littérature ».

Donc, il y a une immense diversité des productions répondant au nom de « BD » qui peuvent être exploitées en classe de FLE.

Voilà quelques critères à respecter quand on choisit ce support :

1. Critères formels:

On peut repérer les critères traditionnels qui servent à identifier le support : titre de la BD, titre de la série, auteurs (scénariste et dessinateur), éditeur, année de parution, année et lieu de la première parution (qui nous renseignent sur le caractère actuel ou non de la BD, sur les pré- requis culturels éventuels, sur le type de messages qui peuvent être contenus dans l'ouvrage), type de support (album, fascicule, planche isolée dans un autre support).

2. Critères qualitatifs :

2.1. Images :

- Présence de cadres : *Les cases sont-elles délimitées par des cadres, cela facilite-t-il la lecture ?*
- Sens de lecture : *Est-il conventionnel (de gauche à droite, de haut en bas avec retour à la ligne) ou présente-t-il quelques difficultés liées à la mise en page ?*
- Détail des images : *Quelle est la finesse des détails dans les dessins ? Le but visé est-il esthétique, informatif, ou autre ?*
- Ambiance dégagée par la BD : *Quelles sont les couleurs utilisées, les unités d'ambiance (par exemple, la double page), quels sont les effets ainsi produits ?*

2.2. Textes :

- Registre de langue : *Quel est le registre utilisé principalement dans la bande dessinée ? Quel est le niveau du vocabulaire employé ? A quel degré théorique de maîtrise de la langue correspond-il ? Y-a-t-il des expressions trop familières ou argotiques?*
- Calligraphie et typographie : *La calligraphie utilisée est-elle variée ? Si oui, quel est l'effet visé ? La motivation des choix typographiques est-elle facilement repérable ?*

- Bulles et cartouches : *Quel est le degré de présence de ces deux items ? Quelles sont les relations entre eux ?*

2.3. Relation texte - image

- Importance relative du texte et de l'image : *Quelle est la part de chacun en terme de surface occupée ? Quelles conclusions peut-on en tirer ?*

- Complémentarité : *Peut-on comprendre l'histoire sans le texte, sans les images ? Quel est le rapport entre texte et image (illustration, commentaire, etc.) ? Y a-t-il un jeu sur les rôles et attributions de ces deux composantes (dessins dans les bulles et textes dans les images) ?*

- Illustration d'expressions toutes faites : *La BD met-elle en images des faits de langue comme les expressions toutes faites ou des jeux de mots ?*

- Onomatopées : *Est-ce que l'auteur y a recours souvent ? Quelle est la richesse apportée par leur utilisation ?*

2.4. Public visé

- Thèmes abordés : *Sont-ils appropriés aux centres d'intérêt des jeunes lecteurs ?*

- Genre de la production : *Comment peut-on classer l'oeuvre (humour, aventure etc.)?*

- Accroche du lecteur : *Par quel biais l'élève va-t-il entrer dans l'univers évoqué par la BD ? Sur quelles relations oeuvre - public les auteurs jouent-ils ?*

Trois **attitudes pédagogiques** sont envisageables face à la bande dessinée : inciter à la lecture, analyser et fabriquer. Il convient de commencer progressivement, de ne pas aborder au début des BD très difficiles à lire. La BD n'est pas un tremplin pour aller vers la lecture de romans, c'est un moyen d'expression à part entière, un jeu entre une bonne histoire et un bon dessin. L'important est de choisir un thème qui intéresse les élèves, pour les inciter à lire de la BD. Il est important d'obtenir des informations sur ce que contient une BD avant de la mettre entre les mains des élèves. Dans un roman, selon l'édition, une même phrase n'est pas placée toujours au même endroit. En BD, le support, la contrainte de la planche créent une contrainte de rythme de la narration.

Avant de commencer l'étude d'une BD, il faut initier les élèves à **la lecture de ses codes**[17]. Ils devront savoir, par exemple, qu'une planche se définit comme l'ensemble des images et du texte d'une page, qu'elle s'organise en bandes de cases, qu'une bande case est un bandeau qui a pour fonction de

2 [17] POUR L'ETUDE DE LA BD ET LES POSSIBILITES D'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE, VOIR MAGA, HAYDEE. LA *BANDE DESSINEE EN CLASSE DE FLE*. DISPONIBLE SUR : HTTP://WWW.FRANCPARLER.ORG/PARCOURS/BD.HTM.

mettre en place un décor (panoramique). On joue ensuite de la mémoire visuelle du lecteur et sur les phénomènes de codes chromatiques. On attirera l'attention des élèves sur le fait que la première case d'une BD s'ouvre seule, c'est traditionnellement une orpheline construite d'une façon particulière. La taille des cases est standardisée pour les cas de réutilisation par d'autres éditeurs ou sur d'autres supports, dans les cases, on trouve des bulles de dialogues, des onomatopées et des dessins, la voix des personnages dans les bulles n'est pas seulement sonore, elle est visuelle également (ce qui aide à repérer qui voit, qui parle et à quel moment par rapport aux images), les formes de bulles sont différentes, le cadrage a une incidence sur le placement de la bulle, les textes se lisent de gauche à droite, de même que l'image, le texte doit être au service de l'image. Il est souvent placé en haut, pour dégager l'image, la place des textes influence les cadrages, on trouve des textes en voix off, en dehors des bulles (souvent les sons, ou l'intervention du narrateur), les bandes du bruit et du son sont juxtaposées, les onomatopées évoquent des sons, mais aussi le mouvement et la durée (par exemple un bruit de pneu de voiture qui crisse).

L'analyse et la fabrication d'une BD sont deux activités très différentes. Fabriquer une BD avec les élèves demande un énorme travail et l'ambition est parfois trop grande. Les différentes étapes de la réalisation d'une BD sont les suivantes :

a) écrire le scénario (inventer l'intrigue et l'univers) ;
b) prévoir le découpage en planches et cases ;
c) réaliser les crayonnés (esquisses au crayon)
d) opérer le coloriage (mise en couleur)
e) écrire le lettrage manuscrit ou sur ordinateur dans des bulles.

Compétences à développer ou à faire acquérir grâce à un projet de réalisation d'une bande dessinée ou d'un roman photo

La BD et **le roman photo** partagent deux composants essentiels : l'image (le plus souvent sous forme de dessin pour la BD) et le texte. Le roman photo, quoi que plus facile à réaliser, reste moins riche de possibilités et moins dynamique. Il présente beaucoup de points communs avec la bande dessinée : **des photos** disposées dans des vignettes se succédant de manière cohérente pour raconter une histoire et qui peuvent aussi restituer, au besoin, le fond sonore (bruits, sons sous forme d'onomatopées), l**es personnages** qui dialoguent à l'aide de ballons ou bulles (phylactères), **de courts textes explicatifs** situés en dessous ou à côté des vignettes, représentant la partie narrative de l'histoire.

Les compétences à développer ou à faire acquérir grâce à un projet de réalisation d'une bande dessinée ou d'un roman photo visent :

1. **La lecture :**

- Percevoir le sens d'un mot dans son contexte.
- Interpréter correctement les substituts d'autres mots.
- Aptitude à mémoriser le contenu d'un texte ou d'une illustration.
- Accéder à une compréhension fine : percevoir la cohésion d'un texte, intégrer progressivement des informations données par le texte ou l'image pour former une représentation homogène et unitaire.
- Comprendre les relations implicites qui existent entre les formulations du texte (implicite des personnages, du point de vue, implicite de la construction du récit), la complémentarité texte/image, l'implicite de la situation de communication (qui parle ? à qui ? pourquoi ?), implicite du type de texte.
- Aptitude à prévoir le sens, à anticiper, à questionner un texte ou une image.
- Saisir la signification de notions de champs, point de vue, plans dans une image.
- Pratiquer, élaborer des stratégies de lecture adaptées aux situations et aux supports.

2. **La production écrite :**

- Compléter un texte lacunaire en tenant compte de contraintes imposées par d'autres.
- Réécrire un texte en prenant en considération les remarques d'un ou de plusieurs lecteurs.
- Respecter la cohérence au niveau des textes et des dialogues.
- Respecter la cohérence au niveau des décors et des personnages.
- Reconstituer l'ordre d'un récit ou d'un enchaînement d'actions.
- Rechercher l'idée essentielle d'un texte.
- Traduire certaines idées ou parties d'un texte en images.
- Distinguer parties narratives et dialoguées et en maîtriser les contraintes (notamment formelles).
- Interroger un texte, imaginer différents types de questionnements.
- Communiquer ses impressions, ses remarques (à l'oral et à l'écrit)

3. Compétences transversales :

3.1. attitudes :

- respecter et écouter les autres ;
- effectuer un travail constructif lors d'activités de groupe ;
- maintenir durablement son attention ;
- réinvestir ses connaissances.

3.2. méthodes de travail :

- présenter un travail avec clarté et précision ;
- terminer un travail en un temps donné ;
- mener un travail à son terme.

3.3. traitement de l'information

- comprendre des consignes et les respecter ;
- maîtriser l'utilisation d'un appareil audio visuel courant, de logiciels de traitement de textes, d'un scanner, appareil photo numérique ou la manipulation d'une boite électronique ;
- sélectionner des informations utiles et les organiser logiquement ;
- analyser un document simple, donner ses caractéristiques, présenter un avis personnel et argumenté.

Voilà un exemple :

Titre du projet: Réalisation d'un roman-photo

Public: classe de IXe (bilingue)

Equipe pédagogique: professeurs de français et documentaliste

Description du projet

Objectifs disciplinaires:

- développer la compréhension orale et écrite ;
- développer l'expression orale et écrite,
- améliorer la compétence socioculturelle des élèves.

Objectifs documentaires:

- se repérer dans le CDI ;
- manipuler les différents supports d'information disponibles au CDI et les approprier ;
- mettre en oeuvre une démarche de recherche d'information et réaliser le produit documentaire retenu (le roman-photo).

Enjeux du projet

- développer l'indépendance et l'initiative des apprenants d'une section bilingue face à des documents authentiques (BD, roman-photo), en variant les situations et les supports ;
- sensibiliser les apprenants aux divers aspects de leur environnement scolaire et de leur territoire de vie;
- promouvoir le fonds documentaire d'un jeune CDI ;

- renforcer le partenariat documentaliste - équipe pédagogique.

Organisation horaire

- deux types de séances:

  a. une heure/semaine inscrite dans l'emploi du temps des élèves (cours de français): 15 heures ;

  b. des moments de travail en autonomie en dehors des cours.

Les étapes parcourues

a. Présentation du projet et constitution des groupes de travail. (1 h)

b. Séances d'initiation à la recherche documentaire (5 h):

   - Les différents types de ressources et leur localisation en fonction de l'organisation de l'espace CDI. (2 h)
   - Les outils de recherche: le système de classement du CDI, la cotation, les fichiers alphabétique et systématique. (2 h)
   - Découverte de la collection de bandes dessinées détenues par le CDI (albums et revues). (1 h)

c. Séances de réalisation du produit documentaire choisi: le roman-photo

   - La structure de la bande dessinée/du roman-photo. (1 h)
   - Apport sur la photo: le cadrage. (1 h)
   - Etapes d'élaboration du roman-photo, critères d'évaluation. (1 h)
   - Découverte de l'idée originale, rédaction du scénario, prises de vue, traitement des images, montage, distribution et couverture. (4 h)
   - Présentation des productions et évaluation du projet. (2 h)

Bilan

▪La mise en œuvre de ce projet nous a demandé un gros travail tout le semestre, mais les résultats nous semblent positifs.

▪Nous avons pu diversifier notre enseignement, cibler les difficultés des élèves et avoir de très bons contacts avec eux, car le travail au CDI permet d'aller vers une certaine individualisation des relations professeur/élève.

▪La plupart des élèves interrogés par écrit, de manière anonyme (en mai 2004) ont exprimé le sentiment que cette organisation du travail leur a apporté quelque chose de nouveau et de motivant par rapport aux cours traditionnels.

▪Ce projet a nécessité une concertation étroite entre les professeurs et le partage du travail pour le corrigé.

2.3. L'atelier d'écriture créative

L'écriture créative peut modifier complètement l'attitude de l'apprenant face à l'apprentissage. Progressivement, l'utilisation de la langue étrangère n'est plus vécue comme un handicap, mais comme un avantage : elle permet d'entrer en contact avec des activités, des réflexions, des thèmes inhabituels dans le contexte quotidien. L'utilisation de la langue cible devient un univers d'expérience et parfois même le lieu d'expression de ce que l'on n'oserait pas formuler dans sa langue maternelle.

En lui proposant des activités diverses, l'enseignant réussit (ou se propose, au moins) à créer chez l'élève un rapport complice avec la langue cible, l'envie de dire, l'urgence d'écrire. Il s'agit d'activités qui font appel à l'ensemble des connaissances acquises, qui sont choisies dans l'esprit d'une pédagogie de la valorisation. Les participants sont placés de manière renouvelée en situation de réussite. Chaque élève contribue par sa personnalité, son ingéniosité, son savoir et sa connaissance de la langue au succès du projet collectif. L'individu est mis en valeur par rapport au groupe. La complexité de l'exercice est elle-même valorisante pour le travail accompli. Le participant se sent d'autant plus fier de son résultat qu'il a vaincu une difficulté, surmonté des obstacles. L'acte d'écriture est vécu comme **une expérience collective positive**.

Les élèves participent activement au déroulement des exercices, proposent des choix et prennent des décisions. Chaque exercice est évolutif, basé sur une stratégie de présentation progressive : des activités rassurantes, souvent strictement linguistiques; l'observation d'un support donné ou la création d'un vécu collectif; l'expansion, le transfert à d'autres situations; l'écriture liée à des contraintes précises (nombre de lignes ou de mots, temps limité etc.).

Les textes produits en classe sont écrits soit individuellement, soit en groupe. Un équilibre sera respecté entre ce qui fait directement appel à la créativité, à l'imagination et ce qui fait référence à une réalité tangible.

L'expérience de terrain nous montre que les élèves sont peu habitués à écrire en français, si ce n'est pour faire des exercices d'application de grammaire, pour rédiger des lettres pour faire des devoirs de littérature. L'atelier d'écriture peut alors servir à développer l'intérêt de l'élève envers les secrets d'une langue qui n'est pas la sienne. L'invention servira aussi à redonner un certain intérêt et parfois même de l'enthousiasme, aux élèves les plus récalcitrants, à tous ceux qui étudient le français en se contentant de faire le minimum. Au cours d'un atelier d'écriture, on s'amuse avec la langue, on cherche, on fouille, on joue et on jongle avec les mots. D'ailleurs, dans ce sous-chapitre, nous ne parlerons pas d'exercices, mais de jeux.

Il est tout à fait possible d'insérer une activité d'écriture d'invention avec des élèves débutants ; il conviendra cependant de commencer par des jeux faciles, par exemple des mots croisés, des croisades, des devinettes, pour petit à petit arriver à l'élaboration de textes simples ; l'important est de ne jamais demander à l'élève d'employer des structures syntaxiques qu'il ne connaît pas. L'écriture d'invention peut servir pour l'acquisition de quelques mots nouveaux, mais ne doit, en aucun cas, déstabiliser l'élève ni entraîner des difficultés qui lui donneraient l'impression de ne pas être au niveau.

Comment introduire l'écriture d'invention à l'intérieur du cours de FLE ?

Comme toute activité qui « sort de l'ordinaire » mais qui n'est pas inutile, il ne faut pas présenter l'atelier d'écriture comme une récompense, ni simplement comme une activité ludique que l'on fait à la veille des vacances lorsque les élèves, fatigués et dissipés, n'ont aucune envie d'étudier. Il convient, au contraire, d'**introduire l'écriture créative de manière régulière** dans le cours pour que les élèves s'y habituent, pour qu'ils comprennent son utilité, pour éviter que cela ne devienne la cerise sur le gâteau. Certes, l'atelier d'écriture ne peut ni ne doit remplacer une méthode d'apprentissage, il en est un complément. De nombreux jeux peuvent renforcer l'acquisition de structures grammaticales et syntaxiques étudiées dans le manuel de français, compléter la découverte d'un auteur, parfaire les connaissances en civilisation.

Avant d'entreprendre un atelier d'écriture en classe, l'enseignant doit être convaincu de l'utilité de cette activité et préparer l'atelier. Il devra **choisir le bon moment**, par exemple la fin d'une unité didactique. Il faudra appliquer une progression dans les jeux, qui tiendra compte du niveau de connaissances de la classe.

Pour ne pas se trouver en difficulté, **les élèves devront absolument être guidés**. En effet, l'atelier d'écriture se base sur l'emploi de « contraintes ». Qu'est-ce qu'une contrainte ? C'est tout simplement une ou plusieurs consignes à respecter dans l'écriture. Certains pourraient objecter qu'écrire en respectant des consignes limite l'invention, freine l'imagination, bloque l'expression. A notre avis, il n'en est rien. L'expérience prouve qui si l'on demande aux apprenants d'écrire une poésie ou un texte en prose sans leur donner de thème, de mots à employer, ils produiront souvent des textes d'une banalité navrante, dont les sujets seront la nature, la guerre, la paix, l'amour. Quant aux élèves qui n'ont pas l'habitude de composer des textes dans leur propre langue ou d'écrire leur journal intime, ils risquent de paniquer devant la page blanche et de trouver mille excuses pour refuser de se mettre à l'oeuvre : *« je n'ai pas d'idées, je ne sais pas par où commencer, je ne sais pas écrire en français ».* La contrainte leur vient en aide, elle les guide et les inspire. Un mot déclenche une association d'idées et l'angoisse de la page blanche, s'évanouit peu à peu, laissant la place à l'envie de jouer, de découvrir et donc d'apprendre.

Pour que toute la classe prenne goût à cette activité, nous conseillons de **démarrer avec des jeux collectifs**. Au cours de l'atelier d'écriture, l'enseignant propose des jeux ou des modèles simples à imiter ou à pasticher. L'apprenant, même récalcitrant, se prend au jeu et se passionne. S'il affirme ne pas savoir écrire en français, on lui fournit une technique. S'il n'a pas d'idées, on lui fournit des stimuli. L'enseignant doit tout mettre en oeuvre pour que personne ne reste à la traîne.

Pour ce qui est l'évaluation des travaux des élèves**,** nous pensons que **ce genre de travaux ne doit pas faire l'objet d'une évaluation classique, d'une note** ; cela pourrait être un motif de refus de la part de certains apprenants. Il est cependant important de tenir compte de cette activité dans la classe, de la mettre en valeur. On pourra créer une rubrique spéciale sur le site Internet de l'établissement scolaire ou recopier et accrocher les textes dans la classe, dans le hall de l'école, les imprimer dans le journal fait par les élèves, afficher les travaux pour la journée des langues, toujours avec l'accord des auteurs. Et bien sûr, on pourra participer à des concours d'écriture.

L'écriture d'invention peut être pratiquée avec un matériel très restreint, à savoir une feuille et un stylo ou avec un matériel plus complexe, c'est-à-dire une anthologie de textes français, des photos, des reproductions de tableaux, pour arriver à l'ordinateur avec connexion Internet.

Voilà **quelques activités réalisées avec les élèves de notre établissement** dans le cadre d'un atelier d'écriture poétique. Ce sont des activités qui ne demandant qu'un papier, un crayon et…beaucoup d'inspiration.

1. Donner une liste de mots

Choisir une dizaine de mots ou prendre les mots de la Semaine de la Francophonie. Demander aux apprenants de rédiger un texte, en leur fournissant une ou plusieurs contraintes : une amorce, une forme de texte particulière (poésie en vers, en prose, récit, conte, anagramme…).

Ex. **chardons, forêts, troupeaux, astres, neige, bras, ailes, herbes, cri, boue**

*Mes bras - **cri** des branches*

***Chardons** de la vallée*

Glissant frissonnants sur moi;

*Mes paupières – chutes d'**ailes***

***Neiges** endormies dans l'étoile*

*Des **forêts** calmes, étranges.*

*Mes pas, **astres** de **boue***

*A travers les **troupeaux** d'**herbes**,*

***Ailes** brisées, frêles, argentées.*

*Mes pas, **astres** de **boue***

*A travers les **troupeaux** d'**herbes**,*

***Ailes** brisées, frêles, argentées.*

(Mihaela Miruna Dragoman, 15 ans[18])

[18] Avec cette poésie, l'élève a obtenu en 2004 le 3e prix au concours Prix International des Jeunes Auteurs (PIJA). Voir le site : http://www.pija.home.ro/LAUREATS/P2004.HTML

3. Ecrire un haïku

Le haïku est une forme poétique japonaise de 3 vers, de 5/7/5 syllabes. Le haïku exprime ce qui arrive à un moment donné. Le poète y suggère un état intérieur sans le nommer. Un haïku s'écrit généralement en un instant, sans travail de construction conscient et laborieux pour sa première écriture**,** car la spontanéité est importante. Le haïku est donc un événement sans commentaire. Il dit ce qu'il voit. Pas de mystère, pas d'état d'âme. Le haïku montre, mais ne démontre pas. Pour le haïku classique il y a cinq catégories liées aux saisons : printemps, été, automne, hiver et nouvel an. Le haïku moderne respecte moins les règles que le haïku classique et est souvent moins impersonnel ; on se contente alors d'une alternance court, long, court.

Voici une activité simple qui permettra d'écrire des haïkus avec des élèves. On peut commencer la séance avec une lecture de quelques haïkus classiques et contemporains, traduits du japonais ; dans la mesure où ils sont traduits, le décompte est irrégulier, mais ils ont l'avantage d'avoir une touche nipponne[19] :

Bashô (1644-1694)

Un éclair

Dans l'obscurité éclate

Le cri du héron.

Sanki SAITO (1900-1962)

Soir d'automne

la marée emporte

les restes d'un grand poisson.

Arakida Moritake (1473-1549)

Tombée de la branche

Une fleur y est retournée :

c'était un papillon !

Kaneko Tota (1919-)

Même le cimetière a brûlé

des cigales comme de la viande calcinée

sur les arbres.

Dans un second temps, afin de faire comprendre aux élèves que le haïku crée une image unique et visuelle de la nature, on leur demandera de tirer un dessin d'un de ces haïkus. Dans un troisième temps, on leur demandera d'apporter des images tirés de magazines ou de livres d'art, afin qu'ils en

[19] Nous avons tiré ces poèmes des sites web suivants : http://francparler.org/fiches/haiku.htm (pour et http://clicnet.swarthmore.edu/litterature/moderne/poesie/duhaime.html

fassent une description. Ensuite, à partir de l'image qu'ils auront choisie, en respectant le thème qui s'y rattache et après avoir fait des associations d'idées et un remue-méninges, on leur demandera d'écrire leur propre haïku ; il est possible de leur demander de situer les mots qu'ils ont choisis dans le temps (matin, midi, soir), le jour ou la nuit. Il est très important que les apprenants fassent appel à leurs cinq sens et qu'ils ressentent cette émotion forte créée par l'image centrale de leur haïku à venir. Il leur faudra chercher des mots dans le dictionnaire et, surtout, ils devront modifier l'ordre des mots pour respecter le décompte des syllabes imposées en début de séance. Il faudra aussi qu'ils évitent d'utiliser des métaphores ou des comparaisons. Une fois les poèmes rédigés, il est recommandé d'y ajouter les créations artistiques des élèves (dessins ou photos) et d'en faire un recueil qui pourra être reproduit et partagé avec la communauté éducative. Une exposition ou une éventuelle publication sur l'Internet est à envisager pour partager ce travail de création littéraire avec les passionnés de haïkus.

Ex.

Au pied de l'arbre

Sous la sécheresse nue de l'été

Mon âme vit encore.

(Bogdana Corcoz, 15 ans)

3. Avec une photo/ une reproduction de tableau

Distribuer une photo/ une reproduction de tableau aux élèves, si possible avec un ou plusieurs personnages. Demander non pas de décrire la photo/ la reproduction de tableau, mais de la replacer dans un contexte ; l'apprenant devra raconter ce qui a précédé la photo/la reproduction de tableau.

Ex[20].

[20] La photo est publiée sur le site du concours « Des mots pour voir » (http://www.texteimage.com). C'est un concours international d'écriture qui s'adresse à tous les jeunes francophones. Il consiste à écrire un texte d'invention à partir d'une image.

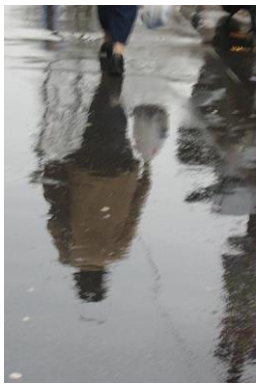

Jour de pluie… Je déteste les souvenirs qui se forment pendant les pluies infinies d'un tel jour – dans ma situation, ils sont fatals, décisifs – je suis convaincue que je mourrai un jour pluvieux. Je me suis réveillée tard, ayant la sensation morbide de porter une tête étrangère et d'avoir la langue encore transie d'alcool (en fait, tout mon corps était dans un état de paralysie, incapable de coordonner ses mouvements). Tout ce qui me touche me provoque une vive souffrance, la lumière bleue de la veilleuse m'aveugle, je gis sur le canapé dans un état de mal général que je veux abandonner. Je ne pense à rien. C'est comme si je n'existais plus. Je ne perçois que le chant sourd et monotone des gouttes de pluie qui caressent tendrement la fenêtre de ma chambre. Les regards fixés sur la fleur délicate, j'essais de me recueillir et de refaire le fil des événements.

La veille, il avait plu et ma mère avait été mise à la porte par le patron du journal où elle travaillait, malgré sa compétence professionnelle reconnue par tous. Un vide immense s'était installé en moi, tout me semblait comme un dernier truisme, primitif, handicapé, artificiel, insignifiant. J'élaborais une absence qui contemplait le septembre doux, perdu dans la tombée des feuilles, sans attribut, sans signification. Je n'avais que les 16 ans à moi, comme l'iris dont je porte le nom n'a que ses 210 espèces répertoriées aujourd'hui. Je voulais changer le guignon des jours pluvieux en affrontant les morceaux de leur miroir brisé et je suis sortie me promener. **(Liana Şchiopu, 17 ans)**

5. Avec un poème français :

Fournir aux élèves un modèle, à savoir un texte simple à pasticher. Faire respecter le nombre de syllabes, le temps employé.

Ex.

Si

Si la sardine avait des ailes,

Si Gaston s'appelait Gisèle,

Si l'on pleurait lorsque l'on rit,

Si

Si j'étais toi

Et « nous » n'existait pas,

Si l'herbe était brune

Si le pape habitait Paris,

Si l'on mourait avant de naître,

Si la porte était la fenêtre,

Si l'agneau dévorait le loup,

Si les Normands parlaient zoulou,

Si la Mer était la Manche

Et la Mer Rouge la Mer Blanche,

Si le monde était à l'envers,

Je marcherais les pieds en l'air,

Le jour je garderais la chambre,

J'irais à la plage en décembre,

Deux et un ne feraient plus trois…

Quel ennui ce monde à l'endroit !

(Jean-Luc Moreau. L'arbre perché)

Et la vie ressemblait à la mort,

Si la beauté était sans reproche,

Mais le visage du monde serait moche,

Si Dieu vivait sur la terre

Et l'amour séchait les mers de la haine,

Si la moustache se trouvait sur le front,

Si on portait des chaussures aux mains,

Et des gants aux pieds,

Si le plafond était le plancher,

Si le français était l'anglais

Et une autre langue n'existait plus,

Si notre chère mère était notre ennemie

Et les amis et les frères disparaissaient,

En moi, les contraires du monde persisteraient

Et le pessimisme me rendrait optimiste

Moi, pauvre humaine…

(**Barbu Andreea Maria, 16 ans)**

Evidemment, l'écriture créative ne se réduit pas au texte poétique. Ecrire un conte, un roman, une lettre (éventuellement vidéo) ou une carte postale à un auteur/à un personnage littéraire favoris, voilà quelques activités que les élèves adorent. Et, pourquoi pas, si l'on considère que la traduction littéraire est, finalement, un acte de création, on peut inclure « le club des jeunes traducteurs» dans la même catégorie de projets-lecture.

Voilà un exemple[21] :

[21] L'atelier de traduction a été organisé dans le cadre d'un projet-lecture plus complexe, proposé par le CDI à l'occasion du centenaire Mircea Eliade (2007).

Titre : Dessine-moi un texte descriptif : atelier de traduction organisé dans le cadre du projet-lecture « Mircea Eliade »

Public: classe de IXe (L2)

Objectifs du projet:

- Offrir des modalités attractives d'accès à l'oeuvre de Mircea Eliade.
- Multiplier les situations d'expression et de communication en français.
- Mettre en valeur les productions des élèves.
- Faciliter et encourager l'utilisation des ressources documentaires du CDI.
- Renforcer le partenariat professeur de français – documentaliste.

Valeurs et attitudes prévues dans le programme de français

Développer l'intérêt pour la découverte des aspects culturels spécifiques, par la réception d'une grande variété de textes en français et par le rapport à la civilisation de l'espace francophone.

Compétences générales prévues dans le programme de français

Le transfert et la médiation des messages oraux et écrits en situations de communication diverses.

CONSIGNE:

Traduire et illustrer un fragment descriptif tiré d'une prose de Mircea Eliade.

Etapes à parcourir par les élèves:

1. Identifier dans le fonds documentaire du CDI un roman/une nouvelle/un récit/une pièce de théâtre de Mircea Eliade.
2. Repérer un paragraphe descriptif (un portrait ou un paysage).
3. Rédiger la référence bibliographique du texte choisi, selon le modèle :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre : Sous-titre. Lieu de parution : Editeur, an de publication, page

Ex. ELIADE, Mircea. *Întoarcerea din rai*. Bucureşti: Garamond-Internaţional, [1995], p.25.

4. Traduire le texte à l'aide du dictionnaire.
5. Associer au texte une image (dessin, photo, reproduction d'une œuvre d'art) et le mettre en page.

Consigne de rédaction : Pour la rédaction et la saisie de votre document, à utiliser Times New Roman corps 12, interligne 1,5. Le titre sera centré. La référence bibliographique sera entre parenthèses, à la fin du texte traduit. Chaque document sera signé.

Grille d'évaluation

Respect de la consigne	
Repérage du paragraphe descriptif	1,00 p.
Référence bibliographique correctement rédigée	1,00 p.
Qualité de l'image associée au texte	2,00 p.
Traduction du texte	
Respect du sens du texte d'origine	1,00 p.
Vocabulaire	2,00 p.
Correction grammaticale	1,00 p.
Graphie et ponctuation	0,50 p.
Originalité	0,50 p.
Remarque : 1 point sera accordé d'office	

Produit final d'une élève

Source: http://lewebpedagogique.com/amurg/category/frazele-noastre-preferate/page/3/

PROJET-LECTURE EN CLASSE DE FLE

Dessine-moi un texte descriptif....

Il regarda avec étonnement autour de lui. On dirait que ce n'était pas la même pièce, et cependant, il reconnaissait, installés asymétriquement parmi des fauteuils, des divans et des miroirs, les paravents qui l'avaient impressionné dès qu'il était entré. Il ne pouvait pas se rendre compte comment ils étaient faits. Les uns très hauts, presque touchant le plafond se seraient confondus avec les murs si, par-ci, par-là, ils ne s'étaient pas entendus, à travers des angles aigus, jusqu'au milieu de la chambre. D'autres, mystérieusement illuminés, faisaient semblant à des fenêtres, à moitié couvertes de rideaux, s'ouvrant vers des corridors intérieurs. D'autres paravents multicolores et curieusement peints ou couverts de châles, et de broderies qui tombaient en plis sur les tapis, se confondaient avec eux et formaient, on dirait, des alcôves de diverses formes et dimensions. (ELIADE, Mircea. Maitreyi. La ţigănci. Noaptea de Sânziene. Bucuresti: Garamond, p.98.)

Groza Adina, IXe D, 2007

2.4. La lecture dramatisée

L'art dramatique est souvent le parent pauvre dans l'enseignement des langues. Or, « jouer des saynètes », « faire du théâtre » ou « faire de la lecture dramatisée » représentent des occasions privilégiées pour s'exprimer dans la langue étrangère.

Les élèves peuvent ainsi communiquer efficacement, améliorer leurs capacités à s'exprimer, et, de manière plus transversale, développer leur personnalité artistique, maîtriser trac et anxiété (qui peuvent être liés à l'utilisation orale de la langue étrangère), jouer sur scène et créer.

Les extraits sélectionnés donnent une occasion à la fois d'exploiter la créativité des élèves et de découvrir une œuvre d'un dramaturge. Il est bien que les scènes soient simples, jouées par de jeunes adolescents et drôles. C'est aux élèves de travailler et de jouer. On peut leur faire confiance pour ne pas prendre au sérieux le pessimisme accablant des propos de certains personnages ; ils peuvent aller jusqu'à en faire une comédie.

Outre l'expression orale, le professeur déclenche la réflexion. Le texte de présentation de la scène choisie doit être lui aussi abordable et valoir la peine d'être étudié : mieux que toute autre explication, il doit traduire immédiatement l'atmosphère de la pièce.

Voilà un exemple :

Titre : Albert Camus : Face à la communauté vivante

Niveau : classe de XIIe (L1)

Objectifs communicatifs :

Faire des hypothèses à partir des images.

Comprendre globalement un document audiovisuel.

Comprendre un document écrit de manière sélective.

Rédiger un texte descriptif.

Objectif (inter) culturel :

Découvrir l'itinéraire d'Albert Camus, sa vie, ses voyages, sa personnalité et quelques caractéristiques de la littérature de l'Absurde.

Matériel pédagogique : une connexion à l'Internet pour le groupe classe, extraits littéraires, fiches d'exercices.

Lieu : CDI ou salle multimédia

Déroulement de l'activité :

Séance no.1 : Camus : l'homme et l'artiste

Cette séquence est conçue pour être réalisée au CDI ou en laboratoire multimédia. Son contenu est essentiellement culturel et littéraire, puisqu'elle a pour but de faire découvrir Camus et son univers romanesque. Elle conviendra donc à des élèves de terminale et plus particulièrement à des élèves littéraires.

Le travail se fait en deux temps : d'abord, découverte de Camus, l'homme et l'artiste, ensuite, approche de son univers romanesque.

Documents principaux

1. Le prix Nobel : Albert Camus parle à City Hall de Stockholm, le 10 décembre, 1957. Le document, dont le script est fourni à la fin de la séquence no.1, est en liaison avec le livre de français. Une fois sur le site, cliquer sur «All Literature Nobel Laureates » puis choisir «1957 : Albert Camus». http://nobelprize.org/

Albert Camus. Le discours de Suède

Source : http://nobelprize.org/

Sire, Madame, Altesses Royales, Mesdames, Messieurs,

En recevant la distinction dont votre libre Académie a bien voulu m'honorer, ma gratitude était d'autant plus profonde que je mesurais à quel point cette récompense dépassait mes mérites personnels. Tout homme et, à plus forte raison, tout artiste, désire être reconnu. Je le désire aussi. Mais il ne m'a pas été possible d'apprendre votre décision sans comparer son retentissement à ce que je suis réellement.

Comment un homme presque jeune, riche de ses seuls doutes et d'une œuvre encore en chantier, habitué à vivre dans la solitude du travail ou dans les retraites de l'amitié, n'aurait-il pas appris avec une sorte de panique un arrêt qui le portait d'un coup, seul et réduit à lui-même, au centre d'une lumière crue ? De quel cœur aussi pouvait-il recevoir cet honneur à l'heure où, en Europe, d'autres écrivains, parmi les plus grands, sont réduits au silence, et dans le temps même où sa terre natale connaît un malheur incessant ?

J'ai connu ce désarroi et ce trouble intérieur. Pour retrouver la paix, il m'a fallu, en somme, me mettre en règle avec un sort trop généreux. Et, puisque je ne pouvais m'égaler à lui en m'appuyant sur mes seuls mérites, je n'ai rien trouvé d'autre pour m'aider que ce qui m'a soutenu tout au long de ma vie, et dans les circonstances les plus contraires : l'idée que je me fais de mon art et du rôle de l'écrivain. Permettez seulement que, dans un sentiment de reconnaissance et d'amitié, je vous dise, aussi simplement que je le pourrai, quelle est cette idée.

Je ne puis vivre personnellement sans mon art. Mais je n'ai jamais placé cet art au-dessus de tout. S'il m'est nécessaire au contraire, c'est qu'il ne se sépare de personne et me permet de vivre, tel que je suis, au niveau de tous. L'art n'est pas à mes yeux une réjouissance solitaire. Il est un moyen d'émouvoir le plus grand nombre d'hommes en leur offrant une image privilégiée des souffrances et des joies communes. Il oblige donc l'artiste à ne pas se séparer ; il le soumet à la vérité la plus humble et la plus universelle. Et celui qui, souvent, a choisi son destin d'artiste parce qu'il se sentait différent apprend bien vite qu'il ne nourrira son art, et sa différence, qu'en avouant sa ressemblance avec tous. L'artiste se forge dans cet aller retour perpétuel de lui aux autres, à mi-chemin de la beauté dont il ne peut se passer et de la communauté à laquelle il ne peut s'arracher. C'est pourquoi les vrais artistes ne méprisent rien ; ils s'obligent à comprendre au lieu de juger. Et s'ils ont un parti à prendre en ce monde ce ne peut être que celui d'une société où, selon le grand mot de Nietzsche, ne règnera plus le juge, mais le créateur, qu'il soit travailleur ou intellectuel.

Le rôle de l'écrivain, du même coup, ne se sépare pas de devoirs difficiles. Par définition, il ne peut se mettre aujourd'hui au service de ceux qui font l'histoire : il est au service de ceux qui la subissent. Ou sinon, le voici seul et privé de son art. Toutes les armées de la tyrannie avec leurs millions d'hommes ne l'enlèveront pas à la solitude, même et surtout s'il consent à prendre leur pas. Mais le silence d'un prisonnier inconnu, abandonné aux humiliations à l'autre bout du monde, suffit à retirer l'écrivain de l'exil chaque fois, du moins, qu'il parvient, au milieu des privilèges de la liberté, à ne pas oublier ce silence, et à le relayer pour le faire retentir par les moyens de l'art.

Aucun de nous n'est assez grand pour une pareille vocation. Mais dans toutes les circonstances de sa vie, obscur ou provisoirement célèbre, jeté dans les fers de la tyrannie ou libre pour un temps de s'exprimer,

l'écrivain peut retrouver le sentiment d'une communauté vivante qui le justifiera, à la seule condition qu'il accepte, autant qu'il peut, les deux charges qui font la grandeur de son métier : le service de la vérité et celui de la liberté. Puisque sa vocation est de réunir le plus grand nombre d'hommes possible, elle ne peut s'accommoder du mensonge et de la servitude qui, là où ils règnent, font proliférer les solitudes. Quelles que soient nos infirmités personnelles, la noblesse de notre métier s'enracinera toujours dans deux engagements difficiles à maintenir : le refus de mentir sur ce que l'on sait et la résistance à l'oppression.

Pendant plus de vingt ans d'une histoire démentielle, perdu sans secours, comme tous les hommes de mon âge, dans les convulsions du temps, j'ai été soutenu ainsi : par le sentiment obscur qu'écrire était aujourd'hui un honneur, parce que cet acte obligeait, et obligeait à ne pas écrire seulement. Il m'obligeait particulièrement à porter, tel que j'étais et selon mes forces, avec tous ceux qui vivaient la même histoire, le malheur et l'espérance que nous partagions. Ces hommes, nés au début de la première guerre mondiale, qui ont eu vingt ans au moment où s'installaient à la fois le pouvoir hitlérien et les premiers procès révolutionnaires, qui furent confrontés ensuite, pour parfaire leur éducation, à la guerre d'Espagne, à la deuxième guerre mondiale, à l'univers concentrationnaire, à l'Europe de la torture et des prisons, doivent aujourd'hui élever leurs fils et leurs œuvres dans un monde menacé de destruction nucléaire. Personne, je suppose, ne peut leur demander d'être optimistes. Et je suis même d'avis que nous devons comprendre, sans cesser de lutter contre eux, l'erreur de ceux qui, par une surenchère de désespoir, ont revendiqué le droit au déshonneur, et se sont rués dans les nihilismes de l'époque. Mais il reste que la plupart d'entre nous, dans mon pays et en Europe, ont refusé ce nihilisme et se sont mis à la recherche d'une légitimité. Il leur a fallu se forger un art de vivre par temps de catastrophe, pour naître une seconde fois, et lutter ensuite, à visage découvert, contre l'instinct de mort à l'œuvre dans notre histoire.

Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. Héritière d'une histoire corrompue où se mêlent les révolutions déchues, les techniques devenues folles, les dieux morts et les idéologies exténuées, où de médiocres pouvoirs peuvent aujourd'hui tout détruire mais ne savent plus convaincre, où l'intelligence s'est abaissée jusqu'à se faire la servante de la haine et de l'oppression, cette génération a dû, en elle-même et autour d'elle, restaurer, à partir de ses seules négations, un peu de ce qui fait la dignité de vivre et de mourir. Devant un monde menacé de désintégration, où nos grands inquisiteurs risquent d'établir pour toujours les royaumes de la mort, elle sait qu'elle devrait, dans une sorte de course folle contre la montre, restaurer entre les nations une paix qui ne soit pas celle de la servitude, réconcilier à nouveau travail et culture, et refaire avec tous les

hommes une arche d'alliance. Il n'est pas sûr qu'elle puisse jamais accomplir cette tâche immense, mais il est sûr que partout dans le monde, elle tient déjà son double pari de vérité et de liberté, et, à l'occasion, sait mourir sans haine pour lui. C'est elle qui mérite d'être saluée et encouragée partout où elle se trouve, et surtout là où elle se sacrifie. C'est sur elle, en tout cas, que, certain de votre accord profond, je voudrais reporter l'honneur que vous venez de me faire.

Du même coup, après avoir dit la noblesse du métier d'écrire, j'aurais remis l'écrivain à sa vraie place, n'ayant d'autres titres que ceux qu'il partage avec ses compagnons de lutte, vulnérable mais entêté, injuste et passionné de justice, construisant son œuvre sans honte ni orgueil à la vue de tous, sans cesse partagé entre la douleur et la beauté, et voué enfin à tirer de son être double les créations qu'il essaie obstinément d'édifier dans le mouvement destructeur de l'histoire. Qui, après cela, pourrait attendre de lui des solutions toutes faites et de belles morales ? La vérité est mystérieuse, fuyante, toujours à conquérir. La liberté est dangereuse, dure à vivre autant qu'exaltante. Nous devons marcher vers ces deux buts, péniblement, mais résolument, certains d'avance de nos défaillances sur un si long chemin. Quel écrivain, dès lors oserait, dans la bonne conscience, se faire prêcheur de vertu ? Quant à moi, il me faut dire une fois de plus que je ne suis rien de tout cela. Je n'ai jamais pu renoncer à la lumière, au bonheur d'être, à la vie libre où j'ai grandi. Mais bien que cette nostalgie explique beaucoup de mes erreurs et de mes fautes, elle m'a aidé sans doute à mieux comprendre mon métier, elle m'aide encore à me tenir, aveuglément, auprès de tous ces hommes silencieux qui ne supportent, dans le monde, la vie qui leur est faite que par le souvenir ou le retour de brefs et libres bonheurs. Ramené ainsi à ce que je suis réellement, à mes limites, à mes dettes, comme à ma foi difficile, je me sens plus libre de vous montrer pour finir, l'étendue et la générosité de la distinction que vous venez de m'accorder, plus libre de vous dire aussi que je voudrais la recevoir comme un hommage rendu à tous ceux qui, partageant le même combat, n'en ont reçu aucun privilège, mais ont connu au contraire malheur et persécution. Il me restera alors à vous en remercier, du fond du cœur, et à vous faire publiquement, en témoignage personnel de gratitude, la même et ancienne promesse de fidélité que chaque artiste vrai, chaque jour, se fait à lui-même, dans le silence.

2. Bienvenue sur le Web Camus : la vie et l'œuvre de Camus

http://webcamus.free.fr/

La vie et l'œuvre de Camus

Source : http://webcamus.free.fr/

Sa vie

Albert Camus est né le 7 Novembre 1913 en Algérie d'un père d'origine alsacienne et d'une mère d'origine espagnole. La famille est de condition modeste. Il est le deuxième enfant du couple: il a un frère, Lucien, plus âgé de 4 ans. Son père est mobilisé en septembre 1914. Blessé à la bataille de la Marne, il meurt à Saint-Brieuc, le 17 octobre 1914. Camus n'a donc pas connu son père. Dès la mobilisation de son mari, Catherine et ses deux enfants vont s'installer chez sa mère à Alger, dans le quartier populaire de Belcourt. Albert et Lucien seront plus éduqués par leur grand-mère, une maîtresse femme, que par leur mère qui abdique toute responsabilité en raison de sa quasi-surdité et d'une difficulté à parler. A l'école, son instituteur, Louis Germain, le pousse à passer le concours des bourses: il pourra ainsi poursuivre ses études au lycée et à l'université. Il lui garde une telle reconnaissance qu'il lui écrira en 1957 lorsqu'il recevra le Prix Nobel de Littérature. Journaliste, écrivain, passionné de théâtre, il marque la vie culturelle française de 1936 à 1960. Comme tous les Français d'Algérie, il est traumatisé par la guerre d'Algérie dont il ne verra pas le dénouement tragique. Le 4 Janvier 1960, il trouve la mort dans un accident de voiture.

Son œuvre

Ecrits algériens

Révolte dans les Asturies *théâtre* (1936)
L'Envers et l'Endroit *essai* (1937)
Noces *essai* (1939)
La Mort Heureuse *roman* (publ. 1971)

L'Absurde

L'Etranger *roman* (1942)
Le Mythe de Sisyphe *essai* (1942)
Caligula *théâtre* (1944)
Le Malentendu *théâtre* (1944)

La Révolte

La Peste *roman* (1947)
L'Etat de Siège *théâtre* (1948)
Les Justes *théâtre* (1950)
L'Homme Révolté *essai* (1951)

La Solitude

La Chute *roman* (1956)

L'Exil et le Royaume *nouvelles* (1957)

Le Premier Homme *roman* (publié en 1995)

Autres essais

Lettres à un Ami Allemand (1945)

Réflexions sur la guillotine, in *Réflexions sur la peine capitale* (Camus/Koestler, 1957)

Discours de Suède (1958)

Chroniques

Actuelles I - Chroniques 1944-1948 (1950)

Actuelles II - Chroniques 1948-1953 (1953)

Actuelles III - Chroniques algériennes 1939-1958 (1958)

Adaptations théâtrales

Le Temps du Mépris *(Malraux)*

La Dévotion à la Croix *(Calderón)*

Les Esprits *(Pierre de Larivey)*

Un Cas Intéressant *(Buzzati)*

Requiem pour une Nonne *(Faulkner)*

Le Chevalier d'Olmedo *(Lope de Vega)*

Les Possédés *(Dostoïevski)*

Correspondances

avec Jean Grenier *(Gallimard - 1981)*

avec Pascal Pia / 1939-1947 *(Fayard/Gallimard - 2000)*

Documents secondaires

Quelques documents visuels (photos et écriture manuscrite) permettent, à l'oral, de familiariser les élèves avec l'homme et l'écrivain. Une courte biographie donne lieu à un exercice de lecture rapide en vue d'une compréhension sélective. Les élèves repèrent les informations essentielles.

1. **Le visage de Camus** : http://images.google.fr/

2, Extraits du roman « L'Etranger » lus par Albert Camus

http://flenet.rediris.es/videos/textes2.html

Extraits du roman « L'Etranger », lus par Albert Camus

Source : http://flenet.rediris.es/videos/textes2.html

Extrait no.1 : *« Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile: «Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués.» Cela ne veut rien dire. C'était peut-être hier. L'asile de vieillards est à Marengo, à quatre-vingts kilomètres d'Alger. Je prendrai l'autobus à deux heures et j'arriverai dans l'après-midi. Ainsi, je pourrai veiller et je rentrerai demain soir. J'ai demandé deux jours de congé à mon patron et il ne pouvait pas me les refuser avec une excuse pareille. Mais il n'avait pas l'air content. Je lui ai même dit : «Ce n'est pas de ma faute.»*

Extrait no.2 : *« J'ai pris l'autobus à deux heures. Il faisait très chaud. J'ai mangé au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude. Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi et Céleste m'a dit: «On n'a qu'une mère.» Quand je suis parti, ils m'ont accompagné à la porte. J'étais un peu étourdi parce qu'il a fallu que je monte chez Emmanuel pour lui emprunter une cravate noire et un brassard. Il a perdu son oncle, il y a quelques mois. »*

Extrait no.3 : *« J'ai eu de la peine à me lever parce que j'étais fatigué de ma journée d'hier. Pendant que je me rasais, je me suis demandé ce que j'allais faire et j'ai décidé d'aller me baigner. J'ai pris le tram pour aller à l'établissement de bains du port. Là, j'ai plongé dans la passe. Il y avait beaucoup de jeunes gens. J'ai retrouvé dans l'eau Marie Gardona, une ancienne dactylo de mon bureau dont j'avais eu envie à l'époque. »*

Extrait no.4 : « *J'ai retourné ma chaise et je l'ai placée comme celle du marchand de tabac parce que j'ai trouvé que c'était plus commode. J'ai fumé deux cigarettes, je suis rentré pour prendre un morceau de chocolat et je suis revenu le manger à la fenêtre. Peu après, le ciel s'est assombri et j'ai cru que nous allions avoir un orage d'été. Il s'est découvert peu à peu cependant. Mais le passage des nuées avait laissé sur la rue comme une promesse de pluie qui l'a rendue plus sombre. Je suis resté longtemps à regarder le ciel. »*

Extrait no.5 : « *Je l'ai accompagné jusqu'au cabanon et, pendant qu'il gravissait l'escalier de bois, je suis resté devant la première marche, la tête retentissante de soleil, découragé devant l'effort qu'il fallait faire pour monter l'étage de bois et aborder encore les femmes. Mais la chaleur était telle qu'il m'était pénible aussi de rester immobile sous la pluie aveuglante qui tombait du ciel. Rester ici ou partir, cela revenait au même. Au bout d'un moment, je suis retourné vers la plage et je me suis mis à marcher. »*

Extrait no.6 : « *Il y a des choses dont je n'ai jamais aimé parler. Quand je suis entré en prison, j'ai compris au bout de quelques jours que je n'aimerais pas parler de cette partie de ma vie. Plus tard, je*

n'ai plus trouvé d'importance à ces répugnances. En réalité, je n'étais pas réellement en prison les premiers jours: j'attendais vaguement quelque événement nouveau. C'est seulement après la première et la seule visite de Marie que tout a commencé. »

3. Présentation du roman « L'Etranger » faite par Camus même en 1955 dans la préface à l'édition américaine. http://webcamus.free.fr/oeuvre/etranger.html

Présentation du roman « L'Etranger » faite par Camus même en 1955 dans la préface à l'édition américaine et résumé

Source : http://webcamus.free.fr/oeuvre/etranger.html

« J'ai résumé l'Etranger, il y a très longtemps, par une phrase dont je reconnais qu'elle est très paradoxale: Dans notre société, tout homme qui ne pleure pas à l'enterrement de sa mère risque d'être condamné à mort. *Je voulais dire seulement que le héros du livre est condamné parce qu'il ne joue pas le jeu. En ce sens, il est étranger à la société où il vit, il erre, en marge, dans les faubourgs de la vie privée, solitaire, sensuelle. Et c'est pourquoi des lecteurs ont été tentés de le considérer comme une épave. On aura cependant une idée plus exacte du personnage, plus conforme en tout cas aux intentions de son auteur, si l'on se demande en quoi Meursault ne joue pas le jeu. La réponse est simple, il refuse de mentir. Mentir, ce n'est pas seulement dire ce qui n'est pas. C'est aussi, c'est surtout dire plus que ce qui est et, en ce qui concerne le coeur humain, dire plus qu'on ne sent. C'est ce que nous faisons tous, tous les jours, pour simplifier la vie. Meursault, contrairement aux apparences, ne veut pas simplifier la vie. Il dit ce qu'il est, il refuse de masquer ses sentiments et aussitôt la société se sent menacée. On lui demande par exemple de dire qu'il regrette son crime, selon la formule consacrée. Il répond qu'il éprouve à cet égard plus d'ennui que de regret véritable. Et cette nuance le condamne. Meursault pour moi n'est donc pas une épave, mais un homme pauvre et nu, amoureux du soleil qui ne laisse pas d'ombre. Loin d'être privé de toute sensibilité, une passion profonde, parce que tenace, l'anime, la passion de l'absolu et de la vérité. Il s'agit d'une vérité encore négative, la vérité d'être et de sentir, mais sans laquelle nulle conquête sur soi ne sera jamais possible. On ne se tromperait donc pas beaucoup en lisant dans l'Etranger l'histoire d'un homme qui, sans aucune attitude héroïque, accepte de mourir pour la vérité. »*

Résumé du roman:

Le narrateur, Meursault, employé de bureau à Alger, apprend que sa mère est morte, dans un asile. Il va l'enterrer sans larmes, et sous un soleil de plomb qui ne fait qu'augmenter son envie d'en finir avec la cérémonie. De retour à Alger, il va se baigner et retrouve une ancienne collègue, Marie. Ils vont voir un

film comique au cinéma, et elle devient sa maîtresse. Un soir, Meursault croise Salamano, un voisin, et est invité par Raymond, un autre voisin de palier. Ce dernier, ancien boxeur, lui raconte sa bagarre avec le frère de sa maîtresse, et lui demande d'écrire une lettre qui servira sa vengeance. Quelques jours plus tard, Raymond se bat avec sa maîtresse et la police intervient. Meursault accepte de l'accompagner au commissariat.

Invité par Raymond à passer un dimanche au bord de la mer dans le cabanon d'un ami, Masson, Meursault s'y rend avec Marie. Après le repas, les hommes se promènent sur la plage et rencontrent deux Arabes, dont le frère de la maîtresse de Raymond. Ils se battent et Raymond est blessé. De retour au cabanon, Meursault le tempère et lui prend son revolver, pour lui éviter de tuer. Reparti seul sur la plage, il retrouve par hasard le frère, qui sort un couteau. Assommé par le poids du soleil, il se crispe sur le revolver et le coup part tout seul; mais Meursault tire quatre autres coups sur le corps inerte. Meursault est emprisonné. L'instruction va durer onze mois. Il ne manifeste aucun regret lorsqu'il est interrogé par le juge, aucune peine lorsque son avocat l'interroge sur les sentiments qui le liaient à sa mère. Le souvenir, le sommeil et la lecture d'un vieux morceau de journal lui permettent de s'habituer à sa condition. Les visites de Marie s'espacent. Le procès débute avec l'été. L'interrogatoire des témoins par le procureur montre que Meursault n'a pas pleuré à l'enterrement de sa mère, qu'il s'est amusé avec Marie dès le lendemain et qu'il a fait un témoignage de complaisance en faveur de Raymond, qui s'avère être un souteneur. Les témoignages favorables de Masson et Salamano sont à peine écoutés. Le procureur plaide le crime crapuleux, exécuté par un homme au coeur de criminel et insensible, et réclame la tête de l'accusé. L'avocat plaide la provocation et vante les qualités morales de Meursault, mais celui-ci n'écoute plus. Le président, après une longue attente, annonce la condamnation à mort de l'accusé. Dans sa cellule, Meursault pense à son exécution, à son pourvoi et à Marie, qui ne lui écrit plus. L'aumônier lui rend visite, malgré son refus de le rencontrer. Meursault est furieux contre ses paroles, réagit violemment et l'insulte. Après son départ, il se calme, réalise qu'il est heureux et espère, pour se sentir moins seul, que son exécution se déroulera devant une foule nombreuse et hostile.

3. Albert Camus : un aperçu de sa vie en 10 questions http://www.mesexercices.com

Albert Camus : un aperçu de sa vie en 10 questions

Source : http://www.mesexercices.com

Questions:

1) En quelle année est né Albert Camus ?_____

a. 1915

b. 1913

c. 1914

2) A qui dédia t-il son discours de prix Nobel ?_____

a. son professeur Jean Grenier

b. son ami Pascal Pia

c. son instituteur Louis Germain

3) Dans quel pays vit Albert Camus jusqu'en 1940 ?_____

a. en Algérie

b. en France

c. au Maroc

4) Lequel de ses livres fut publié en premier ?_____

a. le mythe de Sisyphe

b. l'étranger

c. l'Envers et l'endroit

5) De quel journal parisien prit-il la direction pendant la guerre ?_____

a. Les temps modernes

b. Paris Soir

c. Combat

6) Laquelle de ces trois pièces de théâtre n'est pas d'Albert Camus ?_____

a. Les justes

b. Les mouches

c. Caligula

7) Terminez le titre de ce livre d'Albert Camus en collaboration avec Arthur Koestler : « Réflexions sur..._____ »

a. la question juive

b. la peine capitale

c. la décolonisation

8) Quelle question philosophique soulève Camus dans ses essais ?_____

a. la mort

b. l'absurde

c. l'existence

9) Sur le plan spirituel, Camus était :_____

a. croyant

b. athée

c. agnostique

10) Comment Camus est-il mort ?_____

a. de la tuberculose

b. dans un accident de voiture

c. noyé

REPONSES:

1) 1913

2) son instituteur Louis Germain

3) en Algérie

4) l'Envers et l'endroit

5) Combat

6) Les mouches

7) la peine capitale

8) l'absurde

9) athée

10) dans un accident de voiture

Déroulement de la séquence

Le visage et la voix de Camus

Pour se familiariser avec le visage de Camus, les élèves peuvent observer les images reproduites dans leur livre de français[22], ensuite consulter ***Google images*** et lancer une recherche à partir des mots « Albert Camus». Les élèves écoutent ensuite les 3 premières minutes du « Discours de Suède » (Document principal no. 1). La diction très claire doit permettre de comprendre globalement dès la première écoute et d'imiter l'intonation dans une prochaine séquence de lecture dramatisée. L'enseignant continue la lecture de tout le discours et distribue aux élèves des enveloppes contenant les différentes parties du discours. En binôme, les élèves remettent en ordre les 9 paragraphes. Cet exercice est suivi d'une compréhension écrite portant sur les 4 paragraphes qui seront étudié dans le cadre de l'unité 5 de leur livre de français.

La vie et l'œuvre de Camus

Les élèves consultent une courte biographie en ligne (Document secondaire no. 2) qui doit leur permettre de retenir quelques informations essentielles sur Camus. Ils remplissent une fiche présentée avec des entrées simples (Document secondaire no.4).

[22] NASTA, Dan Ion. Limba franceză : Francoroute : Limba modernă 1. Bucureşti : Corint, 2002, p.64-65.

Séance no.2

Après une étape de révision où ils ont rappelé oralement ce qu'ils ont appris sur Camus, les élèves travaillent sur une série d'extraits du roman « L'Etranger », lus par l'auteur même (Document secondaire no.2). Les élèves écoutent dans un premier temps ces courts fragments et ils se concentrent sur le sens et l'intonation du lecteur. L'écoute des fragments donne lieu à un exercice d'expression orale où les élèves sont invités à formuler des opinions sur ce qu'ils viennent d'écouter/lire.

Il est important qu'ils disposent ensuite du texte intégral pour pouvoir **lire et « jouer » les textes**. Une forme de lecture très appréciée par les élèves est **la lecture publique**. Ils peuvent lire tous ensemble, par deux ou trois, en écho, en cascades, seuls, en répétant certains groupes de mots, en variant l'intensité du ton et le débit en fonction des émotions suscitées par le texte.

En laboratoire multimédia, il est possible de proposer aux élèves de se répartir en groupes et de s'enregistrer lisant les textes de cette façon-là. Ce travail leur permet de mettre en application ce qu'ils ont appris sur la lecture publique, mais aussi de s'autoévaluer et d'évaluer les autres membres du groupe. Il faut veiller à ne pas fractionner les unités de sens en lecture et à varier les formes collectives, individuelles ou de groupes.

Prolongements

On peut compléter cette séquence par un travail en classe sur des extraits de roman, qui feront l'objet d'analyses littéraires approfondies.

2.5. La rencontre d'un auteur/conteur/acteur

La découverte d'un auteur, c'est toujours un moment fort dans la vie d'un lecteur. C'est aussi un moment où le texte doit être questionné, où l'on doit permettre au lecteur d'approfondir sa lecture et lui apporter des éléments de réflexion supplémentaires, sans pour autant que cela sonne comme « une leçon de littérature ». Il faut pouvoir mettre une rencontre littéraire à la portée de tous, lecteur passionné comme simple curieux.

Comment s'organise une telle action ? Quel est l'intérêt de cette démarche lourde en investissements de tout ordre ? Quelle place pour le professeur de français, quelle place pour le bibliothécaire/documentaliste ?

Un tel projet culturel est constitué de trois volets qu'il faut mener de front : le volet pédagogique, le volet technique (concernant l'organisation) et le volet financier. Il est essentiel de travailler en collaboration avec un ou plusieurs enseignants de lettres motivés de participer à cette action et de ne pas l'imposer. Il n'y a rien de pire pour un auteur que de sentir un enseignant obligé de participer à cette rencontre suite à la demande du documentaliste ou qui a accepté pour passer une heure « tranquille ». Il faut **constituer une équipe motivée** : l'enseignant transmettra alors son enthousiasme aux élèves, qui seront en attente de cette rencontre. Il pourra mettre en place un travail sur le long terme afin de ne pas découvrir l'oeuvre le même jour que l'auteur.

Par ailleurs, **l'échange est plus intéressant s'il est préparé**. Voici quelques idées :

a. Il est possible de commencer par la réalisation d'une bibliographie de l'auteur avec les élèves, puis par l'étude d'une œuvre, afin de les inciter à en lire d'autres.

b. Les élèves peuvent rechercher des interviews et des photographies de l'auteur en question, rédiger la lettre d'invitation.

c. La rencontre peut commencer par la lecture de travaux d'élèves.

d. Les enseignants peuvent également mener tout un travail autour de l'interview : manipulation de phrases interrogatives, tri et classement des questions, découverte du rapport de l'auteur à l'œuvre et au lecteur. Les questions doivent être préparées par les élèves. Il est nécessaire de fixer avec eux un temps court pour poser les questions personnelles (qui sont inévitables).

e. Les élèves peuvent aussi produire des notices critiques sur les œuvres (en écrivant un résumé, en donnant leur avis, en votant et en faisant un choix pour l'une d'entre elles) ou traduire en français des fragments de ces oeuvres.

f. Il est important de faire parler autour du livre, surtout pour les élèves peu lecteurs, ou de mêler lecture et écriture (certains écrivains participent d'ailleurs à des ateliers d'écriture).

Ce type d'action permet de modifier chez les élèves leur représentation du texte. Après une rencontre et une discussion avec l'auteur, ils ne voient plus le livre de la même façon, ce qui déclenche chez eux l'envie de lire : d'abord d'autres livres de l'auteur, puis de la même collection, puis d'un autre auteur et ainsi de suite. Leur vision de l'auteur est également transformée : c'est quelqu'un de vivant, qui leur ressemble, qui n'a rien d'extraordinaire. Il a travaillé sur une histoire, sur un poème et il a cherché de la documentation sur un sujet. Ils découvrent aussi les étapes de fabrication d'un livre et ses

différents métiers : le rôle de l'auteur, de l'éditeur, du maquettiste, de l'illustrateur, de l'imprimeur, du libraire. En outre, cette rencontre permet de favoriser les échanges autour du livre en créant des temps de réflexion sur la lecture et l'écriture et en faisant connaître des auteurs contemporains. On peut également espérer réconcilier les non lecteurs et les faibles lecteurs avec le livre et raviver chez eux leur intérêt faiblissant pour la littérature.

Le projet doit être organisé au minimum trois mois à l'avance, d'une part pour être validé par le chef d'établissement, d'autre part pour que l'auteur puisse lui-même s'y préparer. Il est utile de se renseigner sur les auteurs et sur les animations qu'ils ont déjà menées dans d'autres établissements et il est bon d'avoir l'avis et l'expérience d'autres personnes, certains intervenants ayant un moins bon contact avec les élèves que d'autres. Ensuite, il faut contacter l'auteur et surtout lui présenter un projet solide pour lui donner envie d'y participer. Prévoir le transport et l'hébergement et discuter avec lui les conditions dans lesquelles il aimerait travailler (sur une demi-journée ou une journée entière, en regroupant plusieurs classes ou sur une seule classe).

En conclusion, quand on organise un tel projet, il faut **mener un véritable travail d'équipe.** Et surtout il faut **le prolonger avec les élèves au-delà de la visite de l'auteur** : par la réalisation d'une exposition, d'un petit journal ou par la mise en ligne sur le site de l'établissement de tous les travaux réalisés par les élèves, de l'interview de l'auteur, de photos prises lors de la rencontre etc.

Nous allons présenter ci-dessous un projet déroulé au cours de l'année scolaire 2004-2005, avec la mention qu'il n'a pas été la seule expérience de ce genre. Le long des sept derniers années, plusieurs écrivains et artistes ont été invité au CDI pour rencontrer et pour travailler avec les élèves et l'équipe pédagogique : le conteur français Jean Guillon (2001), l'écrivain canadien Benoît Hébert (2001), le critique littéraire Mircea Tomuş (2002), l'écrivain Horia Căpuşan (2003), l'actrice roumaine Genoveva Preda (2004), le poète Dumitru Mălin (2004).

Titre du projet: Rencontre avec le poète Gheorghe Dăncilă (ancien professeur de roumain au Lycée « Horea, Cloşca şi Crişan » d'Alba Iulia, auteur de plusieurs volumes de poésies et de traductions de Paul Verlaine, Arthur Rimbaud, Omar Khayyam)

Public: tout niveau

Equipe pédagogique: professeurs de lettres et documentaliste

Ressources financières fournies par l'établissement pour l'acquisition de : papier, feutres, craie de couleurs, cassette audio, CD, livres de l'auteur

Description du projet

Objectifs du projet:

- Motiver les élèves pour la lecture des textes poétiques.
- Permettre aux élèves de connaître un auteur et sa condition sociale.
- Faire connaître aux jeunes lecteurs la genèse d'une œuvre.
- Promouvoir le fonds documentaire du CDI.
- Elargir l'horizon culturel des élèves.
- Renforcer le partenariat professeurs de lettres – documentaliste.

Déroulement du projet :

d. Lancement de l'invitation, présentation du projet et constitution des groupes de travail (octobre).

e. Répartition des tâches et promotion de l'action (exposition de documents concernant la vie et l'œuvre de l'invité, élaboration des affiches, annonces et lecture de poèmes à la radio du lycée) (novembre - décembre).

f. Découverte de la collection de poésie et des traductions de l'auteur détenues par le CDI et organisation d'une animation-lecture (voir la fiche « Une poésie en impressions » présentée ci-dessous) (janvier).

g. Rencontre de l'auteur (février).

Evaluation du projet: évaluation disciplinaire (réalisée par les professeurs de lettres) et **évaluation documentaire** (réalisée par le documentaliste).

Voilà un exemple de poésie choisie par un élève de 16 ans[23] :

Vânătoare	**La chasse**
Fiara din noi porni la vânătoare	Le fauve caché en nous part à la chasse
Miros de sânge cald se simte-n nări	Et l'air est plein d'odeur de sang brûlant
Au cine va aduce pe cărări	Oh, qui poussera sur les chemins étroits
Făptura blândă şi neştiutoare	La créature si douce et innocente

[23] Dăncilă, Gheorghe. ***Plângerile lui Iov***. Alba Iulia: Bălgrad, 2002, p.19 (la traduction a été réalisée et corrigée dans le cadre du cours de français).

Ce forme albe pentru colţi şi ghiare	Ses blancs contours ses transforment
Şi, pentru poftă, jertfă şi căderi	En proie facile pour les désirs, les dents
Mânjit de răutate şi tăceri	Les griffes, les chutes et même les sacrifices
E ceasu-apocaliptic când se moare	Et à cette heure d'apocalypse
Sub bolţi albastre de păcat ştiut	Impure, méchante, silencieuse
Şi sub frunzişuri galbene de şoapte	Sous les bleues voûtes du péché
Sufletul cărnii pure intră-n noapte	Et sous les feuilles fanées des mots
Îşi pierde raiul care l-a avut	L'âme de la chair pure s'égare
Văd fălcile de fiară lăcomoasă	Et en sortant du paradis
Şi tragicul din victima frumoasă.	Elle s'abandonne à la nuit.
	On voit la gueule sauvage et affamée
	Et le tragique de la beauté sacrifiée.

Des sensations

Si cette poésie était un animal, elle serait un *léopard parce qu'il est très agile.*

Si cette poésie était un objet*, elle serait un bijou au diamant parce qu'il est brillant et désiré par les voleurs.*

Si cette poésie était une couleur*, elle serait le bleu parce que c'est une couleur claire, froide et chaude en même temps.*

Des mots et des phrases :

Trois mots qui évoquent le mieux la poésie pour moi : **passion, cruauté, innocence**

Si la poésie n'avait pas de titre, je proposerais **« L'innocence perdue »** ***pour attirer un futur lecteur.***

CHAPITRE 3

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE EN CLASSE DE FLE

Le terme de « recherche d'information » a été utilisé pour la première fois dans les années cinquante par Kelvin N. Moers. Abrégée en **RI** ou **IR** (*Information Retrieval* en anglais), la **recherche d'information** est la science qui consiste à rechercher l'information dans des documents (les documents eux-mêmes ou les métadonnées qui décrivent les documents) ou dans des bases de données, qu'elles soient relationnelles ou mises en réseau par des liens hypertexte comme dans le World Wide Web, l'Internet et les intranets.

Le Vocabulaire de la documentation[24] distingue :

a. la recherche d'information de **la recherche de l'information** :

- **recherche d'information** : ensemble des méthodes, procédures et techniques permettant, en fonction de critères de recherche propres à l'usager, de sélectionner l'information dans un ou plusieurs fonds de documents plus ou moins structurés ;
- **recherche de l'information** : ensemble des méthodes, procédures et techniques ayant pour objet d'extraire d'un document ou d'un ensemble de documents les informations pertinentes.

b. la recherche documentaire de **la recherche d'information :**

- **la recherche documentaire :** ensemble des opérations, méthodes et procédures ayant pour effet d'extraire des informations concernant un sujet donné à partir de données rangées en mémoire;
- **la recherche d'information :** actions, méthodes et procédures ayant pour objet de retrouver dans des fonds documentaires les références des documents pertinents.

Une démarche de recherche documentaire se doit :

- d'introduire progressivement et de renforcer des compétences de base destinées à être utiles toute la vie ;

[24] ***Vocabulaire de la documentation*** : ouvrage coordonné par Arlette Boulogne, en collaboration avec Sylvie Dalbin et Catherine Lermyte. Paris : ADBS, 2004.

- de donner une vue d'ensemble de la démarche dès le départ ;
- de donner du sens à la recherche documentaire (situation problème, projet) ;
- de favoriser une démarche de traitement critique et d'extraction de l'information ;
- de s'intégrer à des apprentissages disciplinaires, en articulant les objectifs reliés aux compétences d'information avec ceux reliés aux programmes disciplinaires ;
- d'identifier les technologies de l'information et de la communication comme des moyens au service de la démarche de recherche d'information et non comme des fins.

Pour progresser dans la recherche et le traitement de l'information, pour devenir autonome, il faut acquérir des compétences dans les domaines :

- de la recherche documentaire elle-même
- de la lecture (tous types de textes et de médias)
- de l'utilisation de l'outil informatique
- de l'utilisation de réseaux de communication.

C'est pourquoi un projet de recherche documentaire avec des élèves se situe nécessairement à deux niveaux. Il s'agit bien sûr de trouver des informations, des réponses à des questions que l'on se pose mais également de s'inscrire dans une méthodologie de recherche. L'enjeu est d'apprendre à chercher et non pas simplement de trouver de la documentation.

3.1. La démarche de recherche documentaire

Le cadre d'une recherche documentaire se situe au-delà de la recherche d'une réponse à une ou quelques questions précises : on travaille, en général, à l'échelle d'une thématique portée par un ensemble de questions organisées ou hiérarchisées dans le but d'acquérir ou de participer à l'acquisition de connaissances nouvelles. On parle, en général, de **six étapes** à parcourir pour un projet de recherche documentaire.

Etape 1 : Cerner le sujet de la recherche

Le choix du sujet peut être fait par l'enseignant, être suscité par l'actualité, faire suite à une proposition venant des élèves, être une manière de traiter un point du programme en français, histoire, géographie etc. Ce choix de départ pourra être redéfini au cours de cette étape.

Pour que cette proposition se transforme en projet de recherche il est indispensable d'investir le sujet ou le thème de recherche et de mettre en place un questionnement. C'est une phase de mobilisation des idées et d'émergence des représentations, où l'on fait le point sur ce que l'on sait déjà, ce que l'on croit savoir et ce que l'on souhaite apprendre. Ce questionnement est très important et ne doit pas être négligé; il permet d'engager les élèves dans une vraie recherche dont ils seront les acteurs. A partir de ce questionnement, la classe va construire un questionnaire (un ensemble de questions dont les réponses peuvent être trouvées dans les ressources documentaires). Il faudra faire des choix, écarter certaines questions trop complexes. Sans vouloir jouer sur les mots, il est fondamental de ne pas confondre questionnement et questionnaire : le second est au service du premier. Réduire une recherche documentaire à un questionnaire ce serait chercher des réponses à des questions que l'on ne se pose pas réellement.

Une fois le sujet cerné, on établit le contrat de travail : qui fera quoi, avec qui, comment. On fixe les modalités de travail, mais aussi la forme de la restitution finale. Si l'on cherche c'est dans un but précis : pour apprendre, pour communiquer aux autres, à la classe, à d'autres classes. En fonction de cette finalité, la présentation des résultats de la recherche prendra des formes différentes (exposé, exposition, dossier documentaire, document à publier dans le journal ou le site web de l'école, création d'un cédérom). La forme de restitution doit être connue des élèves pour deux raisons au moins : elle rend le contrat concret et elle a une incidence sur la façon de prélever les informations.

Difficultés rencontrées par les élèves : ils arrivent avec un sujet général qu'ils ne traduisent pas en questions (ex : j'ai une recherche à faire sur la pollution), ils se posent une question très précise, non rattachée à un sujet ou à d'autres questions, ils ne tiennent pas compte de ce qu'ils savent déjà, ils ne se représentent pas la tâche à mener, ils ont du mal à travailler en équipe ou à se soumettre au règles établies au niveau du groupe.

Activités qui peuvent être proposées : documents d'accroche, questionnement, remue-méninges (brainstorming) sur le sujet traité (*qu'est-ce que je connais déjà?),* classement, association d'idées, regroupement des questions, décomposition d'un sujet en rubriques, activités lexicales sur des ensembles de mots (les mots génériques, les synonymes, les antonymes).

Critères d'évaluation : l'élève sait cerner un questionnement précis, décomposer un sujet en rubriques, élargir une question, hiérarchiser des questions, établir un plan de recherche.

Etape 2 : Recherche, localisation et sélection des documents pertinents

Dans cette phase, l'élève est amené à choisir la ressource pertinente dans laquelle il pense trouver les informations (dictionnaire, encyclopédie, documentaire papier, revue, cédérom, site web), à mettre en œuvre les différents outils de recherche disponibles (catalogues, fichiers auteurs ou matières, utilisation de la « marguerite des documentaire », d'un logiciel de gestion documentaire, liste ou répertoire de sites, annuaire, moteur de recherche).

C'est une phase de repérage dont le but est de savoir où se trouvent les différents documents qui seront exploités. Ce repérage se fait par « la cote » pour les documents imprimés. Pour les documents du web, l'utilisation des favoris (qu'il faudra de préférence renommer) permet ce repérage.

Cette phase sollicite simultanément des compétences de lecture particulières (lecture exploratoire, sélective) et une aptitude à utiliser les outils de recherche. Cette dernière comprend une composante technique (manipulatoire), liée à la présentation et à l'ergonomie des outils de recherche et une composante conceptuelle liée en particulier aux notions de mot-clé, catégorie, thème.

On peut difficilement imaginer que tous les apprentissages permettant d'avoir ces compétences s'effectuent exclusivement à ce moment-là. Les élèves doivent avoir été initiés au cours de situations plus spécifiques, en particulier pour l'utilisation des outils de recherche. Apprendre à utiliser un dictionnaire électronique, une encyclopédie en ligne ou sur cédérom, retrouver des documents (sites web ou autres) rangés dans une arborescence thématique, choisir des mots-clés, voilà quelques compétences qui demandent à être travaillées spécifiquement.

Difficultés rencontrées par les élèves : ils se repèrent mal dans les lieux, ils cherchent directement en rayon, ils ne connaissent pas les fichiers et les classifications, ils se contentent du premier document trouvé, certains d'entre eux ne maîtrisent pas l'outil informatique, ils recherchent un titre correspondant à la question précise, ils n'accordent pas d'importance aux différentes formes non textuelles de l'information (tableaux, graphiques, schémas), certains d'entre eux ne maîtrisent pas l'outil informatique, ils n'arrivent pas à faire preuve d'esprit critique par rapport aux documents présents sur Internet et n'utilisent pas les résumés ou présentations donnés par les moteurs de recherche.

Activités qui peuvent être proposées : élaboration de liste de personnes, de lieux, d'objets qui peuvent offrir/procurer les informations, sélection des sources les plus appropriées, participation à

l'aménagement du CDI et à la signalétique, travail sur le plan du CDI et sur la signalétique, jeux d'apprentissage de la classification, apprentissage de l'utilisation des outils appropriés (fichiers du CDI, web), entraînement à la lecture survol, lier des résumés ou présentations à des éléments documentaires, lier des titres à des éléments documentaires, étude comparative de l'organisation des ouvrages documentaires, travail sur les index, tables de matière, sommaires, tris de documents, recherche d'un livre dont une page a été photocopiée, retrouver l'auteur, l'origine, la date de création d'un document publié sur Internet, reconstituer le schéma de l'organisation d'un site.

Critères d'évaluation : l'élève sait se repérer dans les lieux de documentation, distinguer les différents supports documentaires, utiliser les outils documentaires (fichiers divers), se repérer dans les classifications, utiliser un moteur de recherche Internet, mais aussi pratiquer une lecture sélective (titres, sous-titres…), adapter le mode de lecture en fonction du type de texte repérer et utiliser les aides et les indices (tables, index…), repérer l'organisation d'un livre documentaire (chapitres, rubriques...), lire des images, des croquis, des schémas, des graphiques, établir des complémentarités entre les différents types de documents (texte, images, graphiques...).

Etape 4 : Prélèvement des informations

Lors de cette phase on va extraire les informations utiles des documents repérés. La copie manuelle, la prise de note, la photocopie, sont les moyens classiques adaptés aux supports imprimés. La sélection et l'impression ou le copier/coller dans un traitement de texte seront les moyens associés à l'outil informatique. Cette technique est toujours possible avec les pages d'un site web (en tout cas pour le texte, les images étant parfois protégées pour prévenir des utilisations illicites). Les cédéroms présentent souvent des limitations dans ce domaine et il faut alors en revenir soit à des copies d'écran (pour les images) soit à la prise de note manuelle. La principale difficulté de cette phase n'est pas technique. Elle réside dans la nécessité pour les élèves de sélectionner des passages contenant des informations pertinentes par rapport à leurs questions.

Les étapes 3 et 4 peuvent se confondre particulièrement dans les cas de prélèvements d'informations simples. Il est cependant important, de façon générale, de bien les séparer, en les situant dans deux séances distinctes.

Difficultés rencontrées par les élèves : ils sont découragés par l'accumulation de documents, ils sont tentés de recopier des passages entiers de livres, le vocabulaire utilisé dans les textes est un obstacle important à la lecture documentaire, ils ont du mal à avoir un esprit critique par rapport à la validité des informations trouvées sur Internet.

Activités qui peuvent être proposées : lecture découverte, suivie d'une lecture attentive ou d'une lecture intégrale et critique, entraînement à la prise de notes, repérage de mots clés, mise en relation des textes et des titres, des images et des légendes, mise en relation des documents de natures différentes.

Critères d'évaluation : l'élève sait prélever une information simple, prélever une ou plusieurs informations dans un ou plusieurs documents, repérer des mots clés, hiérarchiser les informations, avoir un esprit critique par rapport à la validité des informations trouvées sur Internet.

Etape 5 : Traitement de l'information

A partir des documents extraits précédemment, il faut procéder à des choix dans les passages de texte, trouver le pertinent, choisir, hiérarchiser, transcrire puis écrire les textes (ou composer des documents en fonction du projet de départ). Cette étape ne nécessite plus l'outil informatique.

Difficultés rencontrées par les élèves : problèmes de reformulation, ils n'arrivent pas à effectuer une synthèse personnelle, ils ont des difficultés à mettre en ordre les informations et à mettre plusieurs informations en relation.

Activités qui peuvent être proposées : réponses à un QCM, réponses par des mots ou des phrases (questions fermées), reformulation (questions ouvertes, une ou plusieurs phrases, un paragraphe, un titre,...), liaison entre plusieurs informations (dans un ou plusieurs documents), transcodage (passer d'un type de document à un autre : de texte à tableau, d'image à description etc.).

Critères d'évaluation : l'élève sait répondre à un questionnaire, réduire un texte à un titre, une phrase, un résumé, mettre en relation des documents de natures différentes (ex. textes - titres, images – légendes), tirer des données d'une donnée brute interprétatives, transposer un type de document dans un autre (ex. description à dessin, schéma à texte).

Etape 6 : Restitution - communication

Cette étape représente l'aboutissement du projet de recherche. Les TICE offrent dans ce domaine des possibilités nouvelles. En particulier, le fait d'avoir consulté des documents hypertextuels peut être une motivation pour choisir ce mode d'écriture pour pouvoir communiquer autrement mais également une façon de mieux comprendre comment sont réalisés de tels documents. La création d'un site web ou d'un cédérom documentaire sont désormais à la portée de ceux qui souhaitent s'y engager.

Difficultés rencontrées par les élèves : prise en compte des spécificités du mode de restitution choisi, lisibilité de la production, prise en compte du destinataire, maîtrise d'outils informatiques de mise en page.

Activités qui peuvent être proposées : travail en projet d'écriture ou de production en vue d'une communication, utilisation d'outils informatiques (traitement de texte, dessin…).

Critères d'évaluation : l'élève sait élaborer une production en l'adaptant à la situation et au destinataire, utiliser des outils de mise en page informatiques.

L'évaluation du projet mené doit conduire à un formalisation des acquisitions effectuées, y compris dans le domaine de la recherche documentaire. Il faut amener l'élève à réfléchir sur ce qu'il peut tirer des outils et des dispositifs qui peuvent avoir un effet sur sa formation : démarche générale suivie, difficultés rencontrées, stratégies développées, pertinence des outils, compétences acquises et non acquises, outils maîtrisés ou non maîtrisés, identifier d'autres situations qui nécessiteront le réinvestissement des acquis réalisés.

Cette démarche de recherche documentaire peut sembler complexe. En fait c'est l'activité de recherche qui est en elle-même complexe, non linéaire et parfois imprévisible. Les étapes décrites ci-dessus apparaîtront nécessairement, sous des formes qui peuvent varier. Il faut les prévoir et les programmer dans la mesure du possible, ce qui permettra de mieux encadrer et maîtriser l'activité.

Enfin (et l'on aurait pu commencer par cela), une recherche documentaire est une activité qui met en jeu de nombreuses compétences de lecture / écriture. Occasion privilégiée pour les exercer, les renforcer et les réinvestir en classe de FLE.

3.2. L'élaboration d'un dossier documentaire

Le dossier documentaire est un ensemble de documents choisis et réunis pour informer sur un sujet. Il est un outil qui peut servir à réaliser une affiche, une exposition, un exposé oral ou écrit ou pour répondre à une question précise, pour argumenter une dissertation etc.

Pour réaliser le dossier il faut une chemise ou une boite pour rassembler les documents, des feuilles, la possibilité de photocopier.

Le dossier a **une page de couverture** avec la date de réalisation du dossier, les auteurs (noms et classe) et un titre qui explique clairement le sujet.

Les documents doivent provenir de sources différentes (ouvrages documentaires, encyclopédies, périodiques, ouvrages de fiction). Collés sur une feuille blanche, ils doivent être numérotés (*pagination*) et rangés dans un ordre logique et numérique (*plan*). Si le document n'a pas de titre, il faut en créer un. On ne met qu'un document par page uniquement recto. Tous les documents qui traitent d'une même grande idée ou d'un domaine particulier sont regroupés en grands parties et sous-parties qui constitue le **plan du dossier documentaire** Dans **une introduction** on peut préciser l'objet de la recherche. La liste organisée des documents présents dans le dossier, selon le plan, constitue **le sommaire du dossier documentaire**.

L'origine des documents doit toujours être mentionnée. **Les références des documents** sont marquées en bas de la page. L'ensemble des références classées par ordre alphabétique des auteurs ou par ordre chronologique (pour les articles de périodiques), constitue **la bibliographie du dossier**.

Ex. ***Un document réalisé pour un dossier documentaire sur la musique française contemporaine***

Doc.no. 7

« La potion magique » de Voulzy

LES SPECTACLES

« La potion magique » de Voulzy

MUSIQUE. Le chanteur Laurent Voulzy sort aujourd'hui sa compilation idéale, « la Septième Vague », dans laquelle il reprend ses tubes préférés des quarante dernières années. De quoi faire le plein de chansons pour les vacances.

« La musique peut être un médicament, pour le cœur comme pour le corps »

JOINVILLE-LE-PONT (VAL-DE-MARNE), LE 28 AVRIL.

REPÈRES

LE CD

« La Septième Vague » : charmant ★★★

« **La potion magique** » **de Voulzy** [on-line]. [Consulté le 9 janvier 2007]
Disponible à l'adresse : http://www.laurentvoulzy.com/images/visuels/presse/4.jpg

p.12

Pour réaliser un dossier documentaire, l'élève doit être capable:

1. d'organiser les informations : faire un plan, numéroter chaque partie du plan, choisir des titres de parties suivant une certaine logique, réunir les idées proches dans une sous-partie (un paragraphe correspond à une idée) ;

2. d'illustrer son texte à l'aide de documents de types différents: choisir des illustrations qui « disent » quelque chose, qui apportent une information (ne pas les prendre parce qu'elles sont « jolies »), choisir des illustrations qui complètent le texte sans le répéter, chercher à varier les illustrations en mettant des photos tirées d'un site Internet ou un dessin/un schéma réalisé par soi-même, mettre toujours une légende qui explique l'illustration et qui indique la source de l'illustration, utiliser une police de caractères ou une couleur particulière pour écrire les légendes, alterner le texte et les illustrations (ne pas mettre tout le texte sur une page, puis

toutes les illustrations), encadrer les illustrations pour les mettre en valeur (mais sans surcharger de couleurs ou de dessins inutiles).

3. présenter son travail de façon claire et compréhensible par les autres : faire une page de titre (avec : le titre du dossier, le nom du réalisateur, sa classe, la date, le nom du professeur qui a demandé et coordonné le travail, la discipline), faire une page de sommaire ou une table de matières qui donne la liste des parties et sous-parties du dossier et indique à quelles pages elles sont, mettre un numéro à chaque page, faire une page de lexique (à la fin du dossier) s'il y a des mots spécialisés ou difficiles et une liste des sources documentaires utilisées.

Voilà une possible succession des séances organisées en partenariat professeur de français - documentaliste :

1ère séance : présentation de la séquence, explication de la démarche attendue et des objectifs à atteindre, les outils disponibles au CDI, mode d'emploi, ressources en ligne, rappel sur la classification des ouvrages, l'utilisation des dictionnaires et des encyclopédies, présentation d'un dossier documentaire (forme et fond), affichage d'exposés faits précédemment;

2ème séance : le questionnement : les différentes approches (remue-méninges , 3QOCP) (5 mn) ; à partir d'un sujet commun donné par le professeur de français , les élèves déterminent les mots clés, pratiquent le questionnement de leur choix et se lancent à la recherche d'informations, en utilisant tous les outils à leur disposition (25 mn) ; mise en commun des éléments trouvés, des difficultés rencontrées avec l'une ou l'autre des méthodes, des avantages en fonction des sujets (20 mn) ;

3ème séance : mise en projet : détermination du sujet du dossier documentaire pour chaque groupe (5 mn), mots clés, questionnement, ébauche de plan (25 mn), recherche d'informations et prise de notes, références (20 mn) ;

4ème séance : les élèves poursuivent leur recherche d'informations et élargissent à la consultation d'Internet, ils finalisent le plan du dossier, la bibliographie et la liste des annexes.

5ème séance : la communication orale, les éléments à retenir pour présenter son sujet, la maîtrise du temps, la voix, la connaissance du sujet.

6ème séance : évaluation du dossier documentaire : faite conjointement par le professeur de français et le documentaliste, en fonction de critères relatifs aux objectifs fixés, conformément à une grille comme celle présentée ci-dessous :

Sujet du dossier :		
Nom	Prénom	Classe

EVALUATION (1 point accordé d'office)

	Critères d'évaluation	Points accordés	Remarques de l'évaluateur
1.	**Traitement du sujet**	…. /1 p.	
	- sujet entièrement traité		
	- respect des limites du sujet		
2.	**Organisation du dossier**	…. /1 p.	
	- page de couverture		
	- sommaire		
	- plan		
	- lexique		
	- annexes		
3.	**Bibliographie et références**	…. /1 p.	
4.	**Qualité et fiabilité du contenu scientifique**	…. /1,5 p.	
5.	**Pertinence et clarté de l'exposé** **Enchaînement logique des paragraphes**	…. /1,5 p.	
6.	**Qualité de la rédaction**	…. /1,5 p.	
	- niveau de langue adapté au niveau de connaissance des élèves		

	- correction morphosyntaxique et lexicale		
7.	**Présentation**	…. /1,5 p.	
	- traitement de texte (la taille des caractères du texte est de 12 en Times New Roman, une taille supérieure pouvant être utilisée pour les titres, l'interligne est de 1,5)		
	- mise en forme		
	- illustrations		
	- respect des normes typographiques		
	Note obtenue		

Un module de quatre heures d'initiation à la recherche documentaire

L'organisation de ce module nous semble nécessaire au début de tout projet qui implique l'exploitation des informations contenues dans documents d'un CDI/d'une bibliothèque.

Séance no. 1 : Découverte de l'espace et du fonctionnement du CDI

Objectifs :

- Situer et identifier le CDI dans l'établissement
- Repérer les différents espaces du CDI et son organisation
- Connaître les règles de fonctionnement du CDI

Notions développées : Système d'information

Modalités de la séance :

- Lieu : CDI
- Nombre d'élèves par séance : classe en demi-groupe ou classe entière
- Intervenant : documentaliste

Outils pédagogiques : la fiche guide **« Organisation et fonctionnement du CDI »** ; la fiche outil «**Découverte du CDI** ».

Déroulement de la séance :

- **5' :** Consignes générales (but de la séance du jour, contexte de la séance).
- **20 mn' :** Apport théorique, à l'aide de la fiche guide, sur le CDI (sigle, utilisation, fonctionnement et personnel travaillant au CDI). Présentation et explicitation de la fiche outil.
- **15' :** Mise en activité des élèves : répondre au questions de la fiche outil « Plan du CDI ».
- **10' :** Correction collective et bilan oral des acquisitions.

Evaluation :

Vérification, tout au long de la séance, que les consignes ont bien été comprises et appliquées. Evaluation du travail effectué sur la fiche distribuée aux élèves par le documentaliste pour évaluer la séance et remédier lors de la prochaine.

Fiche guide «Organisation et fonctionnement du CDI »

REGLEMENT INTERIEUR DU CDI (extrait)

1.8 BIBLIOTHECAIRE: 40 H/SEMAINE: LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI DE 7H30 H A 15H30.

1.9 DOCUMENTALISTE: 9 H/SEMAINE (CONFORMEMENT AU TABLEAU PRESENTE CI-DESSOUS)

1.10	1.11	1.12 CLASSE	1.13 ACTIVITES
1.14 LUNDI	1.15 DE 8H A 12H	1.16 ACTIVITES SPECIFIQUES AU CDI (SAISIE INFORMATISEE DE DOCUMENTS, PREPARATION DES ANIMATIONS, RANGEMENTS DE DOCUMENTS…) OU SEANCES D'INITIATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE (A LA DEMANDE D'UN ENSEIGNANT)	
	1.17 DE 13 A 14 H	1.18 IXE H	1.19 INITIATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE (CDS)
	1.20 DE	1.21 XE I	1.22 INITIATION A LA RECHERCHE

	14 A 15 H		DOCUMENTAIRE (CDS)
1.23 MARDI	1.24 DE 14 A 15 H	1.25 IXE G	1.26 INITIATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE (CDS)
1.27 MERCREDI 1.28	1.29 DE 13 A 15 H	1.30 PROJET BILINGUE : SEANCES DE CONCERTATION, SEANCES D'INITIATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE, SAISIE INFORMATISEE DES DOCUMENTS SELECTIONNES PAR LES ELEVES/LES ENSEIGNANTS, AIDE ET CONSEILS AUX ELEVES IMPLIQUES DANS LE PROJET	

1.31 LES HORAIRES DU CDI: LE CDI EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 A 15H30.

1.32 MODALITES D' 'ENTREE AU CDI

Les élèves qui souhaitent venir au CDI doivent se présenter à la pause, au début de l'heure (dans ce cas, ils ne seront autorises à quitter le CDI qu'en fin d'heure) ou après les cours. Avant d'entrer, les élèves doivent déposer leur sac dans les armoires se trouvant à l'entrée du CDI.

Avant de s'installer/de solliciter un document, les élèves doivent inscrire leur nom, prénom et classe dans le registre de prêt.

Toute nourriture et boisson sont interdites dans le CDI. L'usage de baladeurs et de téléphone portable est également interdit.

1.33 ACTIVITES EFFECTUEES AU CDI

En premier lieu, le CDI peut être utilisé par les élèves pour y faire un travail ou une recherche qui nécessite l'utilisation de documents (dictionnaires, encyclopédies, ouvrages documentaires, cédéroms, périodiques). En second lieu, les élèves peuvent venir au CDI pour se détendre en lisant (BD, périodique, conte, roman) ou en utilisant un ordinateur (consultation de cédéroms etc.). Les élèves qui ont une recherche à faire sont toujours prioritaires pour l'utilisation des ordinateurs comme pour la venue au CDI.

Pour ne pas gêner les autres, les élèves doivent parler doucement.

Les élèves ont le droit d'emprunter 3 ouvrages. Le prêt dure 15 Jours.

Les documents audio-visuels, les périodiques et les usuels sont à consulter sur place uniquement. Une autorisation spéciale peut être accordée par la bibliothécaire dans certains cas pour le prêt

de certaines catégories d'ouvrages.

En cas de perte d'un document du CDI un remboursement d'argent sera réclamé par le CDI. En cas de retard dans le retour des livres, une suspension de prêt pendant une durée déterminée par le bibliothécaire pourra être appliqués à l'élève. En cas de dégradation d'un ouvrage, l'établissement se réserve le droit d'exiger le remboursement partiel ou intégral du livre.

Internet au CDI : L'accès à Internet est autorisé prioritairement pour des recherches documentaires.

Fiche outil «Découverte du CDI »

A. Vrai ou faux?

a. Le CDI est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30. V/F

b. Les documents audiovisuels, les périodiques et les usuels sont à consulter sur place uniquement. V/F

c. Avant d'entrer, les élèves doivent déposer leur sac dans les armoires se trouvant à l'entrée du CDI. V/F

d. L'usage de baladeurs et de téléphone portable n'est pas interdit.

e. Les élèves qui ont une recherche à faire sont toujours prioritaires pour l'utilisation des ordinateurs comme pour la venue au CDI. V/F

f. Les élèves ont le droit d'emprunter 4 ouvrages. V/F

B. Notre CDI a les espaces suivants

a. l'espace d'accueil, prêt et information: **6**

b. l'espace des documentaires

c. l'espace des fictions

d. l'espace informatique

e. l'espace de l'audiovisuel

f. l'espace des périodiques

g. l'espace d'orientation scolaire et professionnelle

h. l'espace d'affichage et d'expositions

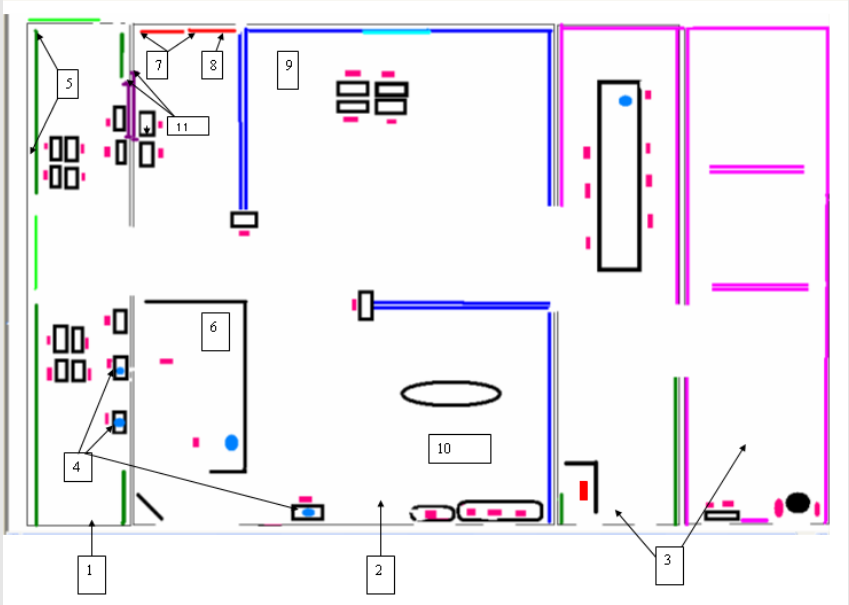

Regardez attentivement le plan du CDI et écrivez le chiffre qui correspond à chacun d'entre eux. Par exemple. Le chiffre „6" correspond à l'espace d'accueil, prêt et information.

1. Quel este le chiffre qui correspond au lieu où vous déposez vos bagages quand vous venez au CDI?

2. Laquelle des dénominations suivantes correspond aux chiffres 1, 2 et 3 de notre plan ?

a. l'espace de documentation pédagogique:

b. la salle de documentation et d'information:

c. la salle de l'audiovisuel :

3. Où sont les fichiers (alphabétique et systématique) du CDI? Localisez-les en marquant un „X" sur le plan.

4. Où sont les documents audiovisuels? Localisez-les en marquant les lettres « AV » sur le plan.

5. Où est placée « la marguerite des documentaires » ? Localisez-la en marquant les lettres « MD » sur le plan.

Séance no. 2 : Découverte des différents objets documentaires du CDI

Objectifs :

Identifier les différents objets documentaires

Notions développées : document, fiction, documentaire

Modalités de la séance :

- Lieu : CDI
- Nombre d'élèves par séance : classe en demi-groupe ou classe entière
- Intervenant : documentaliste

Outils pédagogiques : la fiche outil « Les documents du CDI »

Déroulement de la séance :

- **5' :** Consignes générales (but de la séance du jour, contexte de la séance).
- **10' : Découverte des objets documentaires :** livre, journal, revue, affiche, cassette audio, cassette vidéo, CD-ROM, photographie, disque, disquette, diapositive.
- **10' :** Classement des objets documentaire en fonction de leur contenu (fictions et documentaires) et en fonction de la modalité de publication (monographies et périodiques).
- **15' :** Mise en activité des élèves : répondre au questions de la fiche outil.
- **10' :** Correction collective et bilan oral des acquisitions.

Evaluation :

Vérification, tout au long de la séance, que les consignes ont bien été comprises et appliquées. Evaluation du travail effectué sur la fiche distribuée aux élèves par le bibliothécaire- documentaliste pour évaluer la séance et remédier lors de la prochaine.

Fiche outil « Les documents du CDI »

A. Place dans la bonne colonne ci-dessous les deux mots : ***DOCUMENTAIRES*** et ***FICTIONS.***

Je trouve ici : - des romans - de la poésie - du théâtre - des albums - des bandes dessinées - des revues	Je trouve ici : - des dictionnaires - des encyclopédies - des livres sur tous les sujets - des revues
Ce sont des……	Ce sont des……

B. Les ***revues et magazines*** portent un autre nom.

On les appelle ***dossiers – fichiers – périodiques***. (Barre les 2 mauvaises réponses).

C. Les objets documentaires de la liste ci-dessous sont :

a. documentaire (D) ou fictions (F) ?

b. monographies (M) ou périodiques (P) ?

1. Cassette vidéo Cote 82.09 CAM

Albert Camus: Un combat contre l'absurde

2. CD Cote 785 RAV

Ravel/Debussy/Dukas/Saint-Saens

Boléro. Prélude à L'Après-midi d'un Faune. L'Apprenti Sorcier. Le Carnaval des Animaux

3. Livre Cota 72 ART

Art et architecture

4. Revue COTE P REG

Regard franco-roumain n°21 : mensuel francophone de Roumanie

5. Livre COTE 821.133.1 DUR

Duras, Marguerite. L'Amant.

Séance no.3 : Les clés du livre

Objectifs :

- Nommer les éléments de description de l'objet livre : page de couverture, dos, page de garde, page de titre
- Repérer les éléments d'identification du livre : auteur, titre, sous-titre, éditeur, année d'édition, collection
- Repérer les clés du livre : table des matières, sommaire, index, glossaire, bibliographie, notes, annexes

Notions développées : livre, auteur, éditeur, titre, collection, index

Modalités de la séance :

- **Lieu :** CDI
- **Nombre d'élèves par séance** : classe en demi-groupe ou classe entière (groupes de quatre élèves)
- Intervenant : documentaliste

Outils pédagogiques : La fiche guide « Les clés du livre ». La fiche outil « Découvrir le livre », quatre livres par groupe (dont deux du même auteur).

Déroulement de la séance :

- **5' :** Consignes générales (but de la séance du jour, contexte de la séance).
- **15' :** Apport théorique sur l'objet livre à l'aide de la fiche guide et de livres choisis.
- **20' :** Mise en activité des élèves : répondre au questions de la fiche outil.
- **10' :** Correction collective et bilan oral des acquisitions.

Evaluation :

Vérification, tout au long de la séance, que les consignes ont bien été comprises et appliquées. Evaluation du travail effectué sur la fiche distribuée aux élèves par le documentaliste pour évaluer la séance et remédier lors de la prochaine.

La fiche guide « Les clés du livre »

De quoi est-il fait un livre

La couverture protège le livre. Ses différentes faces sont désignées par les mots : *première de couverture, deuxième de couverture, troisième de couverture, quatrième de ouverture, le dos.* Quand ils sont rangés sur les étagères, tous les livres montrent leur dos. On trouve la cote sur le dos des livres.

La *page de garde* se trouve entre la deuxième de couverture et la page de titre. Elle n'existe pas toujours.

La *page de titre* est située au début du livre. On y trouve le titre complet, le nom de l'auteur, celui de l'éditeur et parfois la collection.

Les éléments d'identification du livre

Le titre : nom du document

L'auteur : personne ou groupe de personnes qui ont écrit le livre.

L'éditeur : personne ou entreprise qui produit et diffuse le livre.

La collection : ensemble de livres d'un même éditeur qui ont des points communs : présentation (format, couleurs, taille…), types de lecteurs (âge, goûts…).La collection porte un titre et chaque livre a son titre particulier.

Ces éléments servent à donner les références du livre. Dans le cas de plusieurs auteurs (trois au maximum), on les transcrit séparés par un point virgule, selon le modèle suivant :

NOM, Prénom de(s) l'auteur(s). Titre. Lieu de publication : Éditeur, année. Nombre de pages.[25]**.**

Ex. Poslaniec, Christian; Houyel, Christine. ***Activités de lecture à partir de la littérature jeunesse***. Paris: Hachette Education, 2000.

Les clés du livre sont les différents indicateurs qui peuvent vous aider dans vos recherches

Pour repérer les sujets traités:

- **La table des matières, le sommaire** : Ce sont des plans plus ou moins détaillés en chapitres et sous-chapitres qui permettent d'avoir une idée d'ensemble du contenu et de se reporter tout de suite à la partie recherchée. Dans un périodique, une revue, c'est la liste des articles traités.

- **L'index :** C'est la liste alphabétique des sujets traités dans l'ouvrage. L'index renvoie directement aux pages concernées. Il existe des index de titres, d'auteurs, de thèmes...

Pour comprendre les mots

- **Le lexique, le glossaire** : C'est la liste alphabétique de certains mots contenus dans le livre avec leur définition.

Pour compléter un information

- **La bibliographie :** C'est la liste des documents écrits soit utilisés par l'auteur pour rédiger l'ouvrage, soit qui traitent du même sujet.
- **Les notes :** Placées en bas ou à la fin de l'ouvrage elles donnent des explications complémentaires.
- **Les annexes :** Vous pouvez y mettre des indications de filmographie, de discographie, des chronologies, une table des cartes, des références iconographiques ou des adresses utiles.

[25] La succession des éléments et la ponctuation spécifique sont celles prévues par **le STAS 6158-90** qui réglemente en Roumanie la structure, la forme et le contenu des références bibliographiques.

La fiche outil « Découvrir le livre »

1. Vous avez devant vous quatre livres. Deux d'entre eux se ressemblent. Dites en quoi.
2. Choisissez chacun un livre. Notez ce qui est écrit sur la page de titre. Nommez chaque élément.
3. Que trouve-t-on le plus souvent sur la quatrième découverture ?

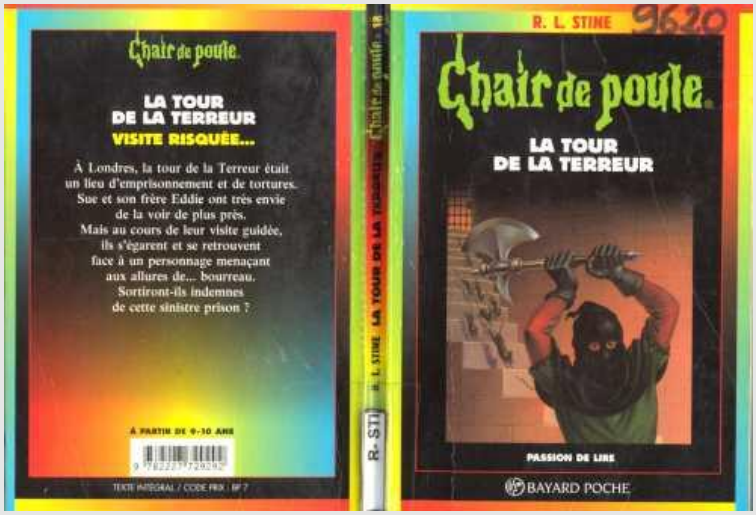

4. Regardez attentivement l'image ci-dessus et complétez convenablement le tableau suivant :

Auteur	
Titre	
Editeur	
Collection	
Cote	

Séance n°4 : Le classement et la cotation des documents du CDI

Objectifs :

- Repérer les outils de recherche du CDI : signalétique, fichiers
- Identifier deux systèmes de classement à l'intérieur du CDI : alphanumérique (livres et documents audiovisuels) et séquentiel (périodiques)

Notions développées : classement, cote

Modalités de la séance :

- Lieu : CDI
- Nombre d'élèves par séance : classe en demi-groupe ou classe entière
- Intervenant : documentaliste

Outils pédagogiques : La fiche guide « Classification et cotation des documents». La fiche outil « Des outils pour retrouver les documents ».

Déroulement de la séance :

- **5' :** Consignes générales (but de la séance du jour, contexte de la séance).
- **15' :** Apport théorique sur la cote et le classement des documents à l'aide de la fiche guide.
- **20' :** Mise en activité des élèves : répondre au questions de la fiche outil.
- **10' :** Correction collective et bilan oral des acquisitions.

Evaluation :

Vérification, tout au long de la séance, que les consignes ont bien été comprises et appliquées. Evaluation du travail effectué sur la fiche distribuée aux élèves par le documentaliste pour évaluer la séance.

Fiche guide « Classification et cotation des documents»

Pour **classer les livres,** le CDI utilisent un système universel : la classification DEWEY (portant le nom de l'homme qui l'a conçue) ou CDU (adaptée en 1895 de la Classification Décimale de Dewey par les Belges Paul Otlet et Henri La Fontaine).

CDU	Domaine	DEWEY
0	Généralités (dictionnaires, encyclopédies).	000
1	Philosophie. Psychologie.	100
2	Religion. Théologie.	200
3	Sciences Sociales.	300
	Linguistique (seulement DEWEY).	400
5	Sciences naturelles.	500

6	**Sciences appliquées, médecine, technologie.**	**600**
7	**Arts, divertissements, musique, jeux, sport.**	**700**
8	**Langue, linguistique (sauf DEWEY), littérature.**	**800**
9	**Géographie, Histoire.**	**900**

DEWEY et **CDU** distinguent dix **grandes divisions de la connaissance**. Chaque division est elle-même subdivisée en dix. Pour cette raison, on qualifie ces classifications de « décimales ».

La marguerite des documentaires : c'est un système qui attribue une couleur à chaque grande classe de la Dewey/CDU pour faciliter le repérage et le rangement des documents.

CDU	DEWEY	Couleur
0	**000**	**noir**
1	**100**	**marron**
2	**200**	**rouge**
3	**300**	**orange**
Classe libre	**400**	**jaune**
5	**500**	**vert**
6	**600**	**bleu**
7	**700**	**violet**
8	**800**	**gris**
9	**900**	**blanc**

Sur les étagères du CDI, les livres sont rangés selon leur cote. La cote est constituée d'un indice et d'une initiale. L'indice est un code normalisé qui donne une indication sur le contenu d'un document. L'initiale est constituée des trois ou quatre premières lettres du nom de l'auteur ou du titre de l'ouvrage s'il est anonyme.

Ex. Gustave FLAUBERT. « Madame Bovary». Cote : 821.133.1/ FLA (821.133.1 représente l'indice CDU pour la littérature française et FLA, les trois premières lettres du nom de l'auteur).

La fiche outil « Des outils pour retrouver les documents ».

A. Tu es un grand auteur de pièces de théâtre, de romans, de contes ou de poésies et tu écris un livre sur les traditions et les fêtes de notre département. Invente le titre de ta dernière œuvre et cote-la en utilisant la marguerite des documentaires.

Genre :…….

Auteur :…….

Titre :…….

Cote :……..

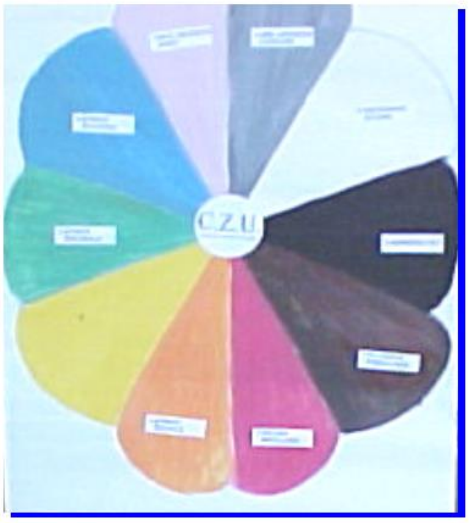

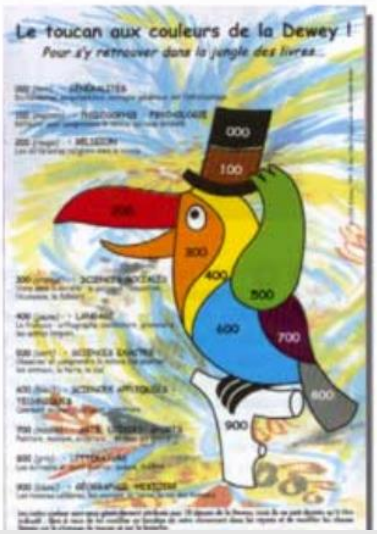

B. La « marguerite des documentaires » vous permet de repérer facilement les documents du CDI. Le poster conçu en 1999 par CEDIS (Centre d'Etude et de la Documentation et de l'information Scolaires) vous propose dans une autre variante graphique l'association couleur - indice Dewey/CDU (« le toucan des documentaires »). Quelles ressemblances et quelles différences pouvez-vous identifier entre les deux représentations graphiques ? Laquelle préfériez-vous pour notre CDI ?

C. Lisez attentivement les cinq résumés et complétez convenablement le tableau ci-dessous:

a. Alcoolique phénoménal, amant frénétique et désordonné, bigame maltraité par ses deux compagnes, Paul Verlaine oscilla jusqu'au tombeau entre l'ignoble et le sublime. C'est à la toute fin de sa vie, au moment de la pire déchéance morale et matérielle, au moment où les gloires de l'époque l'accablaient de leur mépris, qu'une soudaine vague de sympathie naquit en sa faveur parmi les étudiants et la jeunesse du Quartier latin. En quelques semaines, il devint leur idole. Fol amoureux de ce personnage magnifique et terrifiant, Jean Teulé a choisi de raconter cette période extravagante à travers le regard du jeune Henri-Albert Cornuty - un adolescent de Béziers qui monta à pied à Paris dans le seul but de rencontrer Verlaine.

b. Entre la beauté que vous, Pierre Bonnard, m'avez jetée dans les bras, sans le savoir, et celle que vous avez aimée au long de quarante-neuf années, il y a un monde, ou ce n'est pas de la peinture. Il y a un monde et c'est l'aventure du regard, avec ses ombres, ses lumières, ses accidents et ses bonheurs. Un monde en apparence ouvert et pourtant fermé comme une vie d'homme. Les clés pour y pénétrer ne sont pas dans les livres, pas dans la nature, mais très loin derrière nos yeux, dans ce jardin où l'enfance s'est un jour assise, le coeur battant, pour attendre la mer. C'est là qu'il faut aller. C'est là que Marthe m'a rejoint dans le musée à colonnade et m'a sauvé de la solitude et de l'ennui où je mourais.

c. J'ai appris la mer comme ça. C'est comme ça que la littérature s'est mise à avoir un sens. Enfin celle qui est capable de nous raconter qu'il y a des mers dans lesquelles on pourra jamais se baigner, des ports où l'on pourra pas baiser de filles. Et des pays qui survivront à la connerie humaine. Abdul, Diamantis et Nedim survivent à bord d'un vieux cargo échoué dans le port de Marseille. Ils y partagent leurs souvenirs et leurs doutes. Un drame moderne se noue autour de ces trois protagonistes, dont seul le dénouement tragique leur révèlera qui ils sont. La mise en scène impeccable de ce sombre huis clos donne au roman une dimension noire et tendre, violente comme peut l'être la lumière en Méditerranée.

d. Un péplum votre roman ? On y retrouve bien évidemment de la toge, du drapé chic, de la chaise curule, du chapiteau corinthien, des petits musclés du cirque mais également des latrines bien romaines où il me plaît de siphonner tous les vices et bien des vertus trop ostentatoires des faux culs de cette époque, qui peut, par certains côtés, renvoyer à la nôtre. Alors, un conte moral ? Plutôt amoral. En fait c'est une chronique sur Pétrone, l'ami du prince - Néron -, l'arbitre des élégances, et l'auteur de ce que nous appelons aujourd'hui le *Satiricon*, premier grand roman picaresque de l'histoire de la littérature, peuplé de fiers "picaros" et de tendres canailles. Pétrone est un entrepreneur de démoralisation. De démolition également. Démolition du langage par l'argot glané dans les bouges de Marseille, au temps de sa jeunesse, car Pétrone fut Marseillais avant d'être Romain. Démolition des idées reçues : Pétrone fait table rase de toutes les conventions ; et en épicurien, il s'amuse, à l'ombre des idées nihilistes. Au moment de s'éclipser sur la pointe des pieds, il ne vous laisse en partage que sa vérole, et de grands éclats de rire au crépuscule.

e. Un jeune écrivain anglais, Basil, retourne en Crète pour diriger le domaine familial dont il

vient d'hériter. Arrivé au port du Pirée, il rencontre Zorba (Anthony Quinn). Installé sur l'île, Zorba aide le jeune homme dans la gestion de la mine et le familiarise à la vie sur les terres de sa famille...

	Eléments d'identité du document	**Cote**
	Jean-Claude Izzo. ***Les Marins Perdus.*** Paris : J'ai lu, 2006. **Résumé :**	
	Guy Goffette. ***Elle, par bonheur, et toujours nue***. Paris : Gallimard, 2002. **Résumé :**	
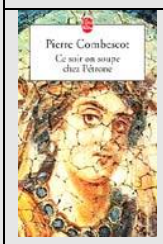	Pierre Combescot. ***Ce soir on soupe chez Pétrone***. Paris : Grasset, 2006. **Résumé :**	
	M. Roland-Michel; C.B. Bailey. ***Anne Vallayer-Coster: Peintre à la cour de Marie-Antoinette.*** Marseille : Somogy, 2003 **Résumé :**	
	Jean Teulé. ***O Verlaine!*** Paris: Pocket, 2006. **Résumé :**	
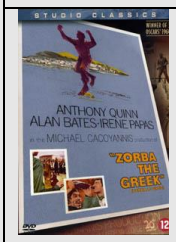	***Zorba the Greek [Zorba le Grec].*** Twentieth Century Fox, [2005]. **Résumé :**	

3.3. L'élaboration d'un dossier de presse

Pourquoi dans la classe de FLE on peut **utiliser tous les types de presse** (écrite, audiovisuelle, Internet) ? Tout d'abord, parce que la presse est un vecteur de communication essentiel de notre temps et qu'elle le sera de plus en plus. Ensuite, parce qu'on peut aussi décider d'utiliser l'aspect attractif de certains médias (télé, radio, Internet) dans une stratégie de motivation des élèves. Quoiqu'il en soit, introduire la presse en classe de langue sera toujours un excellent moyen de faire entrer la réalité du pays et l'actualité de la langue (car une langue évolue et la presse est toujours le témoin essentiel de cette évolution). On peut aussi utiliser la presse pour développer le sens critique des élèves et former ainsi de vrais citoyens.

Plusieurs pistes s'ouvrent au professeur de français par la suite. L'une d'entre elles serait de choisir un thème de l'actualité et suivre son développement jour après jour dans le même média. Une autre serait de choisir un thème et comparer son traitement dans différents médias (deux journaux et un journal télévisé, par exemple). Dans ce cas ce que l'on fera apparaître ce sont les similitudes ou les différences de traitement (en temps, minutes, secondes dans le journal télévisé, ou en importance et en place dans le journal). De cette manière, on arrivera peu à peu à faire émerger les notions de points de vue, d'objectivité, de subjectivité, de partialité et d'impartialité. Enfin, une troisième serait de choisir un thème dans la presse roumaine et de comparer son traitement dans la presse française. De cette façon, on pourra, en outre, faire apparaître les notions de relativité de l'information liées aux « spécificités » culturelles, sociales, politiques, économiques ou aux sensibilités d'un pays. Les élèves s'apercevront ainsi que ce qui fait la Une du journal roumain ne se trouvera dans un journal français qu'en quatrième page. Parfois, aussi, ils seront surpris de constater que l'information qui fait la « Une » dans le journal français ne figure même pas dans le journal de son pays.

Voilà pourquoi un sous-chapitre de notre étude est réservé à l'élaboration d'**un dossier de presse, constitué exclusivement d'articles de presse choisis et réunis pour informer sur une question donnée et regroupés dans une chemise en carton.**

L'organisation des articles de presse est comme pour le dossier documentaire **:**

- Les articles, soigneusement découpés et collés, sont classés selon un plan donné.
- On ne met qu'un seul article par page (recto uniquement).
- Ils comportent les références en bas de la page (titre de l'article, nom du périodique, n°, date
- de parution).

Les différents éléments du dossier de presse

1. *Une **page de couverture** avec :*

- le titre du dossier ;
- le prénom, le nom et la classe des auteurs ;
- le lieu de réalisation;
- la date de réalisation.

2. Une **table des matières :** définition avec renvoi à la page.

3.. Une **introduction** et une **conclusion.**

4. Une **pagination.**

5. Un **plan** : à l'intérieur de chaque partie du plan, les articles

doivent être classés dans **l'ordre chronologique**.

L'IMPLICATION DES JEUNES FRANÇAIS

DANS LA COMMUNAUTE

Dossier de presse

Cătălin Muntean

Andreea Popovici

Ela Dreghiciu

Introduction

1. **Le rôle des jeunes dans la communauté**

1.1. Titre de l'article 1 p. 2

1.2. Titre de l'article 1 p. 4

1.3. Titre de l'article 1 p. …

2. La communauté française dans la vision des jeunes

2.1. Titre de l'article 1 p. 8

2.2. Titre de l'article 2 p. 10

3. Le scoutisme : une alternative dans

5. **Articles de presse** référencés selon le modèle suivant :

NOM, prénom de l'auteur de l'article. ***Titre de l'article.***
In : ***Titre du périodique : sous-titre,*** date de parution, numéro, localisation dans le périodique.

Ex. ***Les retraites par région.*** In : ***Etudes et statistiques***, janvier 2004, n° 16, p.6.

Pour les articles publiés sur Internet, il est nécessaire d'indiquer l'adresse URL et, éventuellement, la date de consultation.

Ex. BOBASCH, Michaëla. ***Le senior, un voyageur exigeant.*** In : ***Le Monde : journal électronique***, le 19 décembre 2006. [Consulté le 14 janvier 2007]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr

Pour réussir un projet d'élaboration d'un dossier de presse, il faut savoir lire la presse, d'où l'importance à accorder aux notions fondamentales sur le traitement de l'information. Dans ce but, au moins trois séances doivent être organisées en collaboration avec le documentaliste.

Séance no. 1 : Présentation d'une revue / d'un journal

Objectifs :

- Prendre conscience de l'organisation de la présentation d'une revue/d'un journal : la première de couverture/la Une.
- Mettre en évidence les éléments invariables : titre, logo, prix, date, rubriques, chapeau, périodicité, accroche.
- Prendre conscience que le choix des illustrations et des couleurs est en lien avec le texte et l'accroche.

Pré-requis :

- Avoir déjà lu et feuilleté des revues et des journaux.

Notions développées : première de couverture, titre, logo, prix, date, rubrique, chapeau, périodicité, accroche, illustrations.

Modalités de la séance :

- Lieu : CDI
- Nombre d'élèves par séance : classe en demi-groupe ou classe entière
- Intervenants : professeur de français et documentaliste

Outils pédagogiques : la fiche de travail distribuée aux élèves

Matériel pédagogique : plusieurs exemplaires de revues et journaux

Matériel nécessaire : tableau papier, feutres, photocopies

Déroulement de la séance :

- **5' :** Consignes générales (but de la séance du jour, contexte de la séance) et distribution de la fiche technique en expliquant son utilisation.
- **40' :** pour chaque question, 20' pour répondre seul, puis correction en commun, en écrivant au tableau les réponses.
- **5' :** Récupérer les feuilles et parler de la prochaine séance.

Evaluation :

Vérification, tout au long de la séance, que les consignes ont bien été comprises et appliquées. Evaluation du travail effectué sur la fiche distribuée aux élèves par le documentaliste pour évaluer la séance et remédier lors de la prochaine.

Fiche de l'élève :

Feuilletez lentement les deux journaux et complétez le tableau suivant :		
	Titre du journal n°1	**Titre du journal n°2**
Quelle est **l'adresse** du journal ?		
Qui est **le directeur de publication** (ou de la rédaction) ?		
Les articles sont-ils signés par **les journalistes** ?		
Selon toi, ce journal s'adresse-t-il plutôt: aux hommes, aux femmes ou indifféremment aux deux ?		
Quelle est **la tranche d'âge** de ses lecteurs ?		
Ce journal s'adresse-t-il à **une catégorie sociale** en particulier ?		
Quelles sont les principales rubriques du journal ?		
Dans quel(s) pays, quelle(s) région(s) peut-on trouver ce journal ?		
Combien y a-t-il de pages **complètes** consacrées à la publicité ?		
Quel est le prix du journal pour: 1. un numéro 2. l'abonnement pour un an		

Séance no. 2 : Etude de la Une de deux journaux

Objectifs :

- Mettre en évidence les éléments invariables d'une page de Une : nom du journal, logo, date, prix, manchette, sommaire, titre, sous-titre.
- Prendre conscience des différences de tailles de caractères, des couleurs et du choix des illustrations, et leur fonction (accroche, rapport texte-image, montage).
- Réutiliser ses connaissances en reconstituant une page de Une

Pré-requis :

- Connaître la fonction du sommaire et la notion périodicité
- Avoir déjà étudié les éléments constitutifs des revues et journaux.

Notions développées : Une, titre, accroche, logo, rubriques, sommaire, chapeau, manchette, bandeau, oreille.

Modalités de la séance :

- Lieu : CDI
- Nombre d'élèves par séance : classe en demi-groupe ou classe entière
- Intervenants : professeur de français et documentaliste

Outils pédagogiques : la fiche de travail distribuée aux élèves

Matériel pédagogique : photocopies de plusieurs Une de différents journaux

Matériel nécessaire : tableau papier, feutres, photocopies

Déroulement de la séance :

- **5' :** Consignes générales (but de la séance du jour, contexte de la séance) et distribution de la fiche technique en expliquant son utilisation.
- **40' :** pour chaque question, **20'** pour répondre seul, puis correction en commun, en écrivant au tableau les réponses.
- **5' :** Récupérer les feuilles et parler de la prochaine séance.

Evaluation :

Vérification, tout au long de la séance, que les consignes ont bien été comprises et appliquées. Evaluation du travail effectué sur la fiche distribuée aux élèves par le documentaliste pour évaluer la séance et remédier lors de la prochaine.

Fiche de l'élève

La « une » est la première page d'un journal.

Par groupe de deux, vous allez chacun nous présenter la « une » d'un journal. Le but sera de comparer les deux « unes » pour voir comment sont traités les événements.

1. Identifiez le journal que vous avez choisi

Repérez tous les éléments de votre « Une » qui permettent d'identifier le journal dont elle est tirée.

2. Sélectionnez les informations importantes

Découpez l'information principale de votre « Une » et tous les autres éléments (photos, dessins, commentaires) qui se rattachent à cette information.

Décrivez cette information dans le tableau suivant :

Quel est le titre de l'information principale ?	
Est-ce un titre « accrocheur » ? Par quels moyens et pourquoi ?	
A quelle page se trouve l'article correspondant à l'information principale ?	
Pourquoi les éléments que vous avez découpés n'ont-ils pas tous la même taille ?	

2. **Etudiez l'information principale**

Commentez l'information principale dans le tableau suivant :

De quel événement est-il question ? Relevez les dates, les lieux et les noms propres qui sont mentionnés.	
Y-a-t-il une illustration ? Décrivez-la. Qu'apporte-t-elle à la Une ?	

L'information vous paraît-elle complète ? Si non, que lui manque-t-il, selon vous ?	

3. Comparez votre « Une » à celle de votre coéquipier :

Les deux « Unes » traitent-elle du même événement ? Pourquoi ?	
Comment chacun de deux journaux traite-t-il l'événement ? (y-a-t-il des dessins, des photos, des titres accrocheurs ?)	
On ne traite jamais un événement de manière neutre. Cochez le point de vue qu'apporte votre journal : a. politique ; b. scientifique ; c. économique ; d. sensationnel. Justifiez votre réponse par des éléments que vous relèverez dans les deux « Unes ».	

Séance n° 3 : La structure d'un article de presse

Objectifs :

Comprendre et réutiliser la structure d'un article de presse

Appréhender les notions de titre, chapeau, intertitre

Savoir utiliser la technique de la pyramide inversée

Pré-requis : Avoir déjà étudié les éléments constitutifs des revues et journaux.

Notions développées : titre, chapeau, intertitre, colonne, signature

Modalités de la séance :

- Lieu : CDI
- Nombre d'élèves par séance : classe en demi-groupe ou classe entière
- Intervenants : professeur de français et documentaliste

Outils pédagogiques : la fiche de travail distribuée aux élèves

Matériel pédagogique : photocopies d'articles, journaux

Matériel nécessaire : tableau papier, feutres, photocopies

Déroulement de la séance :

- **5' :** Consignes générales (but de la séance du jour, contexte de la séance) et distribution de la fiche technique en expliquant son utilisation.
- **40' :** pour chaque question, **20'** pour répondre seul, puis correction en commun, en écrivant au tableau les réponses.
- **5' :** Récupérer les feuilles et parler de la prochaine séance.

Evaluation :

Vérification, tout au long de la séance, que les consignes ont bien été comprises et appliquées. Evaluation du travail effectué sur la fiche distribuée aux élèves par le bibliothécaire- documentaliste pour évaluer la séance et remédier lors de la prochaine.

Fiche de l'élève :

Comment lire un article de presse ?

Le lecteur potentiel est souvent pressé, fatigué, blasé. D'où la nécessité, dans le même article, de lui offrir deux circuits de lecture.

Un circuit court : Il comprend le surtitre, le titre, le sous-titre, le « chapeau » qui résume l'essentiel de l'article, éventuellement une ou plusieurs photos. Cet ensemble devrait contenir 80% des informations à transmettre.

Un circuit long. C'est l'article lui- même, auquel on se réfère pour en savoir plus. Plus il est long et plus il faut le couper d'intertitres qui le balisent en le résumant rapidement.

L'article de presse doit répondre aux cinq grandes questions de base **(**la règle des cinq W**) :**

Qui/**W**ho ?	Quoi/**W**hat ?	Quand/**W**hen ?	Où/**W**here ?	Pourquoi/**W**hy ?

La structure en pyramide inversée

Contrairement au texte littéraire ou à la dissertation, le texte de presse répond en « urgence » aux cinq questions fondamentales mentionnées ci-dessus, car il est nécessaire d'informer le plus vite possible le lecteur. Ces informations sont déjà le plus souvent présentes dans le titre et le sous-titre, le surtitre, voire dans le chapeau, mais également dans le début de l'article plutôt qu'à sa fin. D'où l'image d'une construction en

pyramide inversée (beaucoup d'éléments au début et peu à la fin).

Exercices :

1. Observez attentivement l'article suivant et associez à chaque élément de la liste ci-dessous le chiffre qui lui correspond :

a. titre du périodique

b. rubrique

c. dossier

d. titre de l'article

e. chapeau

f. signature

g. photo

h. illustration/graphique/schéma

i. légende

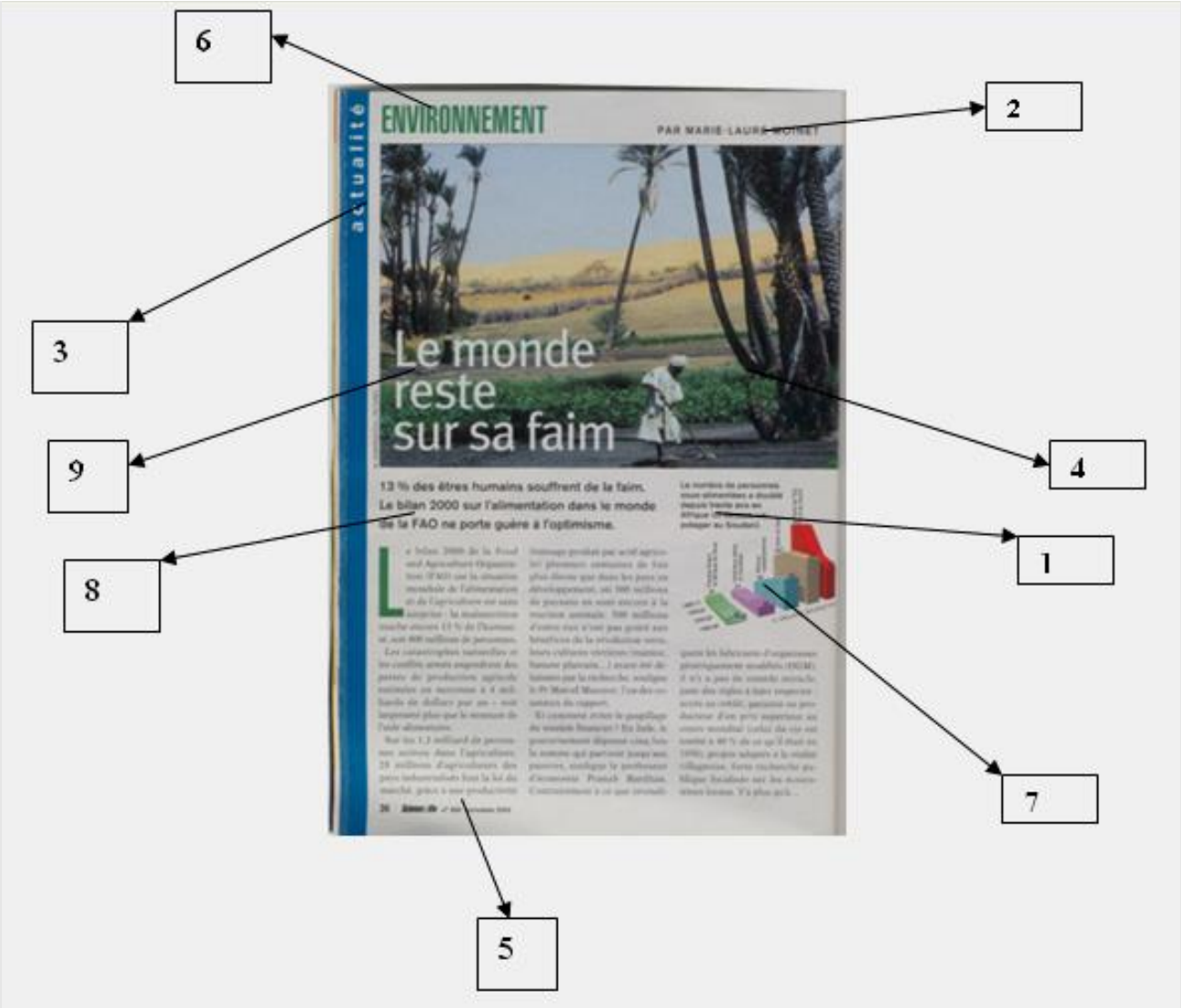

2. L'article a ……..colonnes et……paragraphes.

3. Soulignez directement sur l'article les éléments de phrases répondant aux cinq W, en utilisant un code couleur (ex. rouge : qui ; noir : quoi ; bleu : où ; vert : quand ; jaune : pourquoi).

4. Identifiez l'introduction et la conclusion de l'article.

5. Lisez attentivement les paragraphes ci-dessous et retrouver l'ordre journalistique initial de l'article, puis complétez la matrice avec la lettre qui correspond à chaque paragraphe :

a. Comment un tel prodige est-il possible? *"Le cerveau, quasiment absent sur les images s'est développé en périphérie, aplati contre les parois de la boîte crânienne"*, précise le spécialiste. Une adaptation rendue nécessaire par l'hydrocéphalie dont souffre cet homme depuis l'âge de six mois. À cette époque, un drain lui avait été posé pour dériver le liquide céphalo-rachidien. Une deuxième intervention avait été réalisée

quatorze ans plus tard.

b. Ce n'est qu'à 44 ans, à cause de douleurs à la jambe gauche, que le patient a pratiqué un scanner et une IRM, dont les images ont révélé l'existence de ce "trou noir": des cavités ventriculaires énormes, dilatées par le liquide céphalo-rachidien. *"Refoulées en périphérie de la boîte crânienne, les substances grises et blanches du cerveau ont dû émigrer pour survivre"*, résume le Dr Feuillet, qui vient de publier ce cas étrange dans la fameuse revue scientifique britannique *The Lancet*.

c. C'est un Marseillais. Il a 44 ans. Vous l'avez peut-être croisé un jour dans l'administration où il travaille. Ou à l'école où il va chercher ses deux enfants. Cet homme, qui vient de devenir un héros de la littérature médicale, tient pourtant à conserver l'anonymat. Il est vrai que sa particularité a de quoi susciter les sarcasmes: les médecins ont découvert un grand trou noir à la place de son cerveau…

d. Et le Marseillais peut être fier de son *"tiny brain"* (petit cerveau). *"Son cas montre que le cerveau est capable de s'adapter à des situations imprévues, se débrouille de fonctionner autrement"*. Un immense espoir pour les malades atteints de sclérose en plaque, ou les victimes d'accidents vasculaires, dont les lésions cérébrales pourraient être en partie compensées par des ressources du cerveau jusque-là insoupçonnées.

e. C'est bien ce qui apparaît à l'image, sur les scanners et les IRM réalisés en 2003 à l'hôpital de la Timone. Un tel vide sidéral dans la boîte crânienne, *"correspond à une personne démente, grabataire"*, explique le Dr Lionel Feuillet, neurologue au pôle neurosciences de la Timone. Or, son patient, fonctionnaire sans problème, a suivi une scolarité sans histoire, avec une intelligence à peine inférieure à la normale. Son QI est de 75 pour une moyenne de 100.

FRANCE	Samedi 21 juillet 2007 www.laprovence.com

SANTE/Des médecins de l'hôpital de la Timone ont étudié le cas de ce Marseillais

Il vit avec un grand trou noir à la place du cerveau !

Par Sophie Manelli

smanelli@laprovence-presse.fr

Paragraphe…

Paragraphe…

Un immense espoir pour les malades

Paragraphe…

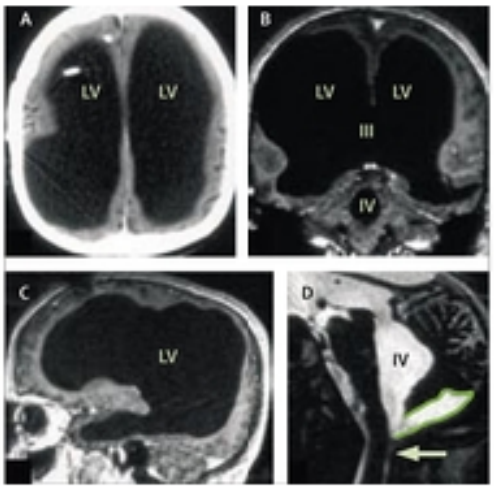

Voici, à l'imagerie, le cerveau (matières grise et blanche) du patient, aplati contre les parois de la boîte crânienne, laissant place à un "trou noir" au centre.

Photo THE LANCET

Paragraphe…

Paragraphe…

Solution : c, e, a, b, d

3.4. L'élaboration d'un mémoire

Le mémoire est **un produit documentaire plus complexe** que les dossiers que nous avons analysés précédemment. C'est un travail de synthèse personnelle qui récapitule et ordonne des informations sur un sujet précis dans le but d'une communication écrite. Il n'est pas une compilation ou une série de photocopies d'informations prises sur divers supports documentaires.

Il comporte :

a. **Une page de couverture** qui donne le titre du mémoire, mentionne l'auteur, ses qualités, la date et le lieu de l'élaboration.

b. **Un sommaire** (présentant le plan général avec la pagination.) **ou une table des matières** (reprenant les rubriques du mémoire avec les renvois aux pages correspondantes et classées en parties et sous-parties suivant un ordre thématique, hiérarchique ou chronologique).

c. **Une introduction** qui analyse le sujet, présente les objectifs, fait le point de la problématique pour donner au lecteur le fil directeur qui permet de retrouver l'organisation du développement.

d. **Un développement** qui regroupe les informations d'une façon équilibrée suivant le plan. Il suit le libellé du sujet et la problématique posée, il évite la digression et recherche la concision (le nombre de pages n'a rien à voir avec la qualité). Sa rédaction est claire : une idée par paragraphe.

e. **Une conclusion** qui fait la synthèse de l'ensemble, présente le bilan, montre les limites du dossier et élargit le sujet.

f. **Des illustrations** référencées, soit insérées dans le texte, soit regroupées dans des annexes avec repérage

g. **Une bibliographie** qui mentionne sous forme de liste ordonnée alphabétique ou thématique la source des informations, en définissant leurs supports. Elle offre les principales références des documents réellement utilisés pour la constitution du mémoire et permet de retrouver les documents. Cette liste est présentée selon des normes précises.

h. **Un index** constitué sous la forme d'une liste alphabétique des différents thèmes traités dans le mémoire avec un renvoi aux pages, ce qui permet de retrouver rapidement les informations dans le texte.

i. **Un lexique** qui est une sorte de dictionnaire des termes difficiles, techniques ou spécialisés utilisés dans le mémoire. Dans le texte, les mots définis dans le lexique sont souvent indiqués par un astérisque.

j. **Les annexes,** représentées par des documents qui complètent le dossier et explicitent certaines informations : cartes, statistiques, plans, tableaux. Leur renvoi est mentionné dans le texte.

Le mémoire est toujours paginé, réalisé uniquement sur le recto des pages, rédigé au traitement de textes selon certaines normes et relié.

Pour **évaluer un mémoire**, on pourrait appliquer la grille d'évaluation suivante[26] :

	Critères d'évaluation	**Points accordés**	**Remarques de l'évaluateur**
1.	**Problématique (**bien cernée **;** la production du mémoire correspond à la problématique)	**1 p.**	
2.	**Le corps du mémoire**	**3,50 p.**	
	Qualités du plan : clarté, logique, équilibre.	0,50 p.	
	Qualités de l'introduction : préambule bien établi avec rappel de l'objectif et problématique bien posée.	0,50 p.	
	Qualités de la conclusion : élargissement du sujet, questionnement ouvrant d'autres perspectives.	0,50 p.	

[26] Grille élaborée à partir des critères d'évaluation d'un mémoire présenté dans le livre ***Recherche documentaire et maîtrise de l'information. Formation des élèves par le professeur documentaliste de la sixième à la terminale.*** Rouen : C.R.D.P. de Haute-Normandie, 1999, p.170.

	Qualités des titres et des transitions : choix de formulations accrocheuses et de phrases de liaison cohérentes avec le plan.	0,50 p.	
	Correction morphosyntaxique et lexicale	1,5 p.	
3.	**La documentation** (pertinente, récente, sources variées, extraite de supports et de genres différents si possible, illustrations et documents référencés)	**1 p.**	
4.	**La méthode du mémoire**	**3,50 p.**	
	• Composition respectée (introduction, développement, conclusion)	1 p.	
	• Présence des différents éléments : page de couverture, sommaire/table des matières, index, lexique, annexes, bibliographie	1 p.	
	• Mise en page soignée, claire, règles simples de typographie respectées	1,50 p.	
	Note obtenue (1 point accordé d'office)	**…./10**	

Voilà un exemple :

Titre du projet: Constituer un mémoire à partir d'un dossier documentaire

Public : classe de XIe (L1)

Objectifs :

- Dégager une problématique personnelle sur un sujet en liaison avec le programme de français, l'analyser et émettre des propositions de solutions
- Choisir et hiérarchiser l'information afin de l'intégrer dans son propre savoir

- Organiser et structurer le résultat du travail en fonction du produit de communication demandé, selon des normes (dossier documentaire, mémoire, exposé oral)
- Travailler en groupe, respecter la prise de parole

Pré-requis : Avoir mené une démarche de recherche d'information

Notions développées : le dossier documentaire, le mémoire, l'exposé oral

Modalités de la séance :

- Lieu : CDI
- Nombre d'élèves par séance : classe en demi-groupe ou classe entière
- Intervenants : professeur de français et documentaliste

Outils pédagogiques : modèles de mémoires, modèles de différents éléments constitutifs, fiches de travail, fiches récapitulatives

Matériel nécessaire : tableau papier, feutres, photocopies, postes informatiques du CDI, écran informatique, vidéoprojecteur ou rétroprojecteur

Nombre de séances (organisées sur les heures de français) : 7

Séance no. 1 (1 h) : Prendre conscience du travail demandé, du calendrier, des objectifs disciplinaires et documentaires. Constitution des groupes de travail.

Séance no. 2 (3 h): Reconstituer la démarche de recherche d'information. Repérer les documents au CDI, noter leurs références, remarquer les manques possibles, s'interroger sur la manière de les combler et agir en conséquence, constituer un dossier documentaire.

Séance no. 3 (2 h): Consulter les documents, lire les informations déjà retenues, afin d'en dégager une problématique.

Séance no. 4 (2 h): Définir le mémoire. Acquérir la méthode de constitution d'un mémoire.

Séance no. 5 (3 h) : Elaboration et rédaction du mémoire. Evaluation intermédiaire et conseils.

Séance no. 6 (2 h) : Critères d'évaluation d'un exposé oral (voir la fiche ci-dessous). Présentation orale et évaluation des mémoires réalisés dans le cadre du projet (15 mn/groupe de travail).

Séance no.7 (1 h) : Commentaires généraux sur les travaux.

Evaluation[27] : Vérification, tout au long des séances, que les consignes ont bien été comprises et appliquées. Evaluation sommative du mémoire.

Remarques :

Dans tout projet, il est très important que les élèves choisissent eux-mêmes le sujet, même si c'est dans un cadre délimité par le professeur.

Nous avons donné au début du projet une liste de thèmes à choisir. Finalement, les six groupes d'élèves (cinq élèves par groupe) ont retenu les suivants :

1. Le tourisme français en question
2. L'influence de la télévision sur la vie des Français
3. La mode : phénomène culturel et social dans la France de nos jours
4. Les nouveaux modèle familiaux français
5. La vie scolaire des jeunes français au début du troisième millénaire
6. Des Français de plus en plus sportifs ?

Nous avons travaillé sur les heures de français (1 h toutes les deux semaines, dans le cadre du cours de renforcement prévu pour le profil Sciences naturelles - Français renforcé). Les élèves ont dû également aller au CDI sur leur temps libre pour avancer dans leur travail. Le documentaliste a beaucoup accompagné et guidé chacun des groupes dans ces moments-là, ce qui a permis un apprentissage de l'autonomie et de la méthodologie de la recherche documentaire.

Dans un premier temps, l'Internet a été beaucoup utilisé par les élèves. Mais après quelques séances, les jeunes se sont découragés. Il a fallu alors leur montrer que d'autres sources d'information sont disponibles, souvent plus faciles d'accès, et leur enseigner à utiliser avec pertinence l'outil informatique.

Les produits documentaires ont été réalisés, dans l'ensemble, avec beaucoup de soin et un grand respect des consignes. Le travail d'analyse, de synthèse et de communication de l'information restait un exercice difficile même pour ces élèves de dix-sept ans. De plus, le fait d'avoir eu trois travaux

[27] Un enjeu important du projet a été la préparation des élèves pour l'élaboration du dossier nécessaire à l'obtention de l'attestation de compétence linguistique moyenne (spécifique au profil « Sciences naturelles - Français renforcé »).

différents à réaliser (dossier documentaire, mémoire, exposé oral) a augmenté les difficultés. Ils se sont beaucoup investis dans la réalisation du dossier documentaire et du mémoire et ils n'avaient plus envie de retravailler l'exposé oral (thème abordé, d'ailleurs, dans le cadre du cours de français de l'année précédente). Leurs présentations orales ont été enregistrées à l'aide d'une caméra et analysées ensuite collectivement à l'aide de **la grille** suivante (ce qui a permis à chaque élève de s'autoévaluer et d'évaluer de manière objective le travail de chaque groupe):

Critères d'évaluation	**oui**	**non**
Le sujet de l'exposé est présenté dans une introduction		
Le plan est logique, il répond à tous les aspects de la question posée		
Les idées développées sont justes, claires et justifiées		
L'exposé se termine par une conclusion		
Le plan est indiqué, écrit au tableau et respecté		
L'exposé est illustré par divers documents (transparents au rétroprojecteur, affiche, extraits audiovisuels etc.)		
Quelques références bibliographiques essentielles sont inscrites au tableau		
Les intervenants ont regardé la classe sans lire leurs notes		
Les membres du groupe ont pu répondre aux questions posées		
L'exposé a duré le temps prévu (15 minutes)		

Lors du projet, les élèves ont accepté l'obligation d'être plus responsables, plus cohérents dans leurs démarches et ont formé leur esprit critique, notamment dans le choix de documents et d'informations. Nous avons constaté des conséquences sur le travail plus traditionnel, par exemple dans le choix d'exemples pour leurs devoirs.

Dans cette démarche pédagogique qui implique l'intégration de la recherche documentaire en classe de FLE, ce n'est pas « trouver » qui est essentiel. Car trouver peut être le fruit du hasard ou de la chance. Certes, trouver est important, mais, dans cette démarche, ce qui est capital c'est TOUT ce que l'on a acquis en cherchant, plus l'acquisition du discernement dans la recherche, avec en prime, le contenu de ce qu'on a trouvé. Évidemment, ce n'est pas la seule façon d'aborder la pédagogie de la recherche documentaire. C'en est une, qui se situe en amont de la production de documents par les élèves et qui, par beaucoup d'aspects, conditionne leur créativité, leurs savoirs et leur future culture.

CONCLUSIONS

Il nous reste l'espoir que toutes les expériences présentées dans cet ouvrage constituent (encore) un plaidoyer pour la lecture, une invitation de mettre continûment en valeur son rôle essentiel dans l'apprentissage du français.

Nous avons voulu démontrer, une fois de plus, que lire représente un processus de communication, de langage et un processus actif de construction de sens. Comme l'oral, et malgré l'idée de solitude qui lui est généralement associée, la lecture est le plus souvent un processus de communication parce qu'elle implique la volonté de l'auteur et du lecteur de communiquer l'un avec l'autre. Toujours comme l'oral, elle utilise des mots et des règles de syntaxe pour donner du sens aux phrases. C'est vrai, la lecture en langue étrangère est un processus intellectuel extrêmement complexe. Ainsi, il n'est pas surprenant que son apprentissage soit long et difficile pour l'élève. Par ailleurs, savoir manier aisément lecture et écriture reste, pour tous, malgré le développement des technologies nouvelles, un enjeu social incontournable et discriminant. Apprendre à lire en langue étrangère, c'est permettre l'accès au libre arbitre et l'entrée dans un avenir professionnel prometteur. La première nécessité pour donner le goût de lire aux élèves est de faire en sorte qu'ils découvrent leurs propres motivations à lire, consciemment ou inconsciemment. Ce qui signifie qu'ils doivent commencer par faire une rencontre crucial avec un livre, un genre, un thème, un personnage, un style, au point de s'impliquer dans leur lecture, de s'y projeter.

Nous avons essayé de mettre en lumière le côté moins contraignant des activités de stimulation du goût pour la lecture, notamment pour celle en langue étrangère, avec la conviction profonde que Daniel Pennac[28] avait raison quand il disait que « ***le verbe lire ne supporte pas l'impératif ».***

Or, la meilleure façon de partager le plaisir de lire est de faire la lecture aux élèves. Non pas comme récompense à la fin du semestre ou à la fin d'un chapitre, mais bien comme rituel régulier de la classe. Cela exige que nous, enseignants, soyons des lecteurs qui éprouvent du bonheur à lire. En lisant, nous partageons le bonheur de lire, les bons auteurs, les bons textes, les belles phrases. En lisant aux élèves, nous créons une communauté culturelle qui aime les mêmes textes, qui en discute, qui y puise et qui s'en nourrit.

---

[28] PENNAC, Daniel. ***Comme un roman***. Paris : Gallimard, 1992.

Etre lecteur, cela n'est pas un savoir. C'est une attitude, un comportement, une philosophie de vie presque. C'est entretenir des liens privilégiés avec l'écrit, pratiquer la lecture de manière spontanée et motivée. La motivation du lecteur peut avoir diverses origines : elle peut être induite par une tierce personne (un professeur ou un parent par exemple) ou provoquée par une curiosité personnelle pour la recherche d'informations, la culture générale, ou tout simplement pour le plaisir de la découverte. Il faudrait mener des expériences beaucoup plus longues, évaluer plus finement l'impact de ces projets-lecture sur le plaisir de lire chez différents « profils » d'élèves pour mesurer les bénéfices réels du plaisir de lire sur le comportement de lecteur et de citoyen. La diversité des élèves dans les classes est le miroir de la société dans laquelle évoluent ces enfants, futurs adultes, mais déjà citoyens. Et, en permettant à chacun d'eux d'apprendre à aimer lire, l'école participe à la construction de citoyens autonomes capables de faire des choix, de respecter la différence, d'en débattre.

Les enfants lisent de moins en moins, et de moins en moins bien, nous dit-on. C'est la crise de la lecture, entend-on encore. Les préjugés vont bon train dès qu'il est question de lecture par les jeunes. Qu'en est-il exactement ? Tout d'abord, ce discours sur la crise de la lecture est loin d'être nouveau. Nous pourrons citer des chiffres qui montreraient que les élèves ne lisent ni moins ni moins bien qu'avant, mais, d'une part, cela serait fastidieux et, d'autre part, cela n'enlèverait en rien cette idée de crise de la lecture qui règne sur notre société depuis quelques années. Peut-être, ne se pose-t-on pas, tout simplement, les bonnes questions. Plutôt que de se demander si les élèves lisent plus ou moins, la question à se poser n'est-elle pas : les élèves lisent-ils différemment ? Et si cette crise de la lecture qui fait frémir parents et éducateurs était due à un changement dans les modes de lecture ? Aujourd'hui, on zappe autant qu'on lit : l'informatique et l'Internet obligent beaucoup à lire. Il est probable qu'on assiste à la mutation d'un modèle de lecture plutôt qu'à une crise de la lecture. Les élèves lisent mais sur un mode différent de celui qui fait de la lecture « l'alpha et l'oméga de la formation intellectuelle : il faudrait lire pour vivre et on ne pourrait pas vivre sans lire. Ce modèle-là ne fonctionne plus chez les jeunes. Ils l'ont relativisé, laïcisé, désacralisé. La lecture est devenue pour eux un acte ordinaire, qui fait partie d'un univers où coexistent l'image, le son, l'écrit. Lire est devenu un acte quotidien qui utilise d'autres supports, de nouveaux supports. Nous croyons que les résultats de l'enquête[29] que nous avons menée récemment dans notre établissement représentent aussi un argument dans la faveur de ces affirmations.

[29] Voir la section **Annexes.**

En fait, on pourrait dire qu'il existe trois sortes de textes à lire: ceux que nous aimons, ceux que les élèves et nous aimons et ceux que les élèves aiment. Nous, les enseignants, devons parfois être le pont qui relie les deux « rives ». Il est important de savoir choisir les textes (fictions et documentaires), les supports (papier, audiovisuels, électroniques), de les connaître, de savoir pourquoi on les lit, de les lire de façon vivante, de les adapter au niveau du public et d'intégrer parfois ces lectures dans un champ d'exploration plus vaste.

Combien de fois et pendant combien de temps faudra-t-il réitérer et renouveler les projets lecture avant de procurer le désir et le plaisir de lire aux élèves ? Nous ne savons pas, mais il y a un temps pour chacun. Le plaisir de lire et la motivation peuvent se déclencher à tout âge, jusque tard dans la vie, mais ce serait tellement dommage de passer à côté de quelque chose. La vie d'élève (comme celle d'enseignant, d'ailleurs) est parfois difficile, elle mérite bien quelques moments de plaisir de lire.

« Tel rocher qui manifeste une résistance profonde si je veux le déplacer sera, au contraire, une aide précieuse si je veux l'escalader pour contempler le paysage. En lui-même – s'il est possible d'envisager ce qu'il peut être en lui-même – il est neutre, c'est-à-dire qu'il attend d'être éclairé par une fin pour se manifester comme adversaire ou auxiliaire » écrivait Jean Paul Sartre[30] dans son ouvrage « L'Etre et le Néant ». Peut-être, pour les enseignants du troisième millénaire, la lecture est comme au rocher sartrien qui attend, neutre, son destin. A nous de lui découvrir le bon côté et de le mettre au service de l'éducation.

[30] SARTRE, Jean-Paul. ***L'Etre et le Néant*.** Paris : Gallimard, 1976, p.538-539.

GLOSSAIRE

Accroche Une ou deux phrases en tête d'article, destinée(s) à retenir, à « accrocher » l'attention du lecteur.

Annuaire Ouvrage publié en principe chaque année ou selon une périodicité proche de l'année, qui donne une liste de noms de personnes ou d'organismes classés de manière alphabétique (parfois géographique, thématique) avec des renseignements de nature diverses (adresses, informations pratiques etc.).

Article Texte indépendant constituant une partie d'une publication périodique, d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie.

Banque de données Une banque de données est un ensemble de données relatif à un domaine défini des connaissances, stockées sur support informatique et organisé pour être utilisé par des programmes qui en permettent la consultation à distance par des utilisateurs. Les banques de données bibliographiques donnent des références d'articles, de monographies, de thèses.

Base de données Ensemble de données structuré, généralement en champs, organisé en vue de son utilisation par des programmes informatiques, correspondant à des applications distinctes (gestion, recherche, tri, cartographie etc.). Une base de données peut être consultée en local ou/et à distance.

Bibliographie Liste de notices bibliographiques classées selon certains critères pour en permettre le repérage. Elle peut être : signalétique (titre, auteur etc.) ou analytique (avec un résumé), actuelle ou rétrospective, exhaustive ou sélective. Une bibliographie peut se présenter soit sous la forme d'un document autonome (« répertoire bibliographique »), soit sous la forme d'une annexe à un document ou à une partie de document (« bibliographie cachée »).

Brève Par opposition au dossier ou à l'enquête, la brève est un texte court, une « nouvelle brève » (dix lignes maximum). Elle donne en trois ou quatre phrases une information très concise, sans titre, qui répond obligatoirement aux questions: qui, quoi, quand, où, et parfois comment et pourquoi.
Une brève est rarement seule, elle est présentée dans une colonne de brèves.

Lorsqu'elle a un titre, on l'appelle « filet ». Dans un cadre, elle devient « encadré ».

Catalogue (ou fichier) Instrument permettant d'identifier et de localiser les documents d'une bibliothèque ou centre de documentation et d'information.

Champ Les champs sont les zones qui structurent l'information dans une base de données. Dans une base de données bibliographiques, ils contiennent des informations permettant de décrire un document et pouvant constituer des critères pour la recherche ; dans ce cas, on dit qu'ils sont interrogeables. Certains champs sont communs à de nombreux documents (champs auteur, titre etc.), d'autres sont spécifiques à certains documents ou certaines bases de données.

Chapeau Texte d'introduction qui « coiffe » un article, généralement présenté en plus gros et en caractères gras. À mi-chemin du résumé et de l'accroche, il concentre en quelques lignes l'essentiel de l'information.

Classification Organisation des connaissances en un système ordonné de classes et sous-classes. Par exemple, la **classification Dewey,** créée par Melvil Dewey (1851-1931), bibliothécaire américain ; la classification Dewey est encyclopédique et repose sur un système décimal pour noter et classer les différentes notions.

Classement Action de classer des objets, des personnes selon un certain ordre ; manière dont ils sont classés ; ordre dans lequel on les range.

Cote Symbole servant à l'identification et au classement de documents dans une bibliothèque ou dans un centre de documentation et d'information.

Document Ensemble formé par un support et une information, généralement enregistrée de façon permanente et tel qu'il puisse être lu par l'homme ou la machine.

Documentaire Livre basé sur des faits réels ou qui offre une information scientifique d'un certain domaine. Film, à caractère didactique ou culturel, visant à faire connaître un pays, un peuple, un artiste, une technique etc.

Dictionnaire Ouvrage qui donne en regard d'une liste de mots (classés par ordre alphabétique) leur définition ou leur traduction.

Edition Ensemble des exemplaires d'une monographie, imprimés à partir d'un même original et publié par un éditeur. Un même titre peut donc connaître plusieurs éditions successives.

Encyclopédie Les encyclopédies sont des ouvrages dont la vocation est de « faire le tour » des connaissances humaines, en général ou dans un domaine particulier. Elles apportent des informations plus détaillées que les dictionnaires. Les articles font le point sur des grands thèmes et sont en général écrits par des spécialistes dans le domaine.

Equation de recherche Formulation d'une question à l'aide de mots-clés reliés entre eux par des opérateurs, dans le but d'obtenir une réponse d'un système d'information.

Fait divers Événement plus ou moins important qui ne relève ni de l'actualité mondiale, ni de la politique, ni de l'économie. Le fait divers est un accroc à l'ordre social, le plus souvent malheureux : accident de toute sorte, catastrophe aérienne, drame conjugal, enlèvement, mort d'une star etc. En argot journalistique, le fait divers se dit « chien écrasé ».

Fiction Le document de fiction est basé sur des faits imaginaires, plutôt que sur des faits réels. Une œuvre de fiction peut être du domaine du cinéma ou de la littérature. Tous les faits ne sont pas nécessairement imaginaires ; c'est le cas par exemple du roman historique, qui prend pour base des faits historiques avérés, mais qui profite des vacuités de l'histoire pour y introduire des personnages, des événements, tirés de l'imagination de l'auteur.

Hypertexte Système de navigation dans un document ou entre documents qui repose sur le principe de l'association, sur le chaînage d'une notion à une autre et qui fonctionne en définissant un réseau de noeuds et de liens entre ces noeuds d'information.

Index Liste ordonnée de termes (noms de personnes, de lieux, de matières etc.), extraits d'un document ou des différentes zones ou champs d'une notice dans une base de données (champ auteur, champ titre...). Les termes constituent des points d'accès aux documents, d'où chaque terme est issu ; un index est interrogeable à l'aide de requêtes par mots clés.

Interview L'interview consiste à interroger quelqu'un de représentatif d'un sujet, ou tout au moins quelqu'un dont les propos sont censés être significatifs.

ISBN	Numéro d'identification d'une monographie au niveau international, attribué par l'éditeur. Le numéro ISBN s'applique à toutes les monographies, quel que soit le support: livres, livres-cassettes, documents cartographiques, documents électroniques etc. Il est composé de dix chiffres, répartis en quatre groupes.
ISSN	Numéro d'identification d'un périodique au niveau international, composé de huit chiffres.
Légende/ Légender	Court texte accompagnant une photo ou un dessin et visant à lui donner un sens. Une légende peut être descriptive, interprétative, informative. En bonne théorie, aucune photo ne devrait paraître sans sa légende.
Lexique	Ensemble de termes d'un domaine de connaissance, classés dans l'ordre alphabétique et suivis de leur définition/Ensemble de termes dans un domaine défini de connaissance et leurs équivalents dans d'autres langues.
Marguerite des documentaires	Un système qui attribue une couleur à chaque grande classe de la classification Dewey (ou CDU) pour faciliter le repérage et le rangement des documents.
Monographie	En documentation, une monographie est un ouvrage, imprimé ou non, formant un tout, en un ou plusieurs volumes, soit qu'il paraisse une seule fois, soit que sa publication s'étende sur une durée limitée selon un plan établi à l'avance. La monographie s'oppose aux publications en série. Les monographies sont identifiées par un numéro ISBN.
Mot-clé	Mot choisi, généralement, dans le titre ou le texte d'un document pour en caractériser le contenu et en permettre la recherche. Il constitue un point d'accès. Dans les méthodes de questionnement d'un sujet, les mots-clés constituent les termes importants choisis pour définir le thème de la recherche.
Périodique	Une publication continue qui suit un rythme de parution déterminé (jour, semaine, mois, trimestre, année).
Périodicité	Fréquence de publication d'un document. En documentation, ce critère sert à distinguer entre les document publiés une seule fois, ou selon une durée prédéfinie et les documents publiés plusieurs fois, selon une durée illimitée (revues, journaux, annuaire etc.)

Opérateur Les opérateurs sont les éléments qui permettent de combiner entre eux plusieurs termes d'une même question. Ils sont représentés par des mots ou des symboles et ils définissent plusieurs types d'opération sur les termes qu'ils mettent en relation (par exemple, dans un logiciel documentaire, l'opérateur « et » permet la recherche de tous les mots simultanément et l'opérateur « ou » la recherche d'un mot au moins).

Référence bibliographique Ensemble des éléments d'identification d'un document qui compose les bibliographies. La rédaction de ces références respecte des normes très précises.

Requête Expression formalisée d'une demande d'information se composant d'une ou plusieurs équations de recherche et mettant en oeuvre une recherche directe par mots-clés.

Rubrique Ensemble d'articles réguliers, couvrant plusieurs aspects d'un même domaine.

Signet (ou favori) Adresse Web préenregistrée par un internaute et correspondant au site ou pages qu'il consulte fréquemment. En anglais *bookmark*.

Site Web Ensemble coordonné de pages Web, hébergé sur un serveur. Le site Web est le lieu numérique au sein duquel s'organisent de manière ordonnée et cohérente un ensemble d'informations numérisées (textes, images, sons), propres au site. Ces informations sont réparties et présentées sur des pages Web, qui sont stockées sur un ordinateur connecté au réseau Internet, le serveur, et reliées entre elles par des liens hypertextes. Le site Web peut également contenir des liens vers d'autres sites sur le réseau.

Sommaire Dans un fascicule de périodique, liste des articles et de leurs auteurs, placée au début du fascicule. On parle aussi de sommaire dans un livre, lorsqu'il est placé au début.

Support d'information Objet matériel dans ou sur lequel sont représentées des données. Le support d'information est la composante matérielle du document. On distingue notamment les supports papier (livres, périodiques, fiches, affiches), photographiques (photo, diapo, film, microfiche), magnétiques (cassette vidéo, disquettes, disques durs), optiques (CD Audio, CD-ROM, DVD).

Table des matières	Dans un livre, énumération des divisions principales, placée en général à la fin du document. Si elle est placée en début du document, on parle alors plutôt de « sommaire ».
Une	Première page d'un quotidien. Véritable vitrine, elle doit véhiculer, outre la ou les information(s) capitales, l'image du journal tout entier et donner envie de l'acheter.

BIBLIOGRAPHIE

A. LIVRES

ABRAME, Alexis. ***Activités documentaire à l'école: Outils pour BCDI 2 Ecole***. Poitiers: C.R.D.P. de Poitou-Charentes, [1998].

BAYARD-PIERLOT, Jacqueline; Birglin, Marie-José. ***Le CDI au coeur du projet pédagogique***. Paris: Hachette Education, 1999.

BRUGNON, Albert. ***Activités autour des albums « Première lecture Rouge et Or ».*** MDI, 1994.

CASSAGNES, Paul ; Garcia- Debanc, Claudine ; Debanc, Jean-Pierre. ***50 activités pour apprivoiser les livres en classe ou en B.C.D.*** CRDP Midi-Pyrénées, [s.a.].

50 ACTIVITES avec les magazines jeunesse. CRDP Tarn-et-Garonne, 1996

CORNEA, Paul. ***Introducere în teoria lecturii.*** Iaşi: Polirom, 1998.

CURTA, Adina. ***Didactique du FLE.*** Alba Iulia : [s.n.], 2002.

DRAGOMIR, Mariana. ***Puncte de vedere privind predarea-învăţarea limbii franceze ca limbă străină: Considération sur l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère.*** Cluj-Napoca : Dacia, 2001.

D'ALBUM en roman. Créteil: CRDP, 1996.

DARROBERS, M; Le Pottier, N. ***La recherche documentaire*****.** Paris: Nathan, 1999.

GOLDENSTEIN, J.P. ***Pour une lecture - écriture. Littérature et pédagogie***. Paris : De Boeck Duculot, 1985.

MARCEL, Alexandre. ***50 activités pour apprivoiser son journal***. CRDP Tarn-et-Garonne, 1996.

MOSER, Alain; Moissonnier, Daniel; Fauchard, Joël. ***L'aide au travail personnel de l'élève.*** C.R.D.P. de Reims, Hachette Education, 1998.

Le MULTIMEDIA au CDI pour s'informer, produire, communiquer. CRDP de Basse-Normandie, 1999.

PEYROUTET, Claude. ***Pratique de l'expression écrite.*** Paris : Nathan, 2000.

POSLANIEC, Christian; Houyel, Christine. ***Activités de lecture à partir de la littérature jeunesse*****.** Paris: Hachette Education, 2000.

POUPELIN, Michel; Monthus, Marie. ***Guide à l'usage des documentalistes et de leurs partenaires dans l'établissement*****.** Paris: Hachette Education, 1995.

PROJETS-LECTURE au cœur du C.D.I . C.R.D.P. de l'Académie de Créteil, 1999.

RECHERCHE documentaire et maîtrise de l'information. Formation des élèves par le professeur documentaliste de la sixième à la terminale. Rouen : C.R.D.P. de Haute-Normandie, 1999.

ROMAN, Dorina. ***La didactique du français langue étrangère*****.** Baia-Mare : Umbria, 1994.

SAVOIR faire avec le CDI: Guide pratique destiné aux enseignants. Créteil: CRDP, 1996.

SPIRLET, Jean-Pierre; A.R.P.E.J. ***Utiliser la presse au collège et au lycée***. Paris: Edition du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1994.

TAGLIANTE. Christine. ***La classe de langue.*** Paris : CLE International, 1998.

VOCABULAIRE de la documentation : ***ouvrage coordonné par Arlette Boulogne, en collaboration avec Sylvie Dalbin et Catherine Lermyte***. Paris : ADBS, 2004.

B. ARTICLES DE PERIODIQUES

ALBERT, Marie-Claude. ***Evaluer les productions écrites des apprenants.*** In : Le Français dans le monde, 1998, no.299, p.58-64.

ARAGON COBO, Marina. ***Observer la langue avec la bande dessinée.*** In : Le Français dans le monde, 1997, no.292, p.34-36.

BAJARD, Elie. ***Lecture et relecture.*** In : Le Français dans le monde, 1998, no.298, p.61-63.

BESNARD, Christine. ***Stratégies d'apprentissage et enseignement des langues.*** In : Le Français dans le monde, 1998, no.294, p.22-25.

BOCQUET, Anny. Un lecturoscope pour clôturer une année de défi-lecture. In : INTER CDI, mars/avril 1998, no.152, p.21-22.

BROCHE, Annie. ***De la lecture dirigée à la lecture plaisir***. In : INTER CDI, janvier/février 1997, no.145, p.17-18.

Le CDI et la lecture : dossier. In : INTER CDI, janvier/février 1996, no.139, p.15-22.

DESILLE, Michel. La vidéo, un autre regard. In : INTER CDI, juillet/août 1999, no.160, p.40-42.

KING, Anny. ***Intégrer les médias dans un apprentissage multimédia.*** In : Le Français dans le monde, 1998, no.298, p.57-60.

MINESCU, Ilie. Projet VIF@X – Roumanie 98. In : Bulletin d'Information Pédagogique édité par le Centre Culturel Français de Cluj-Napoca, juin 1998, no.15, p.31.

PAUTHIER, Emmanuelle. Lectures plurielles. In : INTER CDI, mai/juin 1999, no.159, p.70-72.

PERRIN, Michel. ***On n'entends que ce qu'on attends ou Comment se servir du multimédia pour construire sa compétence d'une langue étrangère.*** In : Bulletin d'Information Pédagogique édité par le Centre Culturel Français de Cluj-Napoca, juin 1998, no.15, p.28-30.

PRESUPPOSES culturels et activités de lecture. In : Le Français dans le monde, 1997, no.292, p.28-32.

SOURDILLON, Marie-Laure. ***Quelques pistes d'approche des images de presse.*** In : INTER CDI, janvier/février 1998, no.151, p.13-18.

VARGA, Ana. ***« La Francophonie, c'est une articulation de diversité »*** : ***entretien avec Cristian Preda, secrétaire d'Etat à la Francophonie*** ». In : Regard franco-roumain : mensuel francophone de Roumanie, 15 février/15 mars 2006, no.18

WILMET, Marc. ***Il était un petit navire***. In : Actes du Forum Innover en français : 25 et 26 mars 2006. Bucureşti : [s.n.], 2006.

WEBOGRAPHIE

APPRENDRE le français avec TV5 Monde. Disponible sur : http://www.tv5.org/TV5Site/enseigner-apprendre-francais/accueil_apprendre.php

BOIRON, Michel. ***Paroles de lecteurs… Lire en classe***. Disponible sur : *http://www.leplaisirdapprendre.com/beta*

CHARRIER, Colette. ***Le CDI , outil pédagogique des enseignants : pour une mise en place d'une formation à l'information en équipe professeur – documentaliste.*** Disponible sur : http://www.ifla.org/IV/ifla62/62-chac.htm

DECOUX, Aurélie. ***Animations pédagogiques autour de la presse***. Disponible sur : http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/cdi/pedagogie/peda.htm#presse

DIDACTIQUE de l'écrit, de la littérature en FLE. Disponible sur :

http://www.edufle.net/-Didactique-de-l-ecrit-de-la-

Le FRANÇAIS dans le monde : Revue de la fédération internationale des professeurs de français. Disponible sur : http://www.fdlm.org/

Le FRANÇAIS dans tous ses états : Revue du réseau CNDP pour les professeurs de français. Disponible sur : http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/frdtse/frdtse_accueil.html

Le GLOSSAIRE de termes de la presse écrite : Rédigé à partir des publications du CLEMI. Disponible sur : http://www.clemi.org/formation/outils/glossaire_presse.html

GRJEBINE, Sylvie*. Recherche documentaire : fiches méthodologiques.* Disponible sur : http://webetab.ac-bordeaux.fr/Etablissement/SudMedoc/cdi/des_fiches_guide.htm

GUIDE de méthodologie documentaire. Disponible sur : http://www.uhb.fr/scd/Methodoc_lexique.htm#lettrea

HISTORIQUE de la didactique du FLE. Disponible sur : http://www.echo-fle.org

INTER CDI : Revue des Centres de Documentation et d'Information de l'enseignement secondaire. Disponible sur : http://www.intercdi-cedis.org/

JOUVENOT, Claudie. ***Gestion, pédagogie, culture, quel équilibre?*** Disponible sur : http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=1944

LAMOTE, Bart ; HAENTJENS, Iris. ***Pistes pour une approche créative de la littérature.*** Disponible sur : http://www.form-a-com.org/article.php3?id_article=43

MAGA, Haydée. ***La bande dessinée en classe de FLE.*** Disponible sur : http://www.francparler.org/parcours/bd.htm.

LIVRES et textes on-line. Disponible sur : http://www.livresse.com/Repertoire/romans-ligne.shtml

MILLOT PIQUEMAL, Arielle*. Le dossier documentaire.* Disponible sur : http://eprofsdocs.crdp-aix-marseille.fr/Le-dossier-documentaire.html?artsuite=0

MULLER, François. ***Manuel de survie à l'usage de l'enseignant (même débutant).***

Disponible sur : http://diversifier.fr.fm/

OVERMANN, Manfred. ***Bandes dessinées.*** Disponible sur :

http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s-01/overmann/baf3/3h.htm

Le PLAISIR d'apprendre : Site pédagogique du CAVILAM, destiné au professeurs de FLE.: Disponible sur : http://www.leplaisirdapprendre.com/beta/

POUR apprendre et enseigner les langues avec les TIC: suggestions pédagogiques.

Disponible sur : http://www.linguatic.fba.uu.se/Index1a.htm

PRATIQUES documentaires. Disponible sur :

http://www.ac-poitiers.fr/doc/methodo.htm#biblio

PRESSE : pratiques pédagogiques. Disponible sur :

http://www.weblettres.net/sommaire.php?entree=29&rubrique=128

RFI : langue française. Disponible sur : http://www.rfi.fr/lffr/statiques/accueil_apprendre.asp

RHETORE , Bénédicte. ***Montage ou compte-rendu d'une séquence pédagogique***. Disponible sur : http://www.ac-poitiers.fr/tpi/formanet/formatio/sequence.htm

La TIPOLOGIE textuelle. Disponible sur : http://www.oasisfle.com/documents/typologie_textuelle.HTM

VANDERHEYDE, Vinciane. ***Dix règles d'or pour l'utilisation de l'Internet en classe de FLE***. Disponible sur : http://www.form-a-com.org/article.php3?id_article=13

ANNEXE

LYCEE « HOREA, CLOŞCA ŞI CRIŞAN »

ALBA IULIA

ENQUETE SUR LE CDI ET LES HABITUDES DE LECTURE DE SES UTILISATEURS

Questionnaire destiné aux élèves

Globalement, les questions sont celles proposées en 2001 par la Direction Générale d'Evaluation, Prognose et Développement du Ministère roumain de L'Education et de la Recherche.

98 questionnaires ont été remplis sur 111 distribués (88,2%) dans la période 15 octobre - 17 novembre 2006.

Le public cible a été formé de 27 filles et 71 garçons (13 élèves étant absents le jour de la distribution des questionnaires), provenus de classes différentes :

1. **une classe de IXe (profil Mathématiques - Informatique)**
2. **une classe de XIe (profil Sciences naturelles - Français renforcé)**
3. **deux classes de XIIe (profil Sciences naturelles - Français renforcé et Sciences sociales**

Garçons					**Filles**				
IXe C	**XIe E**	**XIIe D**	**XIIe G**	**Total**	**IXe C**	**XIe E**	**XIIe D**	**XIIe G**	**Total**
6	**11**	**4**	**6**	**27**	**19**	**10**	**21**	**21**	**71**

1. **Fréquentez-vous une bibliothèque publique (départementale, municipale, communale…)?**

Oui					Non				
IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
12	11	17	23	63	13	10	8	4	35

2. Si OUI, que préférez-vous faire dans une telle structure infodocumentaire (plusieurs réponses sont possibles)?

		IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Je lis des livres, des revues		8	7	6	18	39
J'emprunte des livres		15	8	20	22	65
J'écoute des disques, des cassettes audio		3	0	3	3	9
Je regarde des cassettes vidéo		0	0	0	4	4
Autres activités		0	2	2	1	5

3. Qu'est-ce que vous avez lu les six derniers mois (plusieurs réponses sont possibles)?

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Un ou plusieurs livres	22	15	19	24	80
Un ou plusieurs revues	23	17	22	21	83
Un ou plusieurs journaux	13	11	13	14	51
Un ou plusieurs BD	2	1	2	0	5

4.Estimez le nombre d'heures que vous passez chaque semaine devant la télé (une seule réponse) :

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total

Moins de 7 heures	7	8	8	8	31
De 7 à 17 heures	6	9	12	12	39
De 15 à 21 heures	6	2	5	4	17
Plus de 21 heures	2	1	0	1	4
Je ne sais pas	4	1	0	2	7

5.Estimez le nombre d'heures que vous passez chaque semaine à l'ordinateur (une seule réponse) :

	IXeC	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Moins de 7 heures	12	6	15	17	50
De 7 à 17 heures	3	2	5	2	12
De 15 à 21 heures	4	6	3	2	15
Plus de 21 heures	6	5	2	6	17
Je ne sais pas	0	2	0	0	2

6.Fréquentez-vous le CDI de notre établissement ?

Oui					Non				
IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
23	19	25	22	89	2	2	0	5	9

7.Si OUI, en quel rythme (une seule réponse) :

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Chaque jour	0	0	18	1	19
2-3 fois par semaine	0	3	7	2	12
1 fois par semaine	3	14	0	14	31
1 fois par mois	20	1	0	5	26
1 fois par semestre	0	1	0	0	1

1 fois par an	0	0	0	0	0

8.Si NON, pourquoi ((une seule réponse) ?

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Je n'aime pas lire	0	0	0	1	1
Je n'ai pas le temps de le faire	2	0	0	1	3
Je n'ai pas besoin de documents du CDI	0	1	0	2	3
Je n'aime pas l'ambiance	0	1	0	0	1
L'horaire ne me convient pas	0	2	0	0	2
Je n'y trouve pas ce que je cherche	0	1	0	0	1
En général, il n'y a pas de places	0	0	0	0	0
Autres (à préciser)	0	2	0	1	3

9.Quand allez-vous au CDI?

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Pendant un cours (avec mon professeur ou envoyé par lui)	20	19	25	23	87
Le matin, avant les cours	1	0	0	1	2
A la grande récréation	0	2	7	16	25
L'après-midi, après les cours	6	0	1	4	11
Quand un professeur s'absente ou quand je ne fréquente pas le cours de religion	3	0	15	2	20
Quand il y a une action culturelle	1	4	5	6	16

10.Le plus souvent, vous allez au CDI (une seule réponse) :

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Seul(e)	1	2	1	4	8
Avec d'autres	11	7	10	16	44

élèves					
Avec un professeur	13	10	14	7	44

11.Vous avez appris à utiliser l'espace, les équipements et les documents du CDI (plusieurs réponses sont possibles):

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Au collège	5	7	2	2	16
En IXe	15	4	14	13	46
Dans le cadre de certains projets coordonnés par mes professeurs	5	3	6	5	19
Avec les responsables CDI (bibliothécaire et professeur documentaliste)	5	3	7	19	34
Avec un professeur (pendant les cours que nous avons faits au CDI)	12	6	19	6	43
Avec un(e) collègue	1	1	4	3	9
Seul(e)	1	2	1	3	7

12.Comment cherchez-vous, le plus souvent, un document dont vous avez besoin ?

(une seule réponse)

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Au hasard	1	2	2	1	6
Dans un fichier papier (ensemble de fiches en carton rangées par ordre alphabétique ou par domaines)	7	0	3	2	12
A l'aide des responsables CDI (bibliothécaire et professeur documentaliste)	9	14	11	5	39
A l'aide de la signalétique du CDI	8	3	8	14	33

13.Quand vous venez au CDI, que faites-vous le plus souvent (plusieurs réponses sont possibles):

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
J'emprunte ou je rends des livres	13	7	12	23	55
Je consulte des dictionnaires, des encyclopédies, des atlas	15	1	16	19	51
Je lis des journaux et des revues	10	0	3	9	22
Je lis toutes sortes de documents (documentaires et fictions)	2	2	3	1	8
Je fais mes devoirs	3	2	3	5	13
Je prépare mes examens et mes concours scolaires	1	0	0	1	2
Je me détends	3	2	1	2	8
Je m'informe sur les métiers, le marché du travail, les offres éducatives des universités	1	0	2	1	4
Je consulte des documents audiovisuels	5	4	24	9	42
Je prépare une exposition	5	0	0	2	7
Je participe à une activité culturelle	3	7	6	9	25
J'apprends à chercher les documents et les informations dont j'ai besoin	1	2	10	4	17
Je fais une recherche sur Internet pour résoudre une tâche scolaire	3	0	5	5	13
Je fais une recherche sur Internet par curiosité personnelle	0	0	1	0	1
J'utilise les ordinateurs du CDI pour un traitement de texte	0	0	0	1	1
Je participe à un cours	13	18	22	18	71
Je travaille avec mes collègues dans le cadre d'un projet scolaire	12	3	12	14	41

14. Qu'est-ce que le CDI pour vous (3 réponses au maximum) ?

	IXe C	XIe E	XIIe D	XIIe G	Total
Un lieu de la recherche documentaire	21	7	14	20	62
Un espace de la lecture	10	5	3	4	22

Un espace du dialogue professeurs - élèves	2	5	7	2	16
Un espace du dialogue élèves -bibliothécaire-documentaliste	1	2	2	0	5
Une salle de cours particulière	7	14	15	10	46
Un espace d'expositions	0	1	1	7	9
Un lieu d'information	18	6	14	17	55
Un lieu des activités culturelles	3	5	6	10	24
Un espace de rencontre	0	0	0	1	1
Un espace plus accueillant et plus agréable que la salle de classe	6	4	8	9	27